



PARC NATIONAL DU CANADA DE
L'ÎLE-DU-PRINCE-EDOUARD

ET

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE
DALVAY-BY-THE-SEA

Plan directeur



FÉVRIER 2007

PARC NATIONAL DU CANADA DE
L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

ET

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA
DALVAY-BY-THE-SEA

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2007.

This publication is also available in English.

Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le plan directeur ou sur le parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard et/ou sur le lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea, s'adresser au :

Parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard
Lieu historique national du Canada
Dalvay-by-the-Sea
2 Palmers Lane
Charlottetown, î.-P.-É C1A 5V6
Canada

TÉL. : 902-566-7050
TÉLÉC : 902-566-7063
COURRIEL : pnipe.peinp@pc.gc.ca
www.pc.gc.ca

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard et lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea :
Plan directeur / Parcs Canada.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Prince Edward Island National Park of Canada and Dalvay-by-the-Sea National Historic Site of Canada Management Plan / Parks Canada.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-662-72759-2
NO. DE CAT. R64-105/49-2006F

1. Lieux historiques – Canada – Gestion.
 2. Lieux historiques – Île-du-Prince-Édouard – Gestion.
 3. Parcs nationaux – Canada – Gestion.
 4. Parcs nationaux – Île-du-Prince-Édouard – Gestion.
1. *Parcs Canada. Centre de services de l'Atlantique.*

FC2614.P74PP3614 2006
971.6'21
C2006-980238-6

Photos de la page couverture :

ARRIÈRE-PLAN : Barrett et MacKay EN HAUT (DE GAUCHE À DROITE) : Parcs Canada; J. Butterill; Jacques Pleau
EN BAS (DE GAUCHE À DROITE) : John Sylvester; John Sylvester; Todd Keith

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard et du lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard et du lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea.

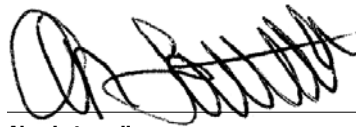
Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'John Baird'.

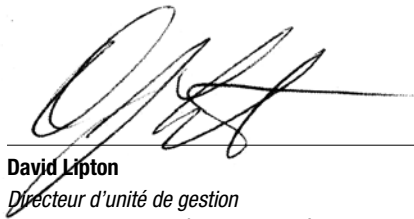
John Baird

Recommandations

Recommandé par :



Alan Latourelle
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



David Lipton
*Directeur d'unité de gestion
Unité de gestion de l'Île-du-Prince-Édouard
Parcs Canada*

Sommaire

Le nouveau plan directeur du parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard et du lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea ici présenté offre des orientations stratégiques destinées à assurer la protection de l'intégrité écologique et commémorative du parc et du lieu, à offrir des expériences enrichissantes aux visiteurs et à réaliser des programmes d'éducation et de sensibilisation du public. Il comprend une vision échelonnée sur 15 ans pour ces deux endroits. Il englobe également des mesures de rendement pour permettre à Parcs Canada de jauger les progrès qu'on y enregistrera au fil du temps. Il a été élaboré avec l'aide des Premières nations, des intervenants, des visiteurs et du grand public. Ce sera le document principal de responsabilisation pour le parc et le lieu historique durant les cinq prochaines années.

Voici certaines des mesures clés qu'on prendra pendant la durée du présent plan directeur :

Intégrité écologique

L'Agence Parcs Canada est chargée de préserver et de rétablir l'intégrité écologique du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Les mesures clés qui contribueront à atteindre cet objectif sont notamment les suivantes :

- achever l'élaboration d'un programme détaillé de surveillance écologique;
- achever l'établissement d'un inventaire et d'un plan de gestion de la végétation;
- achever l'élaboration d'un plan de restauration pour les sites perturbés et mettre en œuvre des projets de restauration prioritaires;
- effectuer une évaluation écologique des terres de la Couronne fédérale adjacentes et en englober des parcelles stratégiques dans le parc national;
- achever l'élaboration d'un plan de restauration des écosystèmes aquatiques;

- constituer une réserve intégrale aux termes de l'article 14 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (de 2000).

Gestion des ressources culturelles

Les ressources culturelles qu'on trouve à l'intérieur du parc incluent des bâtiments historiques comme la maison Green Gables et la maison Simpson, des sites archéologiques et des paysages culturels situés à Greenwich et à Stanhope. Les mesures clés reliées à la gestion des ressources culturelles et qui sont incluses dans le présent plan sont notamment les suivantes :

- examiner la faisabilité d'établir durant la saison morte les heures de visite plus souples à Green Gables;
- élaborer, avec des partenaires, un énoncé d'intégrité commémorative et un plan directeur pour le nouveau lieu historique national du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery;
- mener avec d'autres des recherches pour mieux connaître les ressources culturelles.

Lieu historique national Dalvay-by-the-Sea

Un plan directeur séparé pour ce lieu a été inclus dans le présent document au chapitre 8. Le plan repose sur l'énoncé d'intégrité commémorative établi pour le lieu et inclut les mesures clés qui suivent :

- préparer un plan d'entretien du lieu pour fins de conservation;
- élaborer des normes d'architecture paysagiste pour les terrains s'y rattachant;
- effectuer régulièrement des inspections pour s'assurer qu'on préserve l'intégrité commémorative du lieu;
- évaluer les répercussions sur le caractère patrimonial de l'édifice de tout projet d'aménagement adjacent;
- développer d'autre matériel d'interprétation relatif au lieu;

- mener d'autres sondages auprès des visiteurs pour jauger l'efficacité de l'interprétation.

Éducation populaire

Promouvoir la sensibilisation et la compréhension du public à l'égard du patrimoine naturel et culturel du parc constitue un élément crucial du mandat de Parcs Canada. Le parc offre une gamme de programmes d'interprétation qui contribuent à ce que l'expérience du visiteur soit enrichissante et à ce que les activités d'apprentissage de diffusion externe assurent la présentation de messages clés au-delà des limites du parc. Les mesures clés relatives à la sensibilisation et à la compréhension du public sont notamment les suivantes :

- accroître le nombre de visiteurs participant à des programmes d'interprétation personnalisée;
- développer davantage l'interprétation du patrimoine autochtone à l'intérieur du parc;
- développer des possibilités de communiquer des messages sur la protection des ressources dans les secteurs fortement utilisés du parc;
- examiner les programmes d'interprétation à Green Gables pour s'assurer qu'ils reflètent l'importance nationale du nouveau lieu historique national du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery;
- élaborer des stratégies pour communiquer plus efficacement des messages clés aux résidents de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'expérience du visiteur

Parcs Canada s'efforce de faire en sorte que les expériences offertes aux visiteurs soient enrichissantes et sensibilisent les Canadiens et les autres visiteurs du parc au patrimoine naturel et culturel de ce dernier. Les mesures clés qui contribueront à cet objectif sont notamment les suivantes :

- préparer un plan des sentiers du parc pour tirer parti au maximum de leurs possibilités, incluant un sentier polyvalent le long du corridor de la promenade du Golfe, et un nouveau sentier et un nouveau trottoir de bois pour assurer l'accès

continu à la plage de la flèche littorale de Cavendish;

- collaborer avec d'autres pour mettre au point des solutions en matière de transport public là où c'est possible;
- poursuivre la modernisation du camping de Cavendish;
- engager des intervenants dans une discussion sur l'avenir du camping de l'île Robinsons;
- réaménager le terrain de golf de Green Gables.

Collaboration avec les Mi'kmaq

Parcs Canada a collaboré étroitement avec la Mi'kmaq Confederacy of Prince Edward Island durant la préparation du présent plan directeur. L'Agence désire maintenir de solides relations de travail avec les Mi'kmaq de l'île et prévoit mettre en œuvre les mesures suivantes :

- améliorer la mise en valeur du patrimoine autochtone à l'intérieur du parc et du secteur environnant;
- poursuivre des recherches d'intérêt mutuel;
- développer de la formation axée sur les compétences et élaborer de l'information pour préparer les Mi'kmaq à des carrières à Parcs Canada;
- améliorer la communication au sujet des concours de recrutement;
- étudier à fond des possibilités de créer un centre culturel mi'kmaq/autochtone;
- élaborer une entente sur l'utilisation du parc à des fins spirituelles et cérémoniales traditionnelles.

Collaboration et participation de la population

La collaboration et la participation des collectivités sont essentielles pour réaliser la vision commune dont le plan fournit un aperçu. Les mesures clés destinées à appuyer cette participation sont notamment les suivantes :

- examiner et actualiser le processus des conseils consultatifs mis sur pied pour s'assurer qu'il est efficace;
- accroître les occasions de communication avec des groupes d'utilisateurs du parc et d'autres intervenants;

- préparer des rapports annuels de mise en œuvre des plans directeurs avec l'apport du public;
- continuer à participer au développement de la forêt modèle de l'Île-du-Prince-Édouard;
- créer un groupe de travail sur l'écosystème élargi.
- préparer un plan de tonte du gazon qui réduira, dans la mesure du possible, la superficie tondue le long des chemins du parc et autour de ses installations;
- utiliser des technologies environnementales dans les nouvelles installations ou les installations modernisées pour maximiser l'efficacité énergétique et la conservation de l'eau.

Administration et opérations

Parcs Canada continuera à gérer le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard de façon durable sur le plan environnemental et viable sur le plan financier pour appuyer son mandat. Les mesures clés relatives à l'administration et aux opérations sont notamment les suivantes :

- corriger les faiblesses à l'intérieur du réseau de distribution d'eau;
- préparer un plan de gestion de l'eau potable;

On a effectué une évaluation environnementale du présent plan directeur afin de veiller à ce que leur sa mise en œuvre n'entraîne aucune incidence environnementale importante. Il faudra effectuer des évaluations environnementales stratégiques et propres à des projets pour un certain nombre de plans proposés et d'initiatives définies dans le présent plan directeur. L'application de ce dernier devrait entraîner une amélioration de l'intégrité écologique du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

Table des matières

Avant-propos.....	iii
Recommandations.....	v
Sommaire	vii
1.0 Introduction	
1.1 Objet du plan directeur	1
2.0 Rôle du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard à l'intérieur du réseau canadien des parcs nationaux.....	3
3.0 Contexte de la planification	
3.1 Cadre du parc et utilisation régionale des terres	5
3.2 Tendances en matière de fréquentation	8
3.3 Contribution du public durant l'examen du plan directeur du parc.....	8
4.0 Vision	
4.1 Vision du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.....	9
5.0 Préservation et rétablissement de l'intégrité écologique	
5.1 Aperçu de l'intégrité écologique du parc.....	11
5.2 Recherche sur les écosystèmes et surveillance et indicateurs de rendement	14
5.3 Écosystèmes forestiers.....	15
5.4 Zones humides et écosystèmes aquatiques	18
5.5 Écosystèmes côtiers	19
5.6 Sécurité du public et application de la loi.....	22
6.0 Zonage du parc et constitution de réserves intégrales	
6.1 ZONE I – Zone de préservation spéciale	23
6.2 ZONE II – Réserves intégrales.....	27
6.3 ZONE III – Zone de milieu naturel.....	27
6.4 ZONE IV – Loisirs de plein air.....	27
6.5 Désignations de sites écologiquement fragiles.....	27
6.6 Réserves intégrales constituées.....	28
7.0 Gestion des ressources culturelles	
7.1 Ressources culturelles de niveau I.....	31
7.2 Inventaire des ressources culturelles de niveau II.....	32
7.3 Orientation de la gestion des ressources culturelles.....	33
8.0 Plan directeur du lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea	
8.1 Introduction	35
8.2 Rôle du lieu historique national Dalvay-by-the-Sea à l'intérieur du réseau national	36
8.3 Intégrité commémorative.....	37
8.4 Analyse de la situation actuelle.....	37

8.5	Énoncé de vision pour le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea	40
8.6	Gestion en fonction de l'intégrité commémorative.....	41
8.7	Mise en œuvre du plan	43
9.0	Éducation populaire	
9.1	Mise en valeur du patrimoine.....	45
9.2	Sensibilisation et communications externes.....	46
9.3	Indicateurs de rendement pour l'éducation populaire	47
10.0	L'expérience du visiteur	
10.1	Pertinence de l'expérience du visiteur.....	49
10.2	Le réseau de sentiers.....	50
10.3	La promenade du golfe, la circulation motorisée et le transport en commun	54
10.4	Plages	55
10.5	Camping.....	57
10.6	Activités récréatives hivernales.....	58
10.7	Évaluation des activités récréatives	58
10.8	Terrain de golf de Green Gables	58
10.9	Indicateurs de rendement de l'expérience du visiteur.....	59
11.0	Collaboration avec les Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard	
11.1	Contexte.....	61
11.2	Consultations sur le plan directeur et projets concertés	61
12.0	Collaboration et participation de la population	
12.1	Participation de la collectivité.....	63
12.2	Collaboration avec les propriétaires et les gestionnaires des terres adjacentes	64
13.0	Administration et opérations	
13.1	Bureaux de l'administration du parc.....	65
13.2	Blocs de services d'entretien	65
13.3	Qualité de l'eau.....	65
13.4	Intendance de l'environnement.....	66
14.0	Sommaire de l'évaluation environnementale	67
15.0	Stratégie de mise en œuvre	69
16.0	Références	73
Annexe		
	Objectifs de la mise en valeur du patrimoine pour les visiteurs	75
Liste des cartes		
CARTE 1 :	Cadre régional.....	6
CARTE 2A :	Plan de zonage du parc – secteur ouest.....	24
CARTE 2B :	Plan de zonage du parc – secteur central.....	25
CARTE 2C :	Plan de zonage du parc – secteur est.....	26
CARTE 3 :	Réserve intégrale proposée	29
CARTE 4 :	Plan du site Dalvay-by-the-Sea	38
CARTE 5A :	Installations – secteur ouest.....	51
CARTE 5B :	Installations – secteur central.....	52
CARTE 5C :	Installations – secteur est.....	53

1.0 Introduction

1.1 OBJET DU PLAN DIRECTEUR

Au nom de la population canadienne, Parcs Canada protège des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (de 2000) et la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (de 1998) obligent chaque parc national et lieu historique national administrés par Parcs Canada à élaborer des plans directeurs. Ces plans reflètent la législation et les politiques de l'Agence et sont établis à la suite de consultations publiques. Ils sont approuvés par le ministre et déposés au Parlement. On les examine tous les cinq ans pour veiller à ce qu'ils soient toujours adaptés et pertinents.

Le dernier plan directeur établi pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard a été déposé au Parlement en 1998. On s'est attaqué à nombre des priorités mentionnées dans ce plan et il s'est produit bien des changements qui ont influé sur la gestion et l'opération du parc. À l'automne 2001, on a amorcé un examen du plan directeur pour veiller à ce qu'il continue à fournir de solides orientations afin de protéger les ressources du

parc et à offrir des expériences enrichissantes aux visiteurs et des programmes d'apprentissage efficaces.

On a aussi abordé, dans le cadre de cet examen du plan, la nécessité d'établir un plan directeur pour le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea, situé à l'intérieur des limites du parc national. Par souci de commodité, on a inclus en entier dans le présent document le plan directeur élaboré pour ce lieu historique sous forme du chapitre 8.

Le plan directeur révisé du parc fournit au personnel de Parcs Canada un cadre décisionnel. Il orientera l'élaboration du plan d'affaires de l'unité de gestion de l'Île-du-Prince-Édouard et les processus de planification du travail du parc. Il inclut une vision du parc et du lieu, ainsi que des mesures et des objectifs de gestion clairement définis pour la conservation des ressources, l'expérience du visiteur, la sensibilisation et la compréhension du public et la gestion des ressources culturelles.

Tous les engagements dont le présent plan directeur du parc fournit un aperçu sont réalisables avec les moyens financiers dont l'unité de gestion dispose actuellement. Le présent plan directeur du parc demeurera valide jusqu'à l'achèvement de son prochain examen.

2.0 Rôle du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard à l'intérieur du réseau canadien des parcs nationaux



Plage de Cavendish. *Todd Keith*

Le Plan du réseau des parcs nationaux est fondé sur un cadre de paysages qui inclut 39 régions naturelles distinctes définies par leur combinaison unique de caractéristiques physiques et biologiques. L'un des objectifs de Parcs Canada consiste à créer au moins un parc national dans chacune de ces 39 régions naturelles.

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard représente la région naturelle de la plaine des Maritimes à l'intérieur du réseau des parcs nationaux. Cette région se caractérise par un paysage vallonné de faible altitude, reposant sur du grès relativement friable, du conglomérat et du schiste. Les plages sablonneuses, les flèches littorales, les cordons d'îles et les dunes de sable mobile sont communs le long des bandes côtières. Les estuaires des rivières sont souvent bordés par des marais salants. Les types de forêts

indigènes qu'on trouve dans cette région font partie du biome de la Forêt acadienne et vont de forêts de feuillus d'érables à sucre, de bouleaux jaunes et de hêtres américains sur les riches zones sèches et les pentes aux tourbières d'épinettes noires sur les battures basses, mal drainées, en passant par les peuplements d'épinettes blanches dans les endroits côtiers exposés. Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard offre une excellente représentation des caractéristiques géologiques et côtières de cette région naturelle et protège également diverses communautés végétales arborées de zones sèches.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* stipule que la préservation et le rétablissement de l'intégrité écologique constituent la première priorité des gestionnaires des parcs nationaux. Au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, cela signifie protéger les



Étang MacNeills. Todd Keith

caractéristiques biologiques et physiques, la biodiversité et les processus écologiques qui sont caractéristiques de la région naturelle de la plaine des Maritimes sur la côte nord de l'île. Les paysages protégés à l'intérieur du parc incluent des dunes et des plages côtières, des promontoires de grès, des marais salants, des étangs d'eau douce et saumâtres, de petits ruisseaux, ainsi que des habitats de till de zones sèches qui supportent une gamme de types de végétations, y compris de vieilles terres arables à divers stades de succession écologique. Les écosystèmes du parc suppor-

tent diverses espèces végétales et animales, y compris six espèces en péril, dont le Pluvier siffleur et l'aster du golfe Saint-Laurent, toutes les deux inscrites dans la *Loi sur les espèces en péril fédérale* (de 2003). Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard fournit une importante aire protégée pour ces espèces. Il joue aussi un rôle important de point de référence pour la recherche scientifique et la surveillance d'écosystèmes et de processus naturels comme la dynamique côtière.

Protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel du Canada constituent également d'importantes priorités pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. En plus du lieu historique national Dalvay-by-the-Sea, le parc protège diverses ressources culturelles reflétant une longue histoire d'utilisation de l'endroit par les Premières nations et les colons acadiens, français et britanniques.

Parcs Canada encourage le public à apprécier, à comprendre et à aimer le patrimoine naturel et culturel du parc, de façon à le laisser intact pour la génération actuelle et les futures générations. Les visiteurs du parc ont l'occasion d'admirer des paysages côtiers dynamiques, des écosystèmes terrestres et aquatiques et des ressources culturelles grâce à diverses possibilités récréatives et possibilités d'apprentissage guidé et autoguidé.

3.0 Contexte de la planification



Blooming Point. Barrett et MacKay

3.1 CADRE DU PARC ET UTILISATION RÉGIONALE DES TERRES

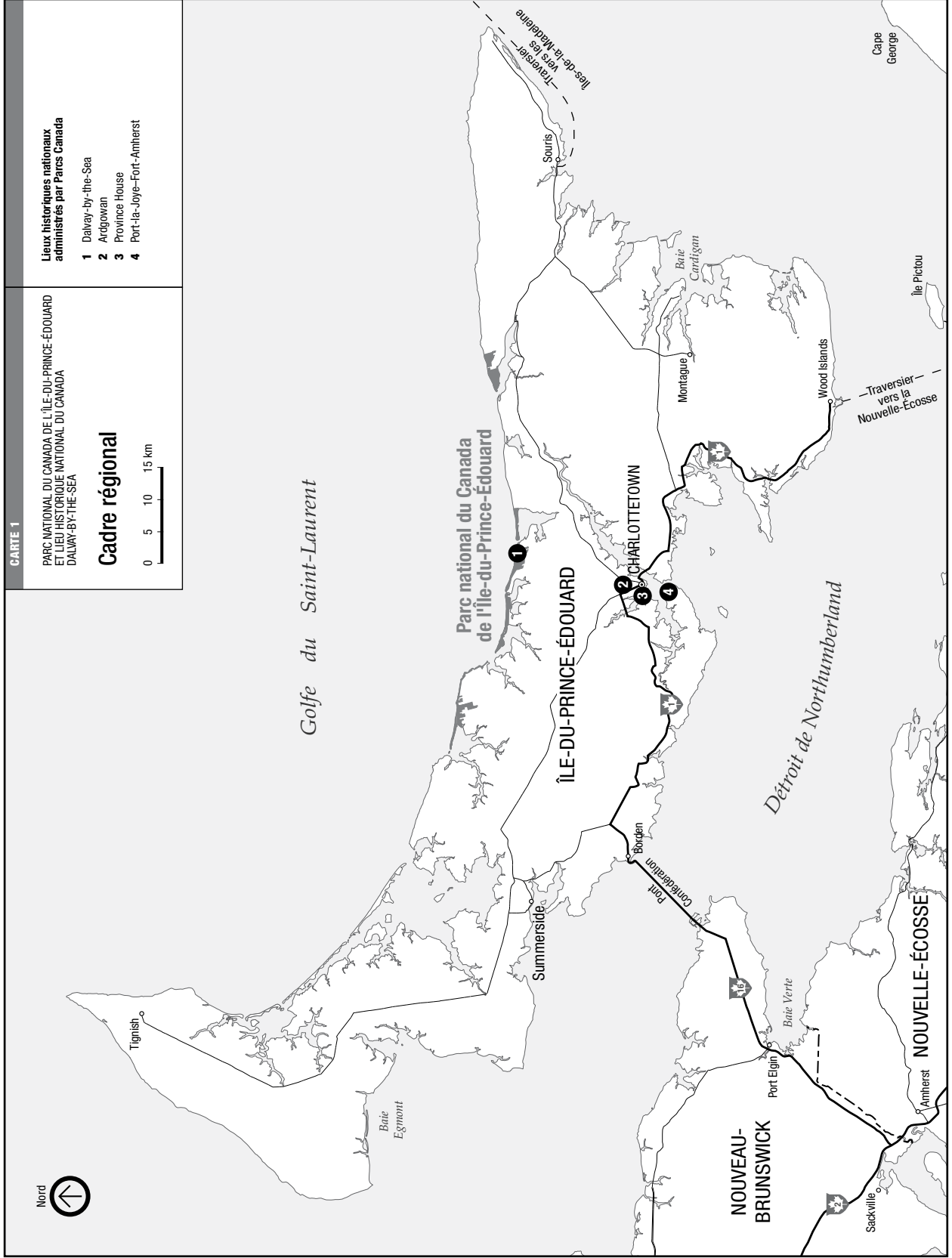
Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard a été créé en 1937. Il s'étendait à l'origine sur environ 40 kilomètres le long de la côte nord de l'Île-du-Prince-Édouard, de la flèche littorale de Cavendish dans la baie de New London à Blooming Point dans la baie de Tracadie. On a agrandi le parc national en 1998 en y ajoutant une partie de la péninsule de Greenwich, dans la baie de St. Peters (CARTE NO 1).

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard est l'un des plus petits parcs nationaux au Canada, puisqu'il englobe une superficie d'environ 24,7 km². Parcs Canada gère également 12,5 km² additionnels de terres de la Couronne fédérale adjacentes au parc qui ont été acquises depuis 1974. L'acquisition la plus récente était une propriété de 16 hectares près de Cavendish qu'on a achetée en 2005. Certaines de ces terres de

la Couronne seront finalement intégrées au parc national.

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard est adjacent au golfe du Saint-Laurent et occupe une zone de transition entre la terre et la mer. Il protège sur toute sa longueur certains des paysages côtiers les plus exceptionnels de la côte nord de l'Île-du-Prince-Édouard, y compris de longs cordons littoraux, des barachois, des promontoires côtiers et de dunes paraboliques rares. Cinq grandes baies côtières et leurs bassins versants des zones sèches environnantes bordent le parc au sud. Les terres dans la région environnante servent surtout à l'agriculture, au tourisme et à la foresterie. La pêche commerciale est encore une activité importante pour beaucoup de localités situées sur la côte et l'aquaculture est une industrie importante dans les grandes baies côtières.

Le parc est bordé par un certain nombre de petites localités. Cavendish, dans le secteur



ouest, est un village agricole traditionnel qui est devenu le principal centre touristique de la partie centrale de la côte nord. North Rustico est un village de pêche et agricole de plus en plus axé sur le tourisme. Brackley Beach, Stanhope et Dalvay sont de petits villages touristiques adjacents aux plages situés dans la partie centrale du parc national. Covehead est un petit village de pêche. À l'extrémité est du parc, St. Peters est un village de pêche et agricole qui a récemment commencé à développer son potentiel touristique.

On apprécie l'aire récréative que constituent les plages du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard depuis plus d'une centaine d'années. La création du parc en 1937 a joué un rôle important dans le développement de l'industrie du loisir et du tourisme de la province. Le parc reste aujourd'hui la principale attraction touristique dans l'île.

Le lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea est situé à l'intérieur des limites du parc national. Lorsqu'on a construit la propriété en 1896, c'était une résidence d'été en bordure de la mer. On l'exploite aujourd'hui sous forme d'auberge historique. Green Gables constitue également une importante attraction patrimoniale à l'intérieur du parc et fait partie du lieu historique national du Canada du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery, récemment désigné.

Des preuves archéologiques trouvées à Greenwich indiquent qu'il est possible que les Autochtones utilisent le secteur depuis plus de 10 000 ans. Des dépotoirs de coquillages découverts à l'île Robinsons prouvent que des Autochtones récoltaient des ressources marines à partir de la baie de Rustico il y a environ 1 500 ans. Les preuves existantes laissent entendre que l'utilisation de ce site par les Autochtones reposait sur la chasse, la pêche et la cueillette. Les recherches archéologiques locales n'ont pas encore permis de situer de sites d'habitation autochtones.

Les Européens ont commencé à coloniser l'île au début du XVIII^e siècle. Les Français et les Acadiens d'abord, puis les Britanniques et d'autres Européens ont rapidement occupé l'île et commencé à en exploiter les ressources. Pendant tout le XIX^e siècle et au début du XX^e, on en a défriché une bonne partie des terres pour y pratiquer l'agriculture. Au milieu du XX^e siècle, l'abandon des terres y a entraîné une augmentation du couvert forestier. L'épinette blanche et les feuillus intolérants à l'ombre y ont rapidement envahi les champs abandonnés et dominant maintenant beaucoup de nouveaux peuplements forestiers. La couverture terrestre actuelle est une mosaïque de vieilles terres arables parsemées de restes de boisés, de haies, de ruisseaux, de zones humides, de dunes et de paysages côtiers.



St. Peters. Todd Keith

3.2 TENDANCES EN MATIÈRE DE FRÉQUENTATION

Les plages et les autres ressources patrimoniales du parc attirent un grand nombre de visiteurs durant les mois d'été. On y a estimé le nombre de visites en 2004-2005 à plus de 887 000, une augmentation de 2 % par rapport à l'année financière précédente. En 2004-2005 également, on a enregistré à Green Gables au total 140 000 visites, une diminution de 6 % comparativement à l'exercice d'avant. On a estimé en 2003 le nombre de visites-personnes au Centre d'interprétation de Greenwich, sur les sentiers de randonnée pédestre et sur les plages et à leurs installations à 46 000 (de mai à octobre), une augmentation de 1,5 % par rapport à 2002. En 2005, 82 % des visiteurs du parc provenaient du Canada, 14 % des États-Unis et 4 % d'autres pays.

La plupart des visites ont lieu durant la saison estivale de deux mois. D'après des recherches menées en 2005, environ 89 % des visiteurs utilisent le parc le jour, tandis que 11 % demeurent une nuit ou plus dans le parc ou les localités adjacentes. La fréquentation des plages est l'activité la plus populaire chez les visiteurs, 86 % des répondants à un sondage ayant mentionné qu'ils participaient à cette activité. Les excursions, la marche, la randonnée pédestre et la bicyclette sont aussi des activités importantes pour nombre de visiteurs.

3.3 CONTRIBUTION DU PUBLIC DURANT L'EXAMEN DU PLAN DIRECTEUR DU PARC

L'examen du présent plan directeur du parc a débuté en septembre 2001. Les employés du parc, les intervenants et le public ont beau-

coup contribué à cet examen pendant tout son déroulement. Des conseils consultatifs communautaires et des groupes touristiques ont été intégrés aux discussions en 2002 et en 2003. Une séance portes ouvertes a été organisée en août 2003 pour les gens résidant en saison à côté du parc. Les visiteurs du parc ont été sondés durant les étés 2003, 2004 et 2005. On a tenu des discussions avec une gamme de groupes qui s'intéressent au parc et avec les Premières nations durant l'hiver et le printemps 2004. Les résultats de ces discussions ont été intégrés à des propositions de planification et on a distribué un bulletin d'information aux employés du parc, aux intervenants et au public pendant l'hiver 2005. Sept séances portes ouvertes ont été organisées pour le public entre février et juillet 2005 afin de lui offrir ainsi qu'aux résidents saisonniers l'occasion de rencontrer le personnel de Parcs Canada et de discuter de la gestion du parc et du lieu.

Les réactions ont été en général positives. On est fortement d'accord avec la vision proposée pour le parc. La plupart des gens qui ont participé aux consultations appuient les mesures que renferme le présent plan directeur du parc. Les points les plus souvent soulevés durant la période de consultation étaient le maintien de l'accès pour les visiteurs aux plages, l'amélioration de l'infrastructure de transport à l'intérieur du parc, le renforcement de la protection de ses écosystèmes et l'assurance de disposer d'une gamme de possibilités récréatives de haute qualité. La fréquentation des plages, la marche, la randonnée pédestre, la bicyclette et la planche à voile ont été des sujets de discussion populaires.

4.0 Vision

4.1 VISION DU PARC NATIONAL DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard et le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea constitueront des parties qu'on conservera précieusement d'un réseau national d'aires patrimoniales protégées, où l'on invitera les Canadiens à admirer et à aimer le patrimoine naturel et culturel de l'environnement dynamique de la côte nord de l'île, et à se renseigner à son sujet. Le public reconnaîtra que le parc fait partie intégrante du tissu environnemental, social et économique de la région et appuiera le parc à ce titre. Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard aura la réputation d'un parc véhiculant le sentiment d'un lieu authentique et offrant des expériences enrichissantes aux visiteurs. L'engagement et l'appui continus du public assureront la durabilité des ressources naturelles et culturelles du parc pour que la génération actuelle et les futures générations puissent les utiliser et les apprécier.

Dans 15 ans, on atteindra les objectifs et les résultats suivants grâce aux efforts des gestionnaires du parc.

Espèces indigènes et processus

écologiques : Le parc sera une précieuse aire protégée d'écosystèmes côtiers, d'écosystèmes d'étangs et de ruisseaux d'eau douce, d'écosystèmes de zones humides et d'écosystèmes forestiers de zones sèches dynamiques, évoluant naturellement. Les populations d'espèces en péril du parc, y compris le Pluvier siffleur, l'aster du golfe Saint-Laurent et d'autres espèces rares dans la province ou la région seront stables ou augmenteront, et leur habitat sera solidement protégé. Les visiteurs comprendront et appuieront la nécessité de protéger fermement les habitats les plus fragiles du parc. On y poursuivra activement

les efforts de restauration écologique, ce qui permettra de rétablir des éléments de la biodiversité des espèces indigènes de la forêt acadienne et de remettre en état les zones perturbées liées à d'anciennes installations du parc.

Reconnaissance de l'importance culturelle du secteur : Les visiteurs du parc reconnaîtront et comprendront la nécessité d'assurer l'intégrité commémorative Dalvay-by-the-Sea en tant que lieu historique national. Ils comprendront l'importance d'autres ressources culturelles qui assurent un lien avec notre passé et offrent la preuve de l'évolution de l'utilisation par l'homme de la terre et de l'eau. Ces ressources incluent des sites archéologiques autochtones/mi'kmaq, acadiens, français et britanniques et Green Gables. Les efforts de recherche effectués en collaboration avec les Mi'kmaq, les Acadiens et d'autres partenaires communautaires feront mieux connaître les ressources culturelles du parc.

Expériences enrichissantes : Les visiteurs connaîtront la diversité des ressources patrimoniales naturelles et culturelles du parc en tirant parti de diverses possibilités récréatives qui répondront à leurs besoins et à leurs attentes. La fréquentation des plages et le camping, facilités par les installations respectueuses de l'environnement du parc, demeureront l'élément central de l'expérience du visiteur, tandis que la randonnée pédestre et la bicyclette joueront un plus grand rôle complémentaire. Le réseau de sentiers de randonnée pédestre du parc offrira aux visiteurs une diversité d'habitats forestiers et côtiers et d'emplacements culturels à explorer. L'amélioration de l'infrastructure permettra de veiller à ce que le transport actif devienne un moyen viable de connaître le parc.

Occasions d'apprentissage : En participant à des formules de mise en valeur du patrimoine, les visiteurs du parc seront amenés à connaître et à comprendre cet endroit particulier et le défi consistant à le protéger pour le bénéfice des futures générations. Le récit des histoires qui se rattachent au parc favorisera le développement chez les Canadiens du sens de l'intendance environnementale. Les communications externes de Parcs Canada et de ses partenaires feront mieux connaître et comprendre le parc au-delà de ses limites.

5.0 Préservation et rétablissement de l'intégrité écologique



La forêt acadienne. Parcs Canada

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* stipule que la « *préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique par la protection des ressources naturelles et des processus écologiques sont la première priorité...* » pour tous les aspects de la gestion des parcs. Cette responsabilité est partagée entre tous les employés de Parcs Canada, la Section de la conservation des ressources jouant le rôle de chef de file dans la protection, l'étude et la surveillance des écosystèmes.

5.1 APERÇU DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DU PARC

5.1.1 Contexte biophysique

Le parc se trouve à l'intérieur de l'écorégion de l'Île-du-Prince-Édouard de l'écozone maritime de l'Atlantique. Ce secteur repose sur des strates faiblement inclinées de grès, de conglomérats et de schistes du Paléozoïque supérieur. Les roches sédimentaires sont recouvertes d'un till glaciaire loameux. Il y a des dépôts marins de plage et des dunes de sable éolien dans la plupart des emplacements côtiers de faible altitude. Le parc renferme quatre principaux types d'écosystèmes : les écosystèmes côtiers constitués de plages, de dunes, de promontoires de grès, de marais salants et de baies, les zones humides

se composant de marais d'eau douce et de tourbières hautes et basses, les écosystèmes aquatiques formés d'étangs et de ruisseaux et les écosystèmes forestiers.

L'environnement terrestre de la côte est dominé par des plages de sable fin et des ensembles de dunes. Le sable provient des falaises de grès relativement friable et de bancs de sable hauturiers. Les dépôts littoraux et les processus éoliens transportent le sable le long de la côte et le déposent sur de longues plages sablonneuses, ainsi qu'en une série de dunes qui se déplacent. Les dunes primaires sont recouvertes d'une végétation principalement ammophile et continuent à se déplacer au fil du temps. Les dunes secondaires et tertiaires représentent des formes de dunes progressivement plus vieilles, plus couvertes de végétation et plus stables. Des poulières s'étendent de la partie continentale en travers de la majeure partie des baies de Tracadie et de New London.

L'environnement côtier fournit un habitat spécialisé à un certain nombre d'espèces sauvages. Les plages du parc offrent un important habitat de nidification et d'alimentation à plusieurs espèces d'oiseaux de rivage, y compris au Pluvier siffleur, en danger. Des Guillemots à miroir, des Cormorans et des Goélands et/ou des Mouettes nichent sur les falaises de grès dans le secteur de Cavendish. Les dunes fournissent d'excellents lieux de reproduction au renard roux et servent également d'habitat d'alimentation au Hibou des marais, une espèce préoccupante.

Les zones sèches de till ont été défrichées pour qu'on puisse y pratiquer l'agriculture et en sont à divers stades de succession de la forêt. Les écosystèmes typiques de succession tardive devraient principalement se composer de feuillus tolérants et d'une forêt acadienne mixte, ainsi que d'épinettes noires et de mélèzes dans les zones humides et d'épinettes



Terres de la Couronne, Cavendish. Todd Keith

blanches sur la côte. La plus grande partie de ce type d'écosystème à l'intérieur du parc en est encore à divers stades de régénération des champs abandonnés et est dominée par l'épinette blanche ou un mélange d'arbustes, d'épinettes blanches et d'autres essences pionnières comme le bouleau blanc, le cerisier de Pennsylvanie et l'érable rouge. Il existe quelques forêts mixtes se composant d'érables rouges, de bouleaux jaunes et blancs, de sapins baumiers et d'épinettes blanches à Greenwich et à quelques autres endroits à l'intérieur du parc. Il reste quelques petits peuplements de feuillus tolérants mixtes composés d'érables à sucre, de hêtres américains, de bouleaux jaunes et de bois de fer (d'os-tryers de Virginie) (à un seul endroit connu) qui survivent dans des poches isolées. Le meilleur exemple de ce type de forêt indigène se trouve sur des terres de la Couronne dans le secteur de Cavendish. Il y a aussi plusieurs plantations de conifères indigènes et non

indigènes qui ont été créées dans des champs abandonnés du parc.

Les zones humides et les écosystèmes d'eau douce fournissent un habitat à plusieurs espèces de poissons et à des invertébrés aquatiques. On trouve de l'omble de fontaine dans plusieurs ruisseaux et plans d'eau du parc et du gaspareau en saison dans l'étang Schooner.

Les processus naturels les plus importants dans la zone côtière sont l'érosion et la sédimentation. En plus de remanier la géomorphologie côtière, ces processus influencent aussi bien des habitats aquatiques du parc, en modifiant des gains d'eau douce et salée et en remplissant des bassins et des lettes de dunes. On ne comprend pas bien les processus naturels de perturbation à l'intérieur des écosystèmes forestiers, en raison du défrichage des terres longtemps pratiqué dans l'île. On soupçonne que le feu n'a pas joué un rôle important dans le façonnement des écosystèmes forestiers. On déterminera cependant dans un proche avenir le régime de perturbation par le feu. Ce sont probablement la perturbation par le vent et les éruptions périodiques de populations d'insectes défoliants et rongeurs de bois qui ont amorcé la succession des écosystèmes forestiers.

5.1.2 Espèces en péril

Il y a six espèces en péril à l'intérieur du parc (TABLEAU 1). Le Pluvier siffleur, un petit oiseau de rivage qui niche sur les plages du parc, est en danger sur le plan international et inscrit à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* fédérale. L'aster du golfe Saint-Laurent est une petite plante annuelle qui pousse dans un habitat fait de sable humide et qu'on trouve dans des lettes de dunes et le long de

Tableau 1 : Espèces en péril dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nom commun	Nom scientifique	État
Pluvier siffleur	<i>Charadrius melodus melodus</i>	En danger
Aster du golfe Saint-Laurent	<i>Symphotrichum laurentianum</i>	Menacée
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Préoccupante
Garrot d'Islande (pop. de l'est)	<i>Bucephala islandica</i>	Préoccupante
Monarque	<i>Danaus plexippus</i>	Préoccupante
Bar d'Amérique (pop. du sud du Golfe)	<i>Morone saxatilis</i>	Menacée



Étang d'eau douce. John Sylvester

ruisseaux sablonneux. On a repéré cet aster à plusieurs endroits dans le parc, mais parce qu'il s'agit d'une plante annuelle et non pas vivace, sa distribution et son abondance varient d'année en année.

Les quatre autres espèces en péril ne sont pas réputées se reproduire dans le parc, même si elles peuvent utiliser des habitats précis pour s'y alimenter ou s'y reposer à différents moments de l'année.

5.1.3 Gestion en fonction de l'intégrité écologique

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* définit l'intégrité écologique comme étant « ... l'état d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques. » En d'autres mots, toutes les composantes écologiques sont présentes; en plus, de sains processus naturels se déroulent correctement et les tendances observées laissent entendre que cette situation se maintiendra.

L'énoncé d'intégrité écologique que renferme le plan de conservation des écosystèmes établi en 1998 pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard décrit l'état de santé des écosystèmes clés du parc. Les résultats préliminaires de travaux de recherche sur le parc et de surveillance de ce dernier ont permis de mieux comprendre l'état de santé de ses écosystèmes. Le TABLEAU 2 présente une évaluation préliminaire de l'état de santé des écosystèmes du parc et de la tendance observée sur ce plan.

Tableau 2 : Évaluation préliminaire des écosystèmes, parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

Écosystèmes indicateurs	État et tendance des écosystèmes*	% de la superficie du parc**	Justification de la note
Écosystèmes forestiers (y compris champs abandonnés en régénération)	Mauvaise ↑	45	Les forêts sont en train de se régénérer après le défrichage des terres et la pratique de l'agriculture, même si des essences indigènes de la forêt acadienne sont mal représentées. Il y a une fragmentation croissante à l'extérieur des limites du parc qui découle du développement de l'utilisation des terres à des fins résidentielles et récréatives, de l'agriculture et du tourisme. On a amorcé certains travaux de restauration des forêts et commencé à établir des partenariats avec d'autres à l'intérieur de l'écosystème élargi.
Écosystèmes des zones humides	Passable ↔	5	Les zones humides sont en bonne santé. La salicaire pourpre, une plante non indigène envahissante, est un facteur de stress dans certains secteurs des zones humides. La hausse du niveau de la mer reliée en partie au changement du climat mondial risque d'inonder des zones humides côtières.
Écosystèmes d'eau douce	Passable ↓	4	L'augmentation de la fragmentation et des activités d'utilisation des terres comme l'agriculture et la construction résidentielle à l'extérieur des limites du parc risque d'influencer les écosystèmes d'eau douce du fait des charges de nutriments, de l'envasement, de la hausse de la température de l'eau, de la diminution de la protection assurée par des zones tampons et de la division des écosystèmes aquatiques. Les facteurs de stress à l'intérieur des limites du parc incluent les pratiques d'utilisation des terres comme l'épandage de sel sur les routes, la tonte et la gestion du gazon à côté des cours d'eau, l'infrastructure du parc et l'insuffisance des zones tampons riveraines dans certains secteurs.
Écosystèmes côtiers	Passable ↔	30	Le piétinement a modifié certains secteurs de dunes. On en a remis en état un certain nombre. On fait de gros efforts pour rétablir le Pluvier siffleur. La hausse du niveau de la mer en partie reliée au changement du climat mondial risque d'accroître l'érosion côtière et d'inonder des terres basses à l'intérieur du parc.

* Les flèches indiquent si l'on pense que l'état d'un écosystème s'améliore, empire ou demeure stable. Ces évaluations reposent sur des données limitées et sont, par conséquent, fondées sur une approche de précaution.

** Les 16 autres pour cent du parc sont classés comme étant des installations et des routes.

Il faudra effectuer d'autres travaux de recherche et de surveillance afin de gérer en fonction de l'intégrité écologique. On créera un groupe de travail sur les écosystèmes pour contribuer à répondre aux besoins de recherche. On développera de solides partenariats avec le Réseau biorégional de Parcs Canada, les associés à l'intérieur de l'écosystème élargi et l'unité d'études en commun de la région atlantique de Parcs Canada proposée. Le reste du présent chapitre fournit des détails sur les priorités du programme d'intégrité écologique du parc.

5.2 RECHERCHE SUR LES ÉCOSYSTÈMES ET SURVEILLANCE ET INDICATEURS DE RENDEMENT

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard joue un rôle important comme lieu de recherche et de surveillance écologiques. Plusieurs universités et collèges de la région et du Canada, des chercheurs indépendants et d'autres organismes gouvernementaux tel le ministère des Pêches et des Océans, la Commission géologique du Canada et le Service canadien de la faune sont associés à ces activités.

5.2.1 Recherche écologique

La recherche joue un rôle vital en aidant Parcs Canada à comprendre le mode de fonctionnement des écosystèmes, quel rôle jouent différents habitats dans l'évolution biologique d'une espèce et en quoi l'homme influence les écosystèmes et les processus écologiques. Parcs Canada continuera à encourager la réalisation de projets de recherche qui appuieront une meilleure gestion des écosystèmes à l'intérieur du parc et de la région environnante et à participer à ces initiatives.

Les sujets de recherche importants qu'on étudiera au cours des cinq prochaines années incluent notamment la dynamique naturelle des écosystèmes de dunes de sable, les répercussions éventuelles du changement climatique sur les composantes physiques et biologiques des quatre écosystèmes indicateurs, l'efficacité de la restauration des écosystèmes aquatiques et terrestres, la diversité, l'abondance et les exigences en matière d'habitat des amphibiens à l'intérieur du parc et de l'écosystème élargi, ainsi que le rôle

écologique des corridors, la connectivité et la taille des îlots boisés à l'intérieur du parc et de l'écosystème élargi également.

5.2.2 Surveillance écologique et indicateurs de rendement

La surveillance écologique vise à détecter et à comprendre les changements d'état de santé des écosystèmes du parc. On est en train d'intégrer les efforts des parcs nationaux à une approche biorégionale qui renforcera la capacité de Parcs Canada de cerner et de signaler des tendances régionales. Cette approche est axée sur un ensemble d'indicateurs d'écosystèmes composés. On utilisera les résultats de programmes de surveillance pour signaler l'état de l'intégrité écologique dans des rapports sur l'état des parcs qu'on préparera tous les cinq ans. On utilisera également les résultats de la surveillance dans le cadre de la préparation de rapports nationaux sur l'état des aires patrimoniales protégées.

La Biorégion de l'Atlantique-Québec a répertorié six écosystèmes indicateurs qui seront le point de mire de la surveillance et des rapports. Quatre de ces écosystèmes indicateurs sont représentés à l'intérieur du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, et on a défini un certain nombre de mesures pour chaque indicateur (voir le TABLEAU 3). Au cours des prochaines années, on établira des objectifs et des seuils précis pour chacune des mesures en collaboration avec des partenaires biorégionaux et le groupe de travail sur les écosystèmes. On peaufinera les mesures et on établira des objectifs d'ici 2008. La mise en œuvre de ce programme de surveillance fournira des données destinées à appuyer une évaluation plus détaillée de l'état de santé des écosystèmes du parc. On décrira les résultats de ce programme dans un rapport sur l'état du parc avant le prochain examen de son plan directeur.

Mesures de gestion :

- Continuer à peaufiner des mesures et à établir des objectifs et des seuils d'ici 2008-2009.
- Préparer en 2011 un rapport sur l'état du parc fondé sur les résultats du programme de surveillance.

Tableau 3 : Indicateurs et mesures de l'intégrité écologique pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

Indicateurs de l'intégrité écologique	Mesures		
	Biodiversité	Processus des écosystèmes	Structure et fonction des écosystèmes
<i>Écosystèmes forestiers</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Oiseaux chanteurs • Oiseaux de proie • Lichens • Bryophytes • Plantes vasculaires • Alliaire officinale • Salamandres • Spongieuse 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcelles de régénération (pin blanc, chêne rouge, bois de fer) • Décomposition • Cycle des nutriants (bois mort) • Climat 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcelles de forêt • Composition des paysages du parc • Fragmentation des paysages • Piétinement
<i>Écosystèmes des zones humides</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Amphibiens • Sauvagine • Salicaire pourpre • Oiseaux de proie 	<ul style="list-style-type: none"> • Climat • Surveillance des glaces 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'eau
<i>Écosystèmes d'eau douce</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Populations de poissons • Benthos 	<ul style="list-style-type: none"> • Frai de l'omble de fontaine • Chlorophylle a (eutrophisation) • Hydrologie • Climat • Température de l'eau des ruisseaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'eau • Couvert riverain • Turbidité • Fragmentation des écosystèmes aquatiques
<i>Écosystèmes côtiers</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Oiseaux nichant sur les berges • Oiseaux nichant sur les falaises • Oiseaux de rivage • Oiseaux chanteurs côtiers • Oiseaux des marais salants • Pluvier siffleur • Sternes • Aster du golfe Saint-Laurent • Oiseaux de proie • Renard roux 	<ul style="list-style-type: none"> • Migration des dunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcelles de végétation • Sentiers interdits

5.3 ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS

5.3.1 Inventaire et planification

Le manque de données récentes sur le couvert végétal du parc et des terres de la Couronne fédérale limite la planification de la gestion et de la conservation de leurs écosystèmes forestiers. L'inventaire actuel de la végétation du parc date de 1978. La végétation des terres de la Couronne a été cartographiée en 1988. L'Island Nature Trust a effectué un levé des plantes vasculaires sur les terres de la Couronne à Cavendish en 2001 et en 2002. Parcs Canada se procurera dans un premier temps un inventaire à jour de la végétation de tout le parc et des terres de la Couronne pour en améliorer l'intégrité écologique.

Le nouvel inventaire servira à élaborer un plan de gestion de la végétation du parc et des terres de la Couronne. On définira dans ce plan des objectifs pour améliorer la distribution de la végétation indigène de la

forêt acadienne en utilisant diverses techniques sylvicoles, telles l'éclaircie, la plantation et la création de trouées dans les secteurs où le couvert forestier est constitué d'une seule essence (comme l'épinette blanche) pour permettre la régénération d'une diversité d'essences d'arbres indigènes. Le *Plan de gestion de la végétation* portera aussi sur l'histoire en matière d'incendies de forêt du parc et fournira un aperçu de stratégies de modification du combustible forestier conformes au *Plan de gestion du feu*.

5.3.2 Restauration de la forêt acadienne

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard se trouve à l'intérieur de la région de la forêt acadienne. Les types de forêts indigènes qu'on trouvait dans cette région incluaient des feuillus tolérant l'ombre de succession tardive et des forêts mixtes qui dominaient les secteurs de zones sèches. Les forêts qui subsistent à l'intérieur du parc se composent principalement d'épinettes blanches, de

sapins baumiers et de feuillus tolérants l'ombre de succession hâtive. Certains champs abandonnés sont principalement couverts d'arbustes et de plantes herbacées. Plusieurs plantations de conifères ont aussi été créées à l'intérieur du parc. Ces types de végétation ne représentent pas suffisamment la biodiversité indigène et n'appuient pas non plus les caractéristiques indigènes des processus écologiques de la Forêt acadienne.

Parcs Canada a commencé à remettre en état plusieurs champs abandonnés. Son programme vise à accroître la représentation des essences de la forêt acadienne à l'intérieur du parc. On a amorcé la restauration des forêts sur 16,6 hectares d'anciennes terres arables en y plantant plus de 54 000 semis durant les étés 2002 et 2003. On a désigné 21 hectares additionnels d'anciennes terres arables aux fins de leur restauration. Il existe beaucoup d'autres secteurs du parc qui offrent des possibilités de restauration active, y compris les champs abandonnés et les plantations de conifères.

Le secteur de Greenwich inclut des champs abandonnés et une zone de forêt mixte. On a délimité une partie des champs abandonnés aux fins de sa reforestation, par régénération naturelle principalement. On peut envisager une restauration active si elle est justifiée afin d'en arriver à la succession d'écosystèmes désirée. On conservera le reste des champs abandonnés à Greenwich à l'état non boisé en tant qu'élément d'un paysage culturel (voir la section 7.3.3 pour obtenir des détails).

5.3.3 Gestion du feu

La directive nationale de Parcs Canada sur la gestion du feu oblige les parcs nationaux à élaborer des plans décennaux de gestion du feu en consultation avec des intervenants des collectivités locales, les autorités des environs et des spécialistes de la gestion des incendies. Un tel plan doit inclure un calendrier quinquennal pour la gestion du combustible forestier et être approuvé par le directeur de l'unité de gestion avant l'adoption de mesures de réduction du combustible.

La régénération de peuplements denses d'épinette blanche sur des terres arables abandonnées à l'intérieur du parc a entraîné

une accumulation de bois mort et sec sur la couverture morte. Cela a soulevé des préoccupations chez les résidents locaux et les gestionnaires de Parcs Canada au sujet des risques de feux de forêt. En réponse à ces préoccupations, Parcs Canada a mené à terme un programme de cartographie du combustible qui aidera à évaluer les risques d'incendies dans des secteurs clés du parc. Les données cartographiques serviront à élaborer un plan de gestion du feu pour le parc conformément à la directive nationale s'y rattachant. Au cours des prochaines années, Parcs Canada s'efforcera de réduire le combustible dans les secteurs hautement prioritaires répertoriés grâce au programme susmentionné. On a tenu une consultation auprès de la population à propos de ce projet en février 2005.

5.3.4 Projet ayant pour thème l'intégrité écologique

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard est en train de réaliser l'un des onze projets ayant pour thème l'intégrité écologique qui ont été financés grâce à un processus national concurrentiel de Parcs Canada, à savoir l'initiative de renouvellement de l'expérience du visiteur. Cette initiative vise à promouvoir des écosystèmes sains, des collectivités en santé et une vie active en investissant dans des possibilités d'expériences offertes aux visiteurs qui soient respectueuses de l'environnement, économiquement viables et qui accroissent la protection des aires naturelles, tout en contribuant à l'éducation populaire et à de saines habitudes de vie. On mettra au point des solutions en matière de transport actif et de transport en commun à l'intérieur du parc et on les reliera aux collectivités adjacentes. La réalisation avec succès de ce projet entraînera une diminution du nombre de véhicules à moteur et d'espaces de stationnement dans le parc, une amélioration de l'intégrité écologique de ce dernier et un accroissement de la participation à une vie active. En 2006, des consultations avec l'industrie et les collectivités intéressées ont été amorcées afin d'identifier les actions à entreprendre en priorité dans le cadre de cette initiative. Le chapitre 10 fournit plus de détails sur ce projet.



Terres de la Couronne. *Todd Keith*

5.3.5 Restauration de sites perturbés

On réduira la place occupée par les aménagements à l'intérieur du parc en y restaurant des sites perturbés dont on n'a plus besoin aux fins du parc. Les installations destinées aux visiteurs et qui ont atteint la fin de leur vie utile, ou qui ne répondent plus aux besoins de ces derniers, incluent l'abri-cuisine qui surplombe la plage de North Rustico, la partie ouest de l'aire de fréquentation diurne de Brackley, y compris le court de tennis et le bloc sanitaire, l'aire de fréquentation diurne abandonnée de l'île Robinsons et une boucle d'allée pavée à l'ouest de l'aire de pique-nique de Cape Turner. On enlèvera ces installations et on remettra les secteurs dans leur état naturel. On prévoit une réduction de la taille des stationnements à la suite du projet Des parcs en santé pour des gens en santé, ce qui permettra de disposer de superficies additionnelles à des fins de restauration. On élaborera un plan de restauration à jour. On amorcera des mesures de restauration au cours des cinq prochaines années sur des sites prioritaires comme l'aire de fréquentation diurne abandonnée de l'île Robinsons.

5.3.6 Terres de la Couronne administrées par Parcs Canada

Le gouvernement fédéral a fait l'acquisition de plus de 12,5 km² de terres adjacentes au parc national depuis 1974. Ces terres sont destinées à servir de zone tampon entre le parc et les aménagements adjacents et de moyen de compenser les pertes dues à l'érosion le long du littoral. Certaines de ces

terres sont actuellement louées à des fermiers locaux à des fins de production agricole. D'autres parcelles de terres de la Couronne renferment d'importantes aires naturelles qui contribuent à l'intégrité écologique du parc. On a commencé à aménager sur ces terres plusieurs sentiers de randonnée pédestre qui améliorent l'expérience que vivent les visiteurs du parc. Certaines de ces terres de la Couronne seront intégrées au parc pendant la durée du présent plan directeur.

L'inventaire de la végétation qu'on commandera pour le parc inclura également les terres de la Couronne fédérale. Cet inventaire, parallèlement à une analyse des paysages consacrée à un examen des profils actuels de fragmentation et des exigences en matière d'habitat, aidera à définir quelles terres de la Couronne on devrait intégrer au parc national.

Les terres de la Couronne qui sont louées à des fermiers locaux peuvent renfermer des parcelles d'aires naturelles ou être indispensables pour établir et maintenir la connectivité entre de plus grandes parcelles de type habitat sur une terre de la Couronne ou un terrain du parc. En pareils cas, on tiendra des discussions avec les producteurs agricoles concernés pour déterminer le moyen le plus approprié de protéger ces biens précieux. Lorsque des terres de la Couronne continueront à être exploitées à des fins agricoles, Parcs Canada examinera les pratiques de gestion connexes avec les fermiers pour tendre vers une réduction continue des apports chimiques.

5.3.7 Questions de biodiversité

On a récemment découvert dans le parc de l'alliaire officinale. Il s'agit d'une plante envahissante qui peut rapidement déplacer la plus grande partie de la flore indigène à l'intérieur du sous-étage de forêts où dominent les feuillus. On poursuit les efforts pour déterminer sa distribution dans le parc et étudier des méthodes de contrôle. Parcs Canada collaborera avec ses partenaires pour établir la distribution de cette plante sur les terres privées adjacentes au parc.

La spongieuse est un insecte non indigène qui pourrait éventuellement menacer les feuillus du parc. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) la surveille dans l'île depuis des années. Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard s'est joint à cet effort en utilisant les protocoles de l'ACIA.

Objectif de gestion des écosystèmes forestiers :

Préserver un ensemble sain et diversifié de communautés végétales indigènes grâce à une gestion active qui assure de plus en plus la représentation des écosystèmes de la Forêt acadienne.

Mesures de gestion :

- Achever un nouvel inventaire de la végétation pour le parc national et les terres de la Couronne fédérale adjacentes.
- Élaborer un plan de gestion de la végétation pour le parc national et les terres de la Couronne.
- Accélérer les opérations de restauration de la forêt acadienne en se fondant sur le Plan de gestion de la végétation.
- Surveiller la régénération naturelle à Greenwich pour évaluer la nécessité d'une intervention active.
- Élaborer un plan de gestion du feu pour s'attaquer aux risques d'incendies de forêt et mettre en œuvre des mesures de réduction du combustible sur des sites prioritaires.
- Mettre en œuvre le projet ayant pour thème l'intégrité écologique afin de réduire le nombre de véhicules à moteur et de stationnements.
- Préparer un plan de restauration pour des sites perturbés et appliquer des mesures prioritaires.

- Effectuer une évaluation des terres de la Couronne, ainsi qu'une analyse de la fragmentation des paysages, pour déterminer quels secteurs on devrait intégrer dans des limites élargies du parc national.
- Évaluer les pratiques de gestion dans les secteurs des terres de la Couronne qu'on loue aux fins de l'agriculture. Collaborer avec les producteurs agricoles pour améliorer la durabilité environnementale de cette activité en réduisant au fil du temps les facteurs de production chimiques et en protégeant les valeurs clés de la biodiversité sur ces terres.
- Surveiller l'apparition et la distribution de l'alliaire officinale et de la spongieuse et appliquer des mesures de contrôle, selon les principes de la lutte intégrée contre les parasites, pour en réduire le plus possible les incidences sur la flore indigène et les écosystèmes.

5.4 ZONES HUMIDES ET ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

Les zones humides du parc incluent des marais d'eau douce et des tourbières hautes et basses. Les écosystèmes aquatiques du parc se composent de beaucoup de petits ruisseaux et étangs. Ces écosystèmes fournissent un habitat à une diversité d'espèces de plantes, d'invertébrés, de poissons et d'oiseaux. Le parc n'englobe qu'une petite partie des bassins versants. Étant donné que tous leurs cours supérieurs sont situés à l'extérieur des limites du parc, les voies navigables de ce dernier sont exposées à l'envasement et à la charge en éléments nutritifs découlant d'activités comme l'agriculture et la foresterie et du développement du tourisme. La restauration d'écosystèmes aquatiques sains constitue une priorité.

La popularité de la pêche sportive à l'intérieur du parc diminue, même si un certain nombre de gens pratiquent encore ce sport dans l'étang Schooner. Parcs Canada est intéressé à améliorer la conservation des populations de poissons à l'intérieur du parc. L'Agence examinera au cours des cinq prochaines années, en collaboration avec le public, le niveau de la pression de pêche et étudiera la faisabilité d'une réduction ou d'une élimination de la pêche sportive dans le parc.



Grand héron. *Parcs Canada*

5.4.1 Questions de biodiversité

Deux espèces végétales non indigènes envahissantes constituent une menace pour la biodiversité à l'intérieur des zones humides et des écosystèmes aquatiques du parc. La salicaire pourpre est une espèce végétale des zones humides qui déplace la végétation indigène dans les marais et les secteurs riverains. On sait depuis nombre d'années qu'il y en a dans le parc et les efforts destinés à l'éradiquer n'ont donné jusqu'ici que des résultats mitigés. La myriophylle en épi est une plante aquatique non indigène dont on a pour la première fois enregistré la présence dans l'Île-du-Prince-Édouard à partir de l'étang Schooner en 1999. Elle est très envahissante et peut être facilement propagée à d'autres plans d'eau par des plaisanciers.

Objectif de gestion des zones humides et des écosystèmes aquatiques :

Améliorer l'état de santé des écosystèmes aquatiques grâce à des initiatives de gestion des bassins versants.

Mesures de gestion :

- Élaborer un plan de restauration des écosystèmes aquatiques du parc, en mettant l'accent au départ sur la restauration du ruisseau Balsam Hollow là où il croise le

terrain de golf de Green Gables, ce qui inclura un plan pour évaluer, restaurer et préserver les zones riveraines le long des cours d'eau et des étangs, et préserver ou agrandir les zones tampons aquatiques adjacentes à l'infrastructure du parc.

- Examiner l'activité de pêche sportive.
- Appliquer une politique de quarantaine pour l'étang Schooner afin d'empêcher la myriophylle en épi de se propager à d'autres plans d'eau. Le plan de restauration aquatique contiendra des mesures relatives à la gestion de cette espèce envahissante dans l'étang Schooner se fondant sur l'utilisation des principes de la lutte intégrée contre les parasites.
- Surveiller l'apparition et la distribution de la salicaire pourpre et appliquer des mesures de contrôle, fondées sur la lutte intégrée contre les pesticides, pour réduire le plus possible ses incidences sur les zones humides et les écosystèmes aquatiques.

5.5 ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS

Le paysage côtier du parc national se compose d'ensembles de plages-de dunes, de promontoires rocheux, de marais salants et de barachois. Il abrite plusieurs espèces rares et d'importantes aires de reproduction et de repos. C'est un environnement dynamique qui change constamment. C'est également l'environnement le plus visité et un symbole iconique de l'expérience du visiteur.

5.5.1 Gestion des dunes de sable

Les dunes de sable sont des habitats fragiles ancrés par la végétation que les piétons peuvent facilement endommager en y circulant. Les surfaces des dunes dégradées créent des faiblesses qui accélèrent l'érosion durant les épisodes de vents forts ou pendant les tempêtes. Parcs Canada fournit des passerelles appropriées au-dessus des dunes comme des trottoirs de bois et des escaliers sur toutes les plages principales et la plupart des plages secondaires afin d'en faciliter l'accès aux visiteurs et de réduire les impacts de l'être humain sur les buttes de sable.



Dunes de sable, Greenwich. *Parcs Canada*

Ces dernières années, l'Agence Parcs Canada s'est efforcée davantage de sensibiliser les visiteurs à la fragilité des écosystèmes des dunes et de les encourager à utiliser uniquement les passerelles officielles. Dans certaines zones où cette approche s'est avérée inefficace, le directeur a promulgué une ordonnance pour fermer les secteurs endommagés. On a placé des écriteaux et des clôtures peu voyantes dans ces secteurs pour décourager les gens d'utiliser les sentiers non-autorisés. Cette approche a grandement aidé la végétation des dunes à repousser et les structures de ces dernières à se stabiliser. Parcs Canada continuera à utiliser cette approche pour s'attaquer à la dégradation de tous les secteurs préoccupants situés à l'intérieur des dunes de sable du parc. L'utilisation et la réhabilitation de ces sentiers battus serviront de mesure de surveillance.

Certains gens qui vont sur la plage grimpent sur les côtés des dunes faisant face à la mer pour jouer ou atteindre une position avantageuse à partir de laquelle apercevoir le

rivage. Les efforts de sensibilisation destinés à freiner cette activité ont jusqu'ici donné certains résultats, mais le problème n'est pas réglé. Des visiteurs qui comprennent les incidences du piétinement des dunes ont demandé que Parcs Canada prenne des mesures plus rigoureuses pour protéger les buttes de sable.

L'Agence continuera à entretenir les passerelles actuelles et évaluera la nécessité de fournir des trottoirs de bois ou des escaliers additionnels afin de faciliter aux visiteurs l'accès aux plages. Elle poursuivra ses efforts pour sensibiliser les visiteurs à la fragilité de l'environnement des dunes et pour faire en sorte qu'ils se conforment davantage aux ordonnances sur la fermeture des buttes de sable.

5.5.2 Érosion côtière

L'érosion est un processus naturel qui façonne continuellement le littoral à l'intérieur du parc national, réduisant le grès en grains de sable qui reconstituent les plages et les dunes. Le long de la côte nord de l'Île-du-Prince-Édouard, le niveau de la mer augmente encore actuellement en raison des effets persistants de la dernière glaciation. Une autre augmentation du niveau de la mer est en train de se produire du fait du réchauffement du climat mondial. Ces forces continueront à influencer la vitesse d'érosion et la distribution de dépôts de sable le long du littoral. Une portion importante de l'île Robinsons s'est érodée et a été redéposée plus loin en direction de la terre dans la baie de Rustico à l'extérieur des limites du parc. Des changements similaires pourraient ultérieurement se produire dans d'autres secteurs du parc comme Blooming Point et la flèche littorale de Cavendish. Parcs Canada devra collaborer avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard pour veiller à ce qu'on continue à protéger ces reliefs de sable mobile à mesure qu'ils évolueront et changeront d'emplacement.

Les efforts destinés à protéger la côte à l'aide d'une carapace en pierres, de brise-lames et d'autres ouvrages s'avèrent coûteux et inefficaces à long terme. La politique de Parcs Canada vise maintenant à laisser les processus naturels, y compris l'érosion, se

poursuivre en les entravant au minimum chaque fois que c'est possible. Une bonne partie de l'infrastructure du parc, ce qui inclut les routes, les installations des plages et les campings, est située à étroite proximité de la côte, endroit où l'érosion posera des défis au cours des prochaines années. Parcs Canada a créé une série d'emplacements de surveillance de l'érosion afin de déterminer les vitesses moyennes d'érosion côtière et de définir des tendances sur ce plan. Les résultats de la surveillance indiquent que plusieurs secteurs du littoral s'érodent à des vitesses de plus d'un mètre par année. Une puissante onde de tempête observée en décembre 2004 a entraîné des vitesses d'érosion anormalement élevées pour cette année-là, des valeurs extrêmes d'érosion du littoral atteignant jusqu'à 9,50 m et 5,65 m ayant été enregistrées à Covehead et à la plage Dalvay respectivement en une seule période de douze mois.

5.5.3 Marais salants et barachois

Les marais salants sont des habitats très productifs à la jonction de la terre et de la mer. Il existe des marais importants à l'intérieur du parc le long de la côte des baies de Brackley et de Covehead et sur le côté intérieur de la flèche littorale de Cavendish. Ces marais fournissent un habitat d'alevinage aux poissons juvéniles et constituent d'importantes aires d'alimentation et de repos pour beaucoup d'espèces d'oiseaux.

Une petite route en gravier menant à la flèche littorale de Cavendish a isolé une partie d'un marais salant et entrave les échanges maréaux d'eau de mer avec le marais supérieur. Parcs Canada a l'intention de convertir cette partie de la route en sentier et en pont fait d'un trottoir de bois afin de rétablir la connexion hydrologique et les processus écologiques à l'intérieur de ce marais salant, ce qui offrira également aux visiteurs une nouvelle expérience dans ce secteur du parc (voir la section 10.4.1 pour obtenir plus de détails). On drague régulièrement les ruisseaux sablonneux qui s'écoulent de plusieurs étangs pour éviter qu'ils n'aient des répercussions sur l'infrastructure actuelle du parc. On s'efforcera au cours des prochaines années de restaurer les émissaires du lac Dalvay et

de l'étang Long afin de rétablir leur régime d'écoulement naturel et d'éviter d'avoir ultérieurement à les draguer. On élaborera un plan de restauration pour orienter ce projet.

5.5.4 Questions de biodiversité

Les écosystèmes côtiers sont importants pour deux espèces en péril : le Pluvier siffleur et l'aster du golfe Saint-Laurent. La fermeture d'aires de nidification du Pluvier siffleur sur des plages du parc durant sa saison de reproduction et la participation au programme de surveillance de cette espèce ont aidé à en maintenir la population du parc à un niveau relativement stable ces dernières années. L'Agence continuera au cours des prochaines années à appliquer les mesures qu'elle a prises pour le Pluvier siffleur et qui s'inscrivent à l'intérieur d'un effort de rétablissement d'envergure internationale.

Il faut protéger les principaux habitats de sable humide dans les lettes de dunes et le long des ruisseaux sablonneux pour assurer la persistance à long terme de l'aster du golfe Saint-Laurent. Parcs Canada préparera pour cette espèce un plan de gestion qui définira les mesures de protection qu'elle exige afin d'en assurer la survie à l'intérieur du parc.

Objectif de gestion des écosystèmes côtiers :

Préserver des paysages côtiers sains et dynamiques régis par des processus de perturbation naturels qui appuient une gamme complète d'éléments constituant la biodiversité indigène et qui présentent des expériences enrichissantes aux visiteurs.

Mesures de gestion :

- Continuer à surveiller le couvert végétal des dunes et installer des clôtures ou prendre d'autres mesures, comme placer des passerelles additionnelles, pour s'attaquer à la dégradation de tous les secteurs problématiques.
- Examiner des solutions destinées à faire qu'on se conforme davantage aux stratégies de protection des dunes.
- Collaborer avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard pour élaborer des protocoles afin de s'attaquer à la question de la propriété et de la conservation des reliefs de sable mobile qui peuvent se



Pluvier siffleur. *Parcs Canada*

déplacer à l'extérieur des limites établies du parc.

- Continuer à surveiller l'érosion côtière et cerner des aspects pouvant poser des problèmes afin d'allouer du temps pour consulter le public au sujet de changements éventuels aux emplacements de l'infrastructure.
- Rétablir les échanges maréaux dans le marais salant de la flèche littorale de Cavendish.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de restauration pour les émissaires du lac Dalvay et de l'étang Long.
- Continuer à participer à la stratégie de rétablissement du Pluvier siffleur au Canada atlantique.
- Participer activement au programme régional de gestion de l'aster du golfe Saint-Laurent.

5.6 SÉCURITÉ DU PUBLIC ET APPLICATION DE LA LOI

La direction du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard a achevé en 1999 l'élaboration d'un plan de sécurité du public aux fins de la promotion de la prévention des accidents, de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en pareils cas. Ce plan définit des problèmes de sécurité et fournit un aperçu d'une stratégie destinée à les régler afin de réduire les risques d'incidents menaçant la sécurité du public. Il a

été préparé avant l'ajout de Greenwich au parc national. On est en train de préparer un addenda afin d'y englober le secteur de Greenwich et on prévoit réviser en entier le plan en question pour 2008.

L'Agence Parcs Canada est chargée de veiller à la protection de ressources écologiques et culturelles en se conformant à la législation et à la réglementation pertinentes. Elle est aussi chargée, en collaboration avec la GRC, de maintenir la paix publique sur les terres qu'elle administre. Le programme d'application de la loi est fortement axé sur l'objectif consistant à en arriver à s'y conformer par la prévention, l'éducation et la sensibilisation.

On a préparé en 2005 un plan d'application de la loi pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Les orientations stratégiques dont ce plan fournit un aperçu :

- assureront un niveau suffisant de protection et d'application de la loi pour garantir la paix publique à l'intérieur du parc;
- seront axées sur l'application de mesures de protection des ressources et de mesures appropriées d'atténuation des risques fondées sur des normes et des procédures nationales;
- feront la promotion d'approches multidisciplinaires qui feront appel à des gardiens, à d'autres employés chargés de veiller à ce qu'on se conforme à la loi et à des policiers.

Mesures de gestion :

- Ajouter Greenwich au plan de sécurité du public et examiner ce plan en entier en 2008.
- Mettre en œuvre le plan d'application de la loi et collaborer avec d'autres organismes chargés de l'appliquer pour assurer la protection des ressources du parc et le maintien de la paix dans ce dernier.

6.0 Zonage du parc et constitution de réserves intégrales

Parcs Canada utilise un système de zonage fondé sur les ressources pour répartir l'utilisation des terres à l'intérieur des parcs nationaux. Le zonage est un outil de gestion important qui contribue à appuyer la vision du parc en orientant les visiteurs vers des secteurs appropriés de ce dernier pour qu'ils l'utilisent de façon compatible avec cette vision et en veillant à ce qu'on protège fortement ses aires écologiques ou culturelles rares ou fragiles.

Le plan de zonage du parc est illustré sur les CARTES 2A, 2B et 2C. Ce plan englobe un certain nombre de changements apportés au plan de zonage précédent qui sont destinés à assurer une plus grande protection écologique et à refléter l'évolution de l'utilisation du parc par ses visiteurs. À Greenwich, on a accru la protection en élargissant le secteur de la zone I et en ajoutant un secteur de la zone II pour protéger un important habitat de la Forêt acadienne du côté sud des grands ensembles de dunes. La zone II inclut également le trottoir de bois flottant sur l'étang Bowley et une partie de la plage.

On n'a apporté qu'un seul petit changement au zonage dans le reste du parc, où un petit secteur, qu'on avait précédemment désigné comme étant une zone IV pour y loger les anciens aire de fréquentation diurne et théâtre en plein air de l'île Rustico (Robinsons), a été converti en zone III. Cette aire de fréquentation diurne est fermée depuis 1988. Le nouveau zonage s'harmonise avec les terres environnantes et reflète l'intention de restaurer l'habitat naturel de cette aire.

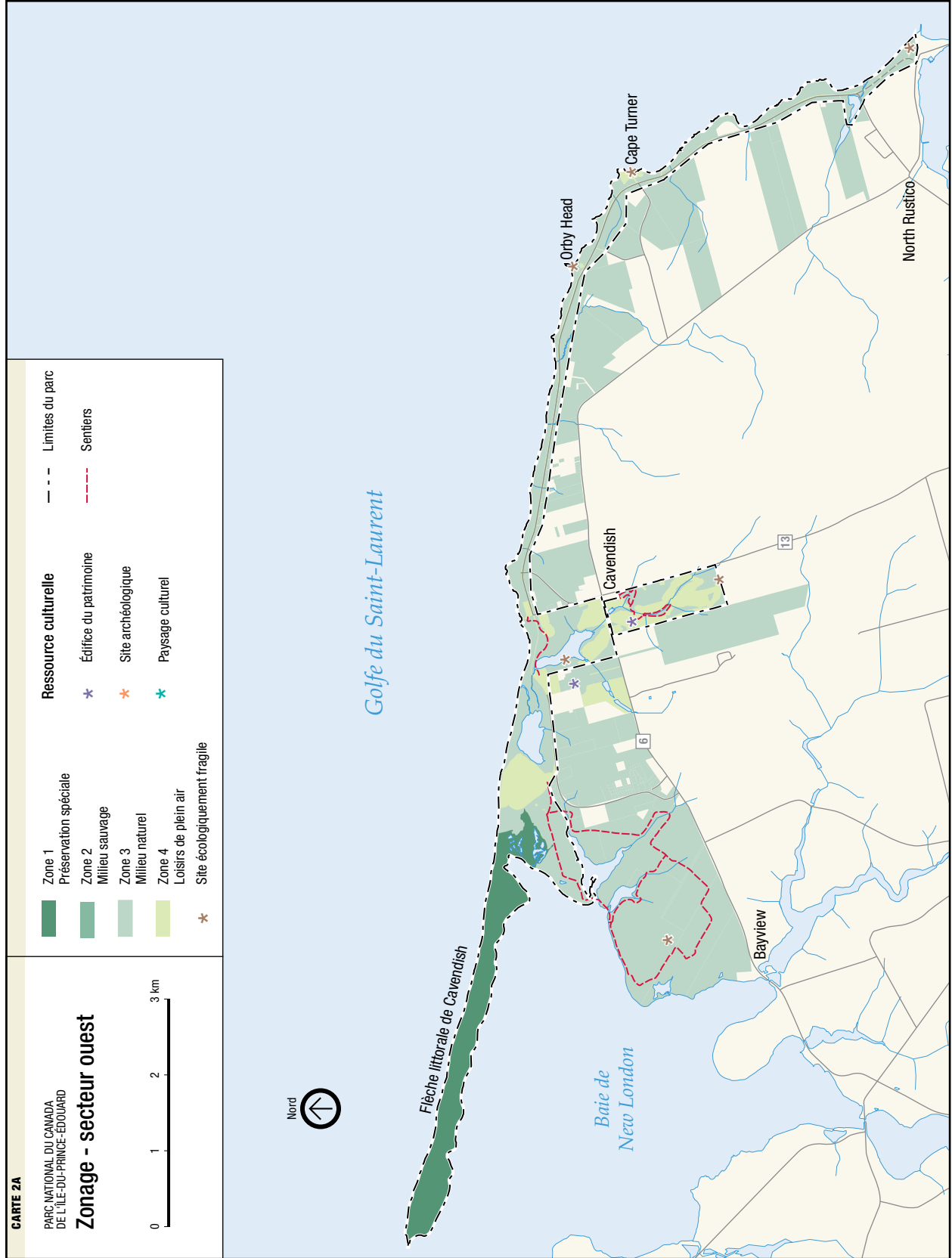
On a aussi défini une partie du parc pour la désigner réserve intégrale conformément à l'article 14 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. L'aire intégrale désignée et les catégories de zonage utilisées à l'intérieur du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard sont décrites ci-dessous. On a appliqué le zonage

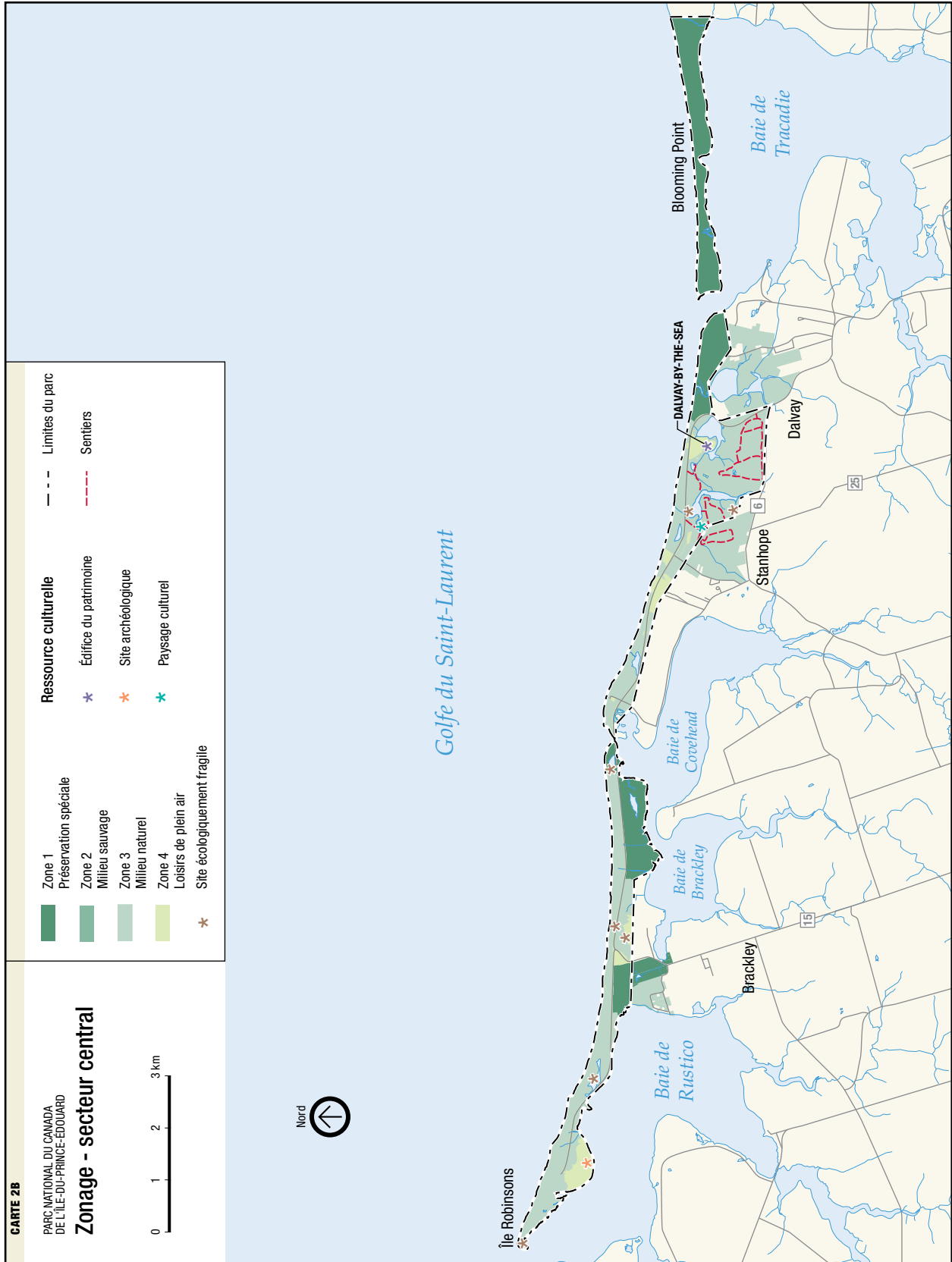
autant aux terres du parc national qu'aux terres de la Couronne fédérale.

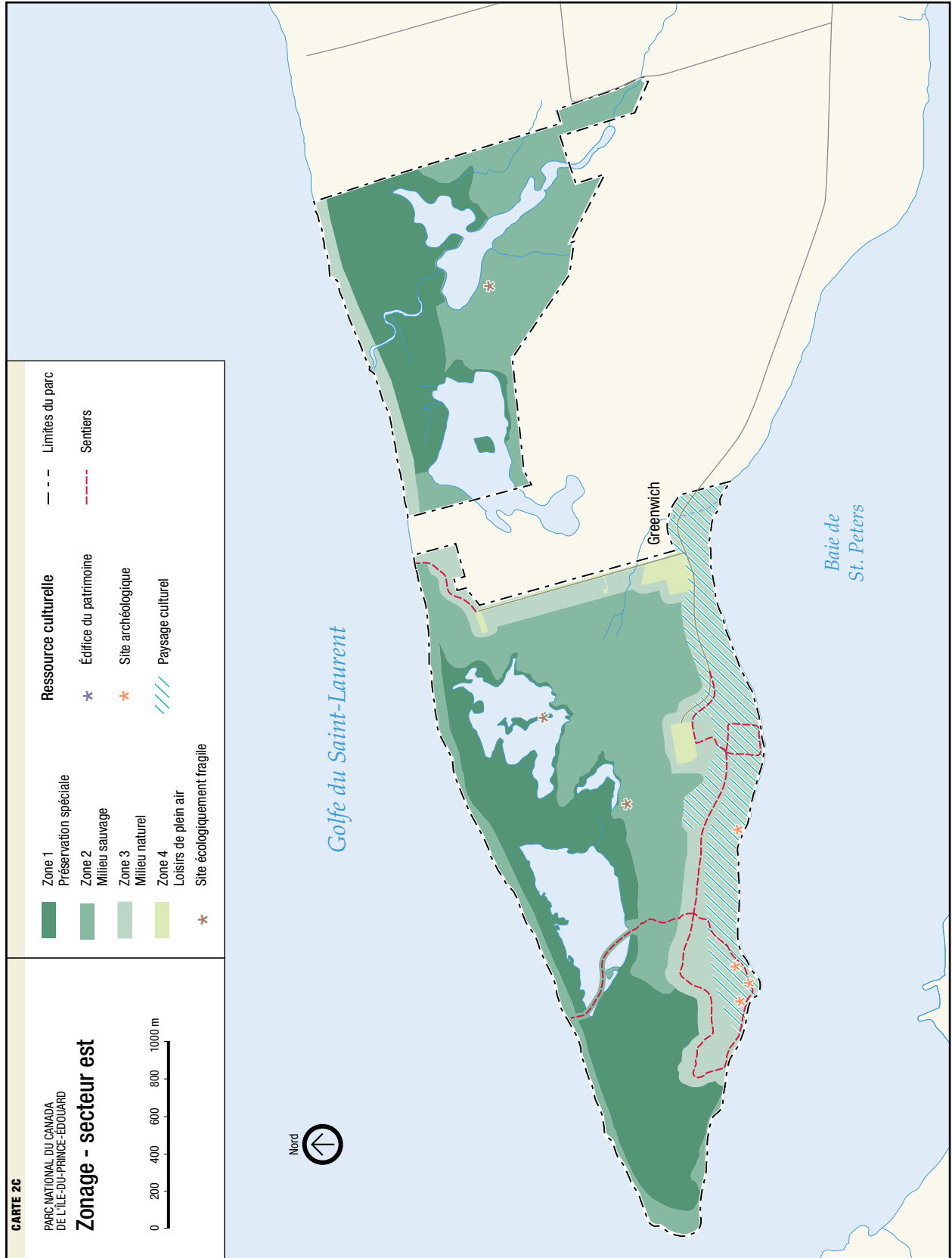
6.1 ZONE I – ZONE DE PRÉSERVATION SPÉCIALE

La zone I est la catégorie qui assure le plus de protection à l'intérieur du système de zonage de Parcs Canada. On inclut dans cette zone les secteurs du parc qui font partie des meilleurs exemples des caractéristiques représentant la région naturelle, ou qui appuient des caractéristiques naturelles ou culturelles exceptionnelles ou rares. On peut aussi utiliser cette zone pour protéger des secteurs qui sont trop fragiles pour permettre l'aménagement d'installations ou pour accueillir un grand nombre de visiteurs. La préservation est la principale préoccupation des gestionnaires à l'intérieur des secteurs de la zone I. L'accès et la circulation en véhicule à moteur y sont interdits. On peut en interpréter les caractéristiques naturelles hors des lieux.

Il existe huit secteurs de la zone I qui englobent une superficie totale de 834,9 hectares représentant 22,7 % du parc et des terres de la Couronne. Ces secteurs assurent un niveau élevé de protection à des caractéristiques fragiles et représentatives comme des systèmes de cordons littoraux-dunaires sur les flèches littorales de Cavendish et de Blooming Point, des contre-crêtes et des dunes paraboliques complexes à Greenwich, des zones humides de marais salants et saumâtres dans les baies de New London, de Brackley et de Covehead, des zones humides d'eau douce à Greenwich, des dunes tertiaires boisées à Greenwich et à Brackley et d'excellents systèmes dunaires primaires et secondaires à Dalvay. Plusieurs de ces secteurs de la zone I incluent un habitat important pour le Pluvier siffleur et l'aster du golfe Saint-Laurent.







6.2 ZONE II – RÉSERVES INTÉGRALES

Les réserves intégrales de la zone II sont destinées à protéger des paysages naturels représentatifs où les visiteurs peuvent admirer une nature à l'intérieur de laquelle les intrusions humaines ou les installations sont limitées le plus possible. L'expérience du visiteur dans ces secteurs est axée sur les activités comme la randonnée et le cyclisme. L'accès et la circulation en véhicule à moteur y sont interdits.

On a créé autour des secteurs de la zone I à Greenwich des réserves intégrales de la zone II totalisant 246,9 hectares, ou 6,7 % de tout le parc et de toutes les terres de la Couronne. Ces secteurs de la zone II englobent un habitat forestier à la lisière des ensembles de dunes principaux et le secteur de la plage s'étendant de l'aire de fréquentation diurne de Greenwich autour de la pointe de la péninsule jusqu'au sentier Tlaqatik. Ce secteur de la zone II inclut également quelques anciennes terres arables qu'on reboisera. Les secteurs de la zone II fournissent une zone tampon entre les secteurs des dunes et des zones humides de la zone I et les secteurs des zones III et IV où est située la plus grande partie de l'infrastructure destinée aux visiteurs.

6.3 ZONE III – ZONE DE MILIEU NATUREL

Les secteurs de la zone III sont gérés comme des milieux naturels capables de supporter une gamme d'expériences offertes aux visiteurs. Ces secteurs permettent aux visiteurs de jouir des caractéristiques naturelles et culturelles du parc et de se renseigner sur elles grâce à des activités récréatives et éducatives de plein air exigeant un minimum d'installations et de services.

Les secteurs de la zone III dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard englobent une superficie totale de 2 352,9 hectares, ou 64,1 % du parc et des terres de la Couronne. La plupart des sentiers de randonnée pédestre du parc, bien des éléments d'exposition didactique et nombre de plages du parc sont situés à l'intérieur de ces secteurs de la zone III. Presque toutes les terres de la Couronne fédérale sont incluses dans cette catégorie de zonage.

6.4 ZONE IV – LOISIRS DE PLEIN AIR

On applique la désignation zone IV à des secteurs limités capables de supporter une fréquentation plus intensive des visiteurs et de grandes installations. Ces zones y assurent un accès direct par véhicule à moteur.

Les secteurs de la zone IV dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard incluent toutes les routes pavées, les stationnements et les installations des plages, les campings, Green Gables et le terrain de golf de Green Gables, le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea, le Centre d'interprétation de Greenwich et les aires de fréquentation diurne de Brackley et de Cavendish East. L'ensemble de ces secteurs englobe 235,6 hectares, ou 6,4 % de tout le parc et de toutes les terres de la Couronne.

La parcelle des terres de la Couronne acquises près de Cavendish en 2005 a été principalement placée dans la catégorie de la zone IV. Comme on est encore en train d'esquisser un plan d'aménagement pour cette propriété, il faut faire montre de souplesse jusqu'à ce que des décisions soient prises. Une fois l'aménagement de cette propriété achevé, on entreprendra un examen du zonage et on proposera si nécessaire un nouveau zonage durant le prochain examen du plan directeur du parc.

6.5 DÉSIGNATIONS DE SITES ÉCOLOGIQUEMENT FRAGILES

Les sites écologiquement fragiles méritant une protection spéciale ne sont pas, dans certains cas, adéquatement inscrits à l'intérieur du système de zonage. Cette situation se produit généralement parce que les sites sont trop petits pour être effectivement désignés comme des secteurs distincts de la zone I, ou parce que l'emplacement et/ou la taille des sites eux-mêmes, des lieux de nidification, par exemple, peu(ven)t varier d'année en année.

Il existe onze endroits précis désignés comme étant des sites écologiquement fragiles. Ils incluent plusieurs emplacements de plantes rares, un site paléontologique, des aires de nidification et une source d'eau douce. En plus, tous les lieux de nidification du Pluvier siffleur à l'intérieur du parc sont inclus en saison dans cette désignation. Le fait de reconnaître des sites comme étant

écologiquement fragiles permet de s'assurer qu'on protège les valeurs pour lesquelles ils ont été désignés et que les gestionnaires en tiennent compte à l'intérieur de toutes les décisions ou mesures qu'ils adoptent.

6.6 RÉSERVES INTÉGRALES CONSTITUÉES

Les terres situées à l'intérieur des parcs nationaux peuvent être constituées en réserves intégrales aux termes de l'article 14 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Ces réserves intégrales fournissent une solide protection juridique parce qu'elles sont créées légalement, par règlement, aux termes de la Loi. La constitution d'une réserve intégrale prouve l'engagement de Parcs Canada à l'égard des Canadiens de protéger à long terme les secteurs qu'une telle réserve englobe.

On ne peut autoriser dans une réserve intégrale une activité qui modifierait le caractère sauvage de l'endroit. Son infrastructure devrait y être rudimentaire, revêtir la forme de sentiers de randonnée pédestre et de trottoirs de bois, par exemple. Aucune activité en véhicule à moteur ne devrait y être autorisée, sauf celle(s) que la gestion du parc pourrait exiger.

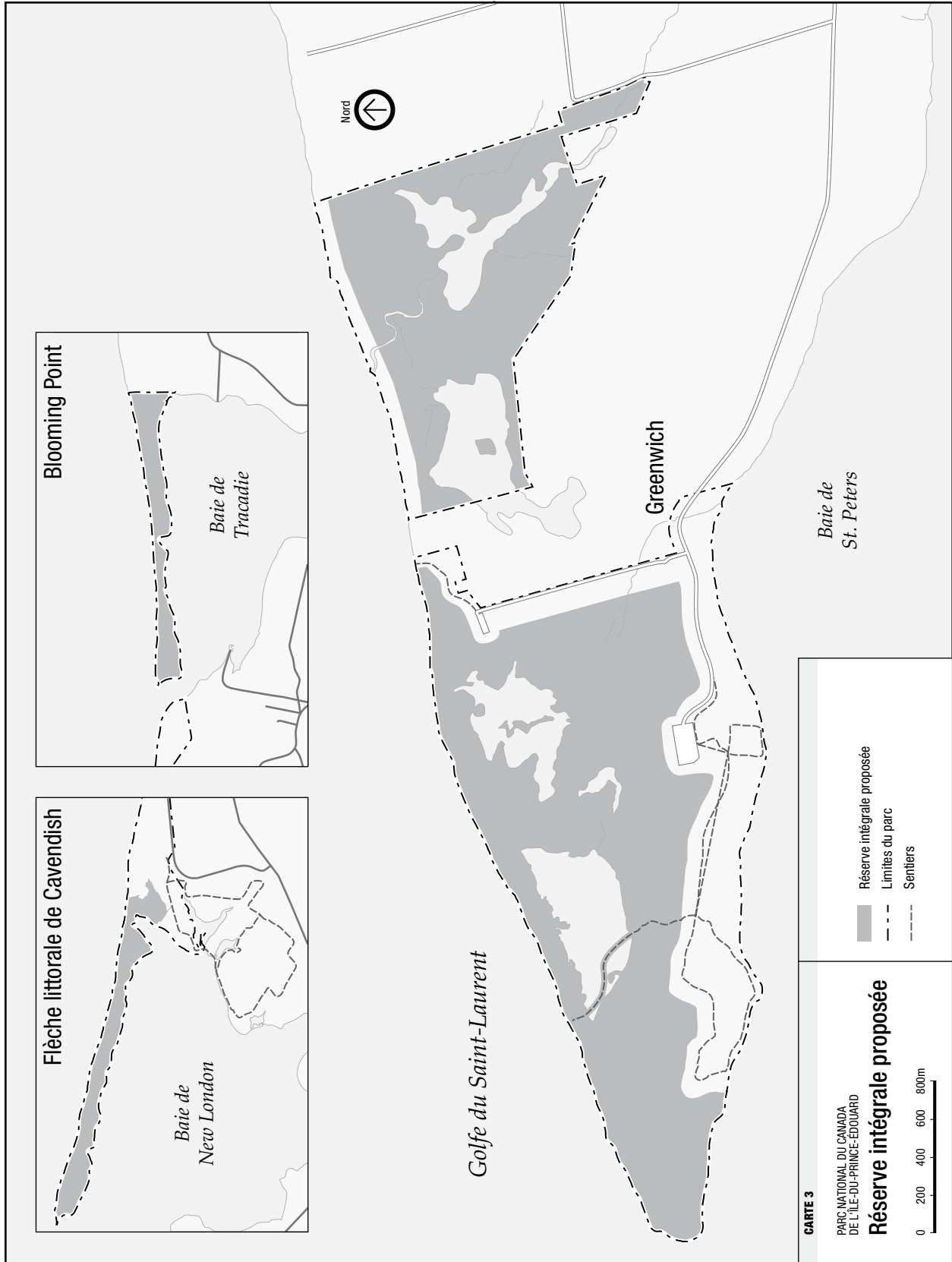
Le parc renferme certains des exemples les plus remarquables d'écosystèmes de plages-de dunes côtières représentatives de la région naturelle de la plaine des Maritimes, les meilleurs étant ceux protégés à titre de secteurs de la zone I. Il protège également des

écosystèmes côtiers de dunes de sable et de zones humides exceptionnels à Greenwich, y compris des dunes paraboliques rares et des contre-crêtes s'y rattachant appelées *Gegenwälle*. Afin d'assurer la protection à long terme de ces secteurs, Parcs Canada créera une réserve intégrale qui englobera les secteurs de la zone I des flèches littorales de Cavendish et de Blooming Point, ainsi que les secteurs de la zone I et de la zone II aux alentours de Greenwich (voir la CARTE NO 3). Cette réserve intégrale renfermera environ 835 hectares. C'est l'équivalent de 23 % de tout le parc et de toutes les terres de la Couronne.

Il faut préparer un plan cartographique administratif qui doit être approuvé par l'arpenteur général des terres du Canada et préparer un règlement et le déposer aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* pour achever le processus de constitution d'une réserve intégrale. La carte officielle décrivant la réserve intégrale peut différer légèrement de celle présentée dans le présent plan directeur du parc, en raison des exigences de la carte d'arpentage.

Mesures de gestion :

- Collaborer avec Ressources naturelles Canada afin de préparer des plans cartographiques administratifs pour les réserves intégrales proposées.
- Constituer une réserve intégrale dans le parc d'ici 2008.



7.0 Gestion des ressources culturelles



Green Gables. John Sylvester

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard protège diverses ressources culturelles de niveaux I et II qui reflètent la longue histoire de l'utilisation des terres par les Autochtones et les colons acadiens, français et britanniques. Ces ressources sont décrites ci-dessous et illustrées sur les CARTES 2A, 2B et 2C.

7.1 RESSOURCES CULTURELLES DE NIVEAU I

Les ressources culturelles de niveau I sont celles jugées d'importance nationale, d'après les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC). Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard protège deux ressources culturelles de niveau I : le lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea et Green Gables, qui fait partie du lieu historique national du Canada du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery. Le plan directeur établi pour le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea est présenté au chapitre 8. Green Gables est décrite brièvement ci-dessous.

7.1.1 Green Gables

Green Gables et le paysage environnant ont inspiré *Anne... la maison aux pignons verts* de L.M. Montgomery et sa suite *Anne d'Avonlea*. Lucy Maud Montgomery est reconnue comme une personne d'importance historique nationale. On a protégé Green Gables à titre d'importante ressource culturelle en raison de sa relation avec l'auteure. On a également « reconnu » la maison à titre d'édifice fédéral du patrimoine en 1985.

Les éléments paysagers voisins, Balsam Hollow, la « Forêt hantée » et le « Sentier des amoureux », en particulier, sont des aspects importants du paysage littéraire décrit par L.M. Montgomery. On préservera et interprétera ces éléments de façon à ce que les visiteurs comprennent l'importance de ce cadre pour l'auteure et ses œuvres de fiction.

On a achevé un vaste réaménagement de Green Gables depuis la préparation du dernier plan directeur du parc. Cet aménagement a permis au lieu d'accueillir plus de visiteurs et de mieux mettre en valeur l'histoire de Lucy Maud Montgomery. Environ 168 000 personnes ont visité annuellement le lieu au cours des cinq dernières années. Les visiteurs se sont également montrés de plus en plus intéressés à l'explorer durant les saisons intermédiaires.

Le lieu historique national du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery a été désigné par le ministre de l'Environnement en mars 2005. Il se compose de deux principaux éléments : le lieu de résidence de Lucy Maud Montgomery à Cavendish (propriété privée) et Green Gables. Ce nouveau lieu peut présenter de nouvelles possibilités d'améliorer l'expérience du visiteur et les activités d'apprentissage en collaboration avec des partenaires. On préparera un énoncé d'intégrité commémorative et un plan directeur séparés pour ce lieu historique national.



Fouille archéologique à Greenwich. Scott Buchanan

Mesures de gestion :

- Examiner avec ses partenaires la faisabilité d'établir des heures d'opération plus souples pour Green Gables durant la saison morte.
- Étudier à fond, en collaboration avec d'autres, des possibilités d'offrir aux visiteurs de nouvelles expériences et occasions d'apprentissage.
- Collaborer avec les autres propriétaires pour préparer un énoncé d'intégrité commémorative et un plan directeur pour le lieu historique national d'ici les cinq prochaines années.

7.2 INVENTAIRE DES RESSOURCES CULTURELLES DE NIVEAU II

Les ressources culturelles de niveau II sont celles qu'on juge de valeur historique, en raison de leur importance régionale ou locale, ou de leur utilité pour interpréter des tendances historiques sur le plan du peuplement et de l'utilisation des terres. Parcs Canada accorde une priorité élevée à la protection de ces ressources culturelles à l'intérieur des parcs nationaux.

Les ressources de niveau II sont assujetties à la *Politique sur la gestion des ressources*

culturelles de Parcs Canada (de 1994). Cette politique fournit un aperçu d'un ensemble de cinq principes qui régissent la gestion des ressources culturelles dans les parcs nationaux. Il faut tenir compte de ces principes, qui sont la *valeur, l'intérêt du public, la compréhension, le respect et l'intégrité*, dans le cadre de la formulation de toutes les décisions touchant des ressources culturelles. On s'assure au moyen d'une surveillance et d'un examen périodiques que les objectifs en matière de gestion des ressources culturelles sont atteints.

On a effectué un inventaire des ressources culturelles et une évaluation de toutes les ressources culturelles potentielles à l'intérieur du parc durant l'examen du plan directeur du parc afin de déterminer les sites ou les caractéristiques qu'il faudrait reconnaître comme des ressources culturelles de niveau II. On a dénombré un certain nombre de ressources culturelles de niveau II dans les catégories suivantes :

- ressources archéologiques : ces ressources incluent des sites autochtones à Greenwich, à l'île Robinsons et à Blooming Point et des lieux de peuplement français, acadiens et britanniques à Greenwich;

- édifices reconnus par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine : la maison Simpson;
- paysages culturels ou caractéristiques culturelles : le paysage culturel des terres agricoles de Greenwich, le vieux chemin de Covehead et le cimetière des pionniers de Stanhope.

7.3 ORIENTATION DE LA GESTION DES RESSOURCES CULTURELLES

7.3.1 Ressources archéologiques

On a fouillé entièrement le site autochtone situé à l'île Robinsons. Les artefacts qui en ont été extraits avant la création du parc ont été stockés au Musée canadien des civilisations. Les artefacts qui en ont été ultérieurement recueillis sont conservés dans la collection de Parcs Canada à Halifax. Le site susmentionné prouve son utilisation par les Autochtones durant deux périodes distinctes. Les fouilles révèlent que les Autochtones utilisaient le secteur en l'an 400 environ pour y chasser des mammifères marins et que cet endroit était devenu vers l'an 1500 un lieu important de récolte de coquillages.

Le site de Blooming Point renfermait un certain nombre de lieux de sépultures autochtones que l'érosion naturelle a déterrés. Même si l'on en a enlevé les restes humains identifiés, ce site demeure spirituellement important pour les Mi'kmaq.

L'un des sites archéologiques les plus importants à Greenwich est le site Jones. C'est un site paléo-indien vieux de 10 000 ans. Au moment de son occupation par des Paléo-Indiens, le niveau relatif de la mer était plus bas qu'à l'heure actuelle et il existait une vallée fluviale boisée dans la dépression où se trouve aujourd'hui la baie de St. Peters. Le site Jones semble avoir été un promontoire de faible altitude à partir duquel on chassait ou on observait la vallée environnante. Les autres découvertes archéologiques réalisées à Greenwich incluent des artefacts mi'kmaq plus récents et des sites de maisons datant du début des colonisations française, acadienne et britannique. Les sites de peuplements français, datant de la période 1720 à 1758, font toujours l'objet de recherches archéologiques.

Les artefacts recueillis avant la création du parc se trouvent au Musée canadien des civilisations et dans une collection privée. Tous les artefacts retrouvés depuis que Greenwich fait partie du parc national se trouvent dans la collection de Parcs Canada à Halifax.

Les ressources archéologiques du parc montrent, preuves à l'appui, comment les gens ont utilisé historiquement les terres. En plus de leur importante valeur scientifique et éducative, certaines sont également des endroits importants spirituellement. Les gestionnaires du parc s'efforceront de veiller à ce qu'on communique au public l'histoire et l'importance de ces sites et que toutes les activités de gestion du parc respectent les lieux et les artefacts.

7.3.2 Bâtiments historiques

Maison Simpson - La maison principale à la ferme Simpson à Cavendish a été reconnue édifice fédéral du patrimoine en 1998. Cette maison, construite en 1921, était à l'origine une maison de ferme et un hôtel. Elle est historiquement importante parce que c'est la première dans la région connue pour avoir été intentionnellement destinée à loger des visiteurs et marque donc le début de l'époque du tourisme à Cavendish. La maison est aussi reconnue parce qu'elle représente le néo-classicisme en architecture, ce que mettent en évidence sa solide forme rectangulaire, sa façade symétrique et d'autres détails.

Ces dernières années, la maison Simpson a servi de petit musée pour les enfants des hospices et d'espace à bureaux pour les inter-prètes du parc. On est encore en train d'en



Paysage culturel de Greenwich. Todd Keith



Cimetière des pionniers de Stanhope. Todd Keith

examiner l'usage ultérieur. On appliquera la Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada pour s'assurer de protéger la valeur culturelle de cette ressource de niveau II.

7.3.3 Paysages culturels ou caractéristiques culturelles

Les paysages culturels ou les caractéristiques culturelles englobent de grands secteurs qui ressemblent encore à ceux ou à celles d'une période précédente d'utilisation des terres. On leur accorde de la valeur parce qu'ils évoquent un lieu et un passé chargés d'histoire. On a reconnu que faisaient partie de cette catégorie le paysage culturel de Greenwich, le vieux chemin de Covehead et le cimetière des pionniers de Stanhope.

Le paysage culturel de Greenwich renferme une partie des champs abandonnés le long de la baie de St. Peters. Des preuves archéologiques et historiques reliées à ce paysage montrent que l'endroit a longtemps été occupé sans interruption. Le paysage en question englobe des champs abandonnés qui incluent également un groupe de vieilles fondations de maisons acadiennes et un site archéologique autochtone. On peut aussi discerner dans ces champs des vestiges de la ferme Sanderson, la dernière à être exploitée

dans le secteur. On gèrera ce site de façon à conserver une mosaïque végétale non boisée de plantes herbacées et de petits arbustes dans une grande partie de ce secteur. On ne fauchera pas les champs chaque année. On décrira les techniques de gestion de la végétation dans le Plan de gestion de la végétation du parc et on les utilisera au besoin pour que le paysage culturel stipulé demeure à l'état non boisé.

Le vieux chemin de Covehead a été la première route à relier la côte nord à Charlottetown. Le paysage culturel englobe l'emprise du vieux chemin à l'intérieur du parc et le cimetière adjacent. D'un côté et de l'autre du chemin, des monticules parallèles de faible hauteur et de grosses roches faisant çà et là saillie sont tout ce qui reste des murs de pierres qui autrefois bordaient le chemin et les champs. Le cimetière inclut un certain nombre de lieux de sépultures de pionniers datant de la fin du 18^e siècle. Il renferme également les sépultures de marins qui ont péri durant la tempête de 1851 baptisée « Yankee Gale ». On offre un service d'auto-interprétation sur le sentier des Farmlands et des Bubbling Springs.

Mesures de gestion :

- Parcs Canada collaborera avec d'autres pour mieux faire connaître les ressources culturelles du parc et cherchera des occasions pour ses partenaires de contribuer aux programmes d'éducation et de sensibilisation relatifs au patrimoine culturel;
- On conservera le paysage culturel de Greenwich à l'état non boisé et on décrira cet état dans le Plan de gestion de la végétation du parc.

8.0 Plan directeur du lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea



Dalvay-by-the-Sea. J. Butterill

8.1 INTRODUCTION

La famille canadienne de lieux historiques nationaux protège et met en valeur des exemples remarquables du patrimoine culturel de la nation. Ces lieux sont des endroits spéciaux reconnus comme étant d'importance nationale pour l'histoire du Canada.

Le ministre de l'Environnement a l'honneur de reconnaître et de commémorer des endroits, des personnes et des événements d'importance historique nationale au Canada. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), créée en vertu de la *Loi sur les lieux et monuments historiques* (de 1985), formule des recommandations au ministre au sujet des lieux, des personnes et des événements qui méritent d'être reconnus

Les objectifs du programme des lieux historiques nationaux du Canada, indiqués dans la *Politique sur les lieux historiques nationaux* (de 1994), sont les suivants :

- « favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;
- assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;
- encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada. »

La Loi sur l'Agence Parcs Canada (de 1998) stipule que Parcs Canada produira des plans directeurs pour chacun des lieux historiques nationaux que l'Agence administre. Le présent plan directeur a été élaboré par la même équipe multidisciplinaire que celle qui

a effectué l'examen du plan du parc national et cette équipe inclut l'exploitant du secteur privé du lieu. Le public a aussi participé au processus de planification parallèlement aux consultations sur le plan directeur du parc national.

Le présent plan directeur est le premier plan directeur officiel préparé pour le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea. Il fixe l'orientation stratégique de l'opération et de la gestion du lieu pour les cinq prochaines années et fournit des lignes directrices en matière d'utilisation par les visiteurs et de mise en valeur du patrimoine de façon à respecter l'intégrité commémorative de l'endroit.

La propriété Dalvay-by-the-Sea a été construite entre 1896 et 1899. C'était la résidence d'été de l'industriel américain Alexander McDonald. Elle est demeurée dans les mains d'un certain nombre de particuliers jusqu'à son transfert au gouvernement fédéral en 1937, année de la création du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Elle a été convertie peu après en hôtel de villégiature. Elle est gérée par un exploitant du secteur privé aux termes d'un bail à long terme signé avec Parcs Canada.

La *Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine* (de 1994) exige une évaluation de tous les édifices fédéraux de plus de 40 ans qui vise à déterminer leur valeur patrimoniale éventuelle. Un édifice du patrimoine peut être désigné comme étant « classé » ou « reconnu ». La propriété Dalvay-by-the-Sea a été désignée édifice fédéral du patrimoine classé en 1988 parce que c'est un « excellent exemple d'une opulente résidence d'été située en milieu rural appartenant à de riches américains bien en vue ».

La CLMHC a recommandé en 1990 qu'on commémore Dalvay-by-the-Sea à titre de lieu historique national parce qu'il s'agit d'un important exemple architectural du style néo-Queen Anne. Une plaque commémorative y a été dévoilée en 1994. Le texte y figurant est le suivant :

« Construite de 1896 à 1899 par Alexander McDonald, de Cincinnati, Dalvay-by-the-Sea est une pittoresque maison d'été de style Queen Anne. Elle est animée de baies, de lucarnes et de

pignons nombreux, de couleurs et de textures contrastées et utilise des matériaux locaux. Le hall d'entrée accueillant, avec sa grande cheminée, ses lambris et sa galerie à l'étage, est également caractéristique. Sa silhouette est typique de l'élégance du style Queen Anne, qui était la forme d'architecture domestique privilégiée au Canada à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. »

8.2 RÔLE DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DALVAY-BY-THE-SEA À L'INTÉRIEUR DU RÉSEAU NATIONAL

Parcs Canada s'efforce de protéger le patrimoine culturel du Canada pour les générations présentes et à venir en développant un réseau de lieux historiques nationaux qui reflète la nature diversifiée de notre passé. Ce réseau se compose actuellement de plus de 900 lieux commémoratifs répartis dans tout le pays. L'ensemble de ces lieux représente des milliers d'années d'histoire humaine et reflète une riche variété de thèmes culturels. Ces exemples d'importance nationale du patrimoine culturel du Canada reflètent également les valeurs, l'identité et la fierté du pays et font partie du patrimoine de tous les Canadiens.

Le Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada fournit le cadre destiné à régir la famille de lieux historiques, construit autour de cinq grands thèmes historiques. Dalvay-by-the-Sea s'inscrit dans ce contexte comme un élément important du sous-thème de *L'architecture et l'aménagement* du thème historique *Exprimer la vie intellectuelle et culturelle*. Plus précisément, le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea commémore le dessin architectural de résidences canadiennes de style néo-Queen Anne. On a aussi désigné lieux historiques nationaux plusieurs autres exemples résidentiels, commerciaux et institutionnels de ce style.

Chaque lieu historique national contribue à développer le sentiment d'identité des Canadiens et la conscience de notre patrimoine commun. Dalvay-by-the-Sea joue un rôle important à l'intérieur de la famille nationale des lieux patrimoniaux protégés. Ce lieu témoigne de l'attrance que le splendide bord de mer exerçait sur les membres de la classe supérieure à la fin du XIX^e siècle et des caractéristiques de conception, de l'opulence

et des particularités liées au souci du détail de leurs résidences d'été. Le caractère unique Dalvay-by-the-Sea contribue par son emplacement géographique et son histoire à faire connaître une partie importante du patrimoine culturel du Canada.

8.3 INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

L'Agence Parcs Canada est chargée de veiller à ce qu'on protège en permanence les lieux historiques nationaux qu'elle administre pour le bénéfice de tous les Canadiens. La principale responsabilité de Parcs Canada à Dalvay-by-the-Sea consiste donc à assurer la préservation de l'intégrité commémorative de ce lieu.

L'intégrité commémorative est un concept qui renvoie à l'état de santé ou à l'intégralité d'un lieu historique national. Un lieu a une intégrité commémorative lorsque les ressources qui représentent son importance ne sont ni détériorées ni menacées, que les raisons justifiant son importance historique nationale sont efficacement communiquées au public et que tous ceux dont les décisions ou les mesures touchent le lieu respectent les valeurs patrimoniales de ce dernier.

Un énoncé d'intégrité commémorative exprime clairement ce que ce concept fondamental signifie pour un lieu historique national donné. Il définit ce qui est commémoré et la raison pour laquelle on le fait, ainsi que la nature des ressources d'importance nationale qui s'y trouvent. Il définit également les messages d'importance nationale qu'on devrait communiquer au public, de même que d'autres ressources culturelles qu'on ne juge pas d'importance historique nationale, mais qui ont quand même une valeur historique (des ressources culturelles de niveau II).

L'énoncé d'intégrité commémorative relatif à Dalvay-by-the-Sea, préparé en 2000, constitue le fondement du présent plan directeur. Il confirme que la désignation Dalvay-by-the-Sea vise sur le plan commémoratif à protéger et à présenter un bon exemple architectural d'une résidence canadienne de style néo-Queen Anne.

8.3.1 Le lieu désigné

Le lieu désigné correspond au secteur défini comme étant d'importance historique nationale par le ministre, suivant l'avis de la CLMHC. Le lieu désigné pour Dalvay-by-the-Sea est limité à la superficie au sol de l'édifice. Les terrains environnants, les paysages et le lien entre l'édifice et le lac Dalvay ressemblent historiquement parlant au lieu et ont une importante valeur historique, mais ne sont pas considérés comme faisant partie du lieu désigné. Le lieu et les terrains environnants sont entièrement renfermés à l'intérieur des limites du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard (CARTE NO 4).

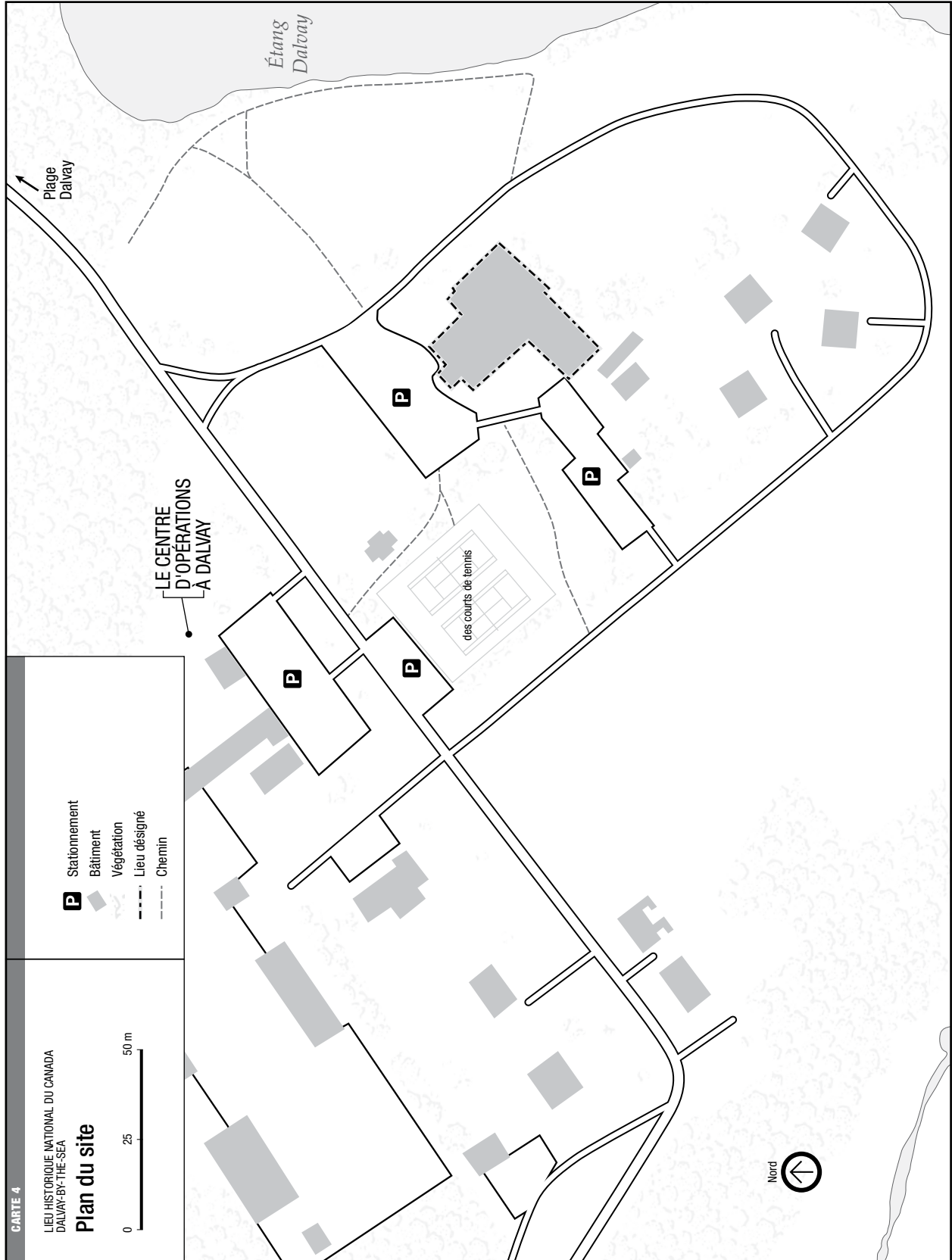
8.4 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

L'énoncé d'intégrité commémorative fournit un aperçu des valeurs culturelles d'importance nationale et d'autres valeurs culturelles qu'incarne le lieu. Il fournit également des orientations destinées à assurer la gestion du lieu de manière à veiller à préserver cette intégrité. La section qui suit traite de l'état actuel d'intégrité commémorative à Dalvay-by-the-Sea d'après une évaluation de cette dernière effectuée en août 2005. Le tableau ci-dessous renferme trois indicateurs d'ensemble et les résultats de l'évaluation pour le lieu. Le rapport de l'évaluation fait mention d'une note globale combinée de 4 sur 10.

Indicateurs de rendement	Résultats
État des ressources (d'ensemble)	Passable +
Efficacité des communications (d'ensemble)	Passable
Pratiques de gestion choisies (d'ensemble)	Mauvais

8.4.1 Ressources d'importance nationale

Le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea, qui affiche tous les éléments externes et internes caractéristiques du style néo-Queen Anne, constitue les ressources *in situ* d'importance nationale. Les caractéristiques externes incluent des toits à pignon fortement inclinés, un design globalement asymétrique, une véranda encerclant l'édifice et une profusion d'éléments secondaires comme des fenêtres en baie, des lucarnes, des balcons, des fenê-



tres groupées, des boiseries et des surfaces aux couleurs et aux textures contrastées. Les caractéristiques internes englobent l'aspect d'ensemble des chambres principales au rez-de-chaussée et au premier étage. Cet aménagement inclut un hall d'entrée principal et un grand escalier, un foyer et une mezzanine des quatre côtés au premier étage et un fumoir et une bibliothèque à l'étage principal. Les finitions en bois comprennent des lambris et des moulures de fenêtre. L'utilisation généreuse de matériaux locaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, constitue aussi un trait caractéristique. On a utilisé du grès de l'île sur l'extérieur et du bois d'œuvre de l'île également, de l'épinette et du cèdre principalement, dans toute sa structure.

On a effectué une évaluation de l'état de l'édifice en 2002 pour contribuer au processus d'élaboration du plan directeur. On a jugé que le lieu était globalement en bon état et on n'a pas repéré à l'époque de problème d'entretien important. Les insuffisances en matière d'entretien qu'on avait répertoriées dans le plan d'entretien de 1995 ont été corrigées. Les piliers de pierre sur la véranda qui penchaient ont été remplacés en 1998. On a jugé l'entretien systématique effectué par l'hôtelier de bonne qualité et approprié au caractère de l'édifice. L'évaluation réalisée en 2005 a confirmé ce jugement, sauf qu'il faut effectuer des réparations additionnelles sur le porche avant pour en corriger l'affaissement et remplacer des parties des bardeaux de la toiture. La toiture principale de l'édifice a complètement été rebardoisée en 2006.

8.4.2 Messages d'importance historique nationale

Sensibiliser davantage le public aux raisons de la désignation du lieu et les lui faire mieux comprendre constituent un élément crucial de l'intégrité commémorative. On le fait en communiquant efficacement des messages d'importance nationale qui reflètent ce que la désignation du lieu vise sur le plan commémoratif. Le principal message qui véhicule l'importance nationale Dalvay-by-the-Sea est que cet ouvrage historique est un bon exemple de résidence de style néo-Queen Anne. On transmet ce message aux visiteurs du parc au moyen d'une brochure d'interprétation préparée par Parcs Canada en français

et en anglais et d'un panneau d'interprétation placé à Stanhope, à proximité. L'hôtelier offre aussi des visites guidées personnalisées à ses clients qui sont axées sur l'histoire du lieu et la famille McDonald. Ces visites incluent également des messages d'importance nationale, qui ne sont actuellement communiqués qu'en anglais. Il y a d'autres éléments mettant en valeur le patrimoine du lieu dans le guide du visiteur du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard et sur les sites Web de l'Agence Parcs Canada et de l'Hôtel Dalvay-by-the-Sea.

Les messages sur l'importance nationale englobent aussi ceux reliés aux valeurs générales et au mandat qui s'appliquent à tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. L'évaluation de l'intégrité commémorative du lieu réalisée en 2005 a révélé que ces messages sont mal communiqués.

8.4.3 Autres ressources patrimoniales et messages

Il y a un certain nombre de ressources culturelles de niveau II reliées à Dalvay-by-the-Sea. On ne considère pas ces ressources comme étant d'importance nationale; elles sont cependant néanmoins importantes en raison de leur relation avec le lieu historique national. Les ressources culturelles de niveau II à Dalvay-by-the-Sea englobent un ouvrage appelé le bâtiment industriel, une collection d'artefacts et la plaque de la CLMHC.

Le bâtiment industriel est, croit-on, le seul qui subsiste d'un certain nombre de bâtiments de service qui autrefois entouraient Dalvay-by-the-Sea. C'est un ouvrage à ossature de bois qui, pense-t-on également, a servi à l'origine d'abri de voiture et de garage. Il a été énormément modifié au fil des ans et très récemment converti en atelier de plomberie et d'électricité. Les bureaux destinés au personnel d'entretien de l'hôtel sont également situés à l'intérieur du bâtiment. Ce dernier a une valeur historique parce que c'est le seul qui reste d'un plus grand ensemble de bâtiments éloignés qui ont été construits dans les années 1890. Le bâtiment industriel, qu'on considère en bon état, est encore aujourd'hui à l'endroit où il se trouvait au départ et sa structure occupe toujours la superficie au sol qu'elle occupait à l'origine.



Hall d'entrée. J. Butterill

Parcs Canada possède et entretient à des fins de conservation une collection d'environ 100 objets reliés à Dalvay-by-the-Sea. Environ 25 % de ces objets, si l'on se fie à leur apparence et à la tradition, datent de la période pendant laquelle la famille McDonald possédait la propriété. Ces articles sont désignés comme étant des ressources culturelles de niveau II. Des clauses du bail à long terme obligent l'hôtelier à conserver ces artefacts dans le même état que celui dans lequel il les a reçus. Tout travail de conservation qui s'impose doit être effectué aux frais de l'hôtelier.

La plaque de la CLMHC commémorant Dalvay-by-the-Sea se trouve sur le terrain adjacent à l'édifice. Elle est d'importance historique parce qu'elle reflète l'engagement du gouvernement fédéral de reconnaître d'importantes caractéristiques de l'histoire du Canada, et elle est en bon état.

8.4.4 Fréquentation par les visiteurs et opération du lieu

Dalvay-by-the-Sea, qu'on exploite comme un hôtel de villégiature, est ouvert du début juin jusqu'à la fin septembre. Le public a accès au hall d'entrée de l'étage principal, aux salons et à la salle à manger. Les visiteurs du parc y sont les bienvenus pour le dîner, le thé de cinq heures et le souper et sont également invités à se balader sur le terrain environnant. Ces occasions leur permettent d'apprécier les matériaux et la qualité de la construction de l'édifice, ainsi que la splendeur de sa conception. Seuls les clients de l'hôtel peuvent avoir accès aux étages supérieurs.

8.4.5 Pratiques de gestion du lieu

Ce sont les pratiques de gestion du lieu qui se sont valu les plus mauvaises notes lors de l'évaluation de son intégrité commémorative en 2005. Les évaluateurs ont fait remarquer que la formulation du bail actuel ne renferme pas suffisamment de renvois appropriés à la Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada. Aucune stratégie destinée à assurer l'entretien pour fins de conservation de l'édifice n'a été rédigée. Enfin, les évaluateurs ont conclu qu'il n'existe aucun processus d'examen officiel, systématique et multidisciplinaire pour les travaux qui peuvent toucher les ressources culturelles du lieu historique national.

8.5 ÉNONCÉ DE VISION POUR LE LIEU HISTORIQUE NATIONAL DALVAY-BY-THE-SEA

On protège le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea à titre de bon exemple d'une résidence d'été de style néo-Queen Anne située au bord de la mer à la fin du XIX^e siècle. On continue à l'exploiter comme l'un des hôtels situés au bord de la mer les plus caractéristiques des provinces Maritimes. L'architecture de cet édifice unique devient au fil du temps un lien de plus en plus précieux avec notre passé. L'objectif de la vision pour Dalvay-by-the-Sea consiste à assurer l'intégrité commémorative du lieu, tout en lui conservant le rôle d'exemple remarquable d'hôtel de villégiature situé au bord de la mer.

Parcs Canada continue, en collaboration avec l'hôtelier, à préserver l'intégrité commémorative de l'édifice, des artefacts et du lieu et à veiller à ce qu'on preserve l'intégrité écologique des terrains environnants. Leur surveillance et leur entretien périodiques permettent de s'assurer que l'état de l'hôtel et de ses dépendances ne se détériore pas.

Les programmes de mise en valeur du patrimoine du parc communiquent efficacement l'importance et la valeur du lieu historique à une vaste gamme de visiteurs. Le lieu continue à attirer ces derniers en raison de la splendeur de l'édifice et de son cadre pittoresque sur les rives du lac Dalvay, au cœur du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Les efforts de mise en valeur du patrimoine permettront d'atteindre un plus grand

nombre de visiteurs du parc et de continuer en même temps à respecter l'intimité des clients de l'hôtel.

8.6 GESTION EN FONCTION DE L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

La section qui suit fournit un aperçu des objectifs et des mesures de gestion que Parcs Canada adoptera au cours de la période visée par le présent plan directeur. La mise en œuvre avec succès de ce dernier contribuera à assurer la préservation de l'intégrité commémorative du lieu historique national Dalvay-by-the-Sea et de l'intégrité écologique des terres environnantes.

8.6.1 Ressources culturelles d'importance nationale

Il est essentiel de protéger les ressources culturelles de niveau I et le lieu désigné pour assurer l'intégrité commémorative Dalvay-by-the-Sea. On appliquera la Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada à toutes les activités ou décisions qui toucheront ces ressources. Toutes les interventions sur l'édifice seront compatibles avec son caractère patrimonial. Les aménagements à côté du lieu désigné seront compatibles avec ce caractère et adaptés à ce dernier, qu'il s'agisse de leur emplacement, de leur conception, des matériaux qu'on utilisera pour les effectuer et de leur échelle. On conservera soigneusement tous les principaux éléments de style néo-Queen Anne et on préservera les paysages ouverts en direction et à partir de la maison.

Objectif de gestion :

On protégera et gèrera toutes les ressources culturelles de niveau I conformément à la Politique de gestion des ressources culturelles de façon à ce qu'elles demeurent intactes pour les futures générations.

Mesures de gestion :

- Parcs Canada rédigera un plan d'entretien pour fins de conservation pour le lieu et en effectuera des inspections annuelles pour fins d'entretien également afin de veiller à ce que Dalvay-by-the-Sea soit correctement entretenu et ne soit pas menacé.

- On évaluera tout aménagement qui pourra être proposé à côté du lieu afin d'en déterminer les incidences éventuelles sur son caractère patrimonial. Cela se fera dans le cadre du processus d'évaluation environnementale et mettra à contribution l'exploitant du lieu.
- Parcs Canada élaborera, en collaboration avec l'hôtelier, des normes d'architecture paysagiste pour les terrains environnants, afin de veiller à ce qu'on preserve les éléments paysagers culturellement importants et qu'en même temps on réduise le plus possible ou qu'on élimine ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur l'intégrité écologique Dalvay-by-the-Sea. On pourrait définir des techniques de gestion de la végétation dans le Plan de gestion de la végétation du parc.

8.6.2 Messages sur l'importance nationale

La communication des messages sur l'importance nationale sera efficace lorsque autant de Canadiens que possible comprendront l'importance et la valeur historique Dalvay-by-the-Sea et que des messages secondaires n'embrouilleront pas ces messages principaux. Il n'existe pas actuellement de données sur l'efficacité des programmes d'interprétation. Parcs Canada remédiera à cette carence en mesurant périodiquement les degrés de satisfaction et de compréhension des messages clés des clients de l'hôtel et des visiteurs du parc.

Étant donné que Dalvay-by-the-Sea est opéré comme un hôtel, les services d'interprétation auxquels le grand public peut avoir accès sur place sont limités. Comme on l'a souligné ci-dessus, le grand public a accès à l'étage principal; on n'organise cependant pas d'activité de mise en valeur du patrimoine pour les visiteurs du parc à l'intérieur de l'édifice afin de protéger l'intimité des clients de l'hôtel pendant leurs vacances. Il faudra, pour mieux communiquer les messages clés, améliorer l'interprétation à l'extérieur du lieu au moyen du guide des visiteurs du parc et des centres d'accueil de Cavendish et de Green Gables, par exemple.

Objectif de gestion :

- Accroître le nombre de Canadiens qui comprennent que Dalvay-by-the-Sea est un bon exemple du style architectural néo-Queen Anne et fait partie d'une famille nationale de lieux historiques.

Mesures de gestion :

- Parcs Canada améliorera ses produits d'interprétation actuels pour y inclure des messages plus explicites se rattachant à l'importance nationale du lieu, au mandat et aux valeurs du réseau des lieux historiques nationaux et pour cibler les visiteurs du parc qui ne visitent pas Dalvay-by-the-Sea.
- L'Agence sondera périodiquement les visiteurs pour mesurer l'efficacité des produits et des programmes de mise en valeur du patrimoine offerts au lieu Dalvay-by-the-Sea.

8.6.3 Autres ressources patrimoniales et messages

Toutes les autres ressources culturelles qui ne rencontrent pas les critères relatifs à l'importance nationale sont quand même importantes pour assurer l'intégrité commémorative du lieu. On gèrera les ressources culturelles de niveau II définies ci-dessus conformément à la Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada. On conservera les dimensions et la forme originales du bâtiment industriel et on ne le déménagera pas afin de préserver son intégrité commémorative.

On a aussi commencé à élaborer un certain nombre de messages sur les ressources culturelles de niveau II pour faire connaître leur valeur historique, ainsi que le rôle Dalvay-by-the-Sea à l'intérieur de la famille canadienne de lieux historiques nationaux. On communique ces messages dans le cadre du programme de mise en valeur du patrimoine. On mesurera et surveillera l'efficacité de la diffusion de ces messages parallèlement à celle de la diffusion des messages sur les ressources culturelles de niveau I.

Objectif de gestion :

- On protégera les ressources culturelles de niveau II conformément à la Politique de gestion des ressources culturelles et on communiquera efficacement des messages aux visiteurs du parc.

Mesures de gestion :

- Continuer à intégrer des messages sur les ressources culturelles de niveau II aux programmes actuels de mise en valeur du patrimoine.
- S'assurer au moyen d'inspections périodiques que la collection d'artefacts en possession de l'hôtelier demeure en bon état.

8.6.4 Fréquentation par les visiteurs et opération du lieu

On continuera à donner aux visiteurs accès aux terrains et au rez-de-chaussée de l'hôtel, y compris au restaurant. Afin de déranger le moins possible inutilement les clients de l'hôtel, Parcs Canada continuera, cependant, à offrir aux visiteurs du parc des possibilités de se renseigner sur Dalvay-by-the-Sea en dehors du lieu lui-même.

L'exploitant de l'hôtel a inscrit ce dernier au programme de cotes écologiques Audubon, dans le cadre duquel on évalue la performance environnementale des opérations hôtelières. Il a reçu au départ une cote de 3 sur une possibilité de 5 (feuilles d'érable). On donne la cote 3 (feuilles d'érable) à un hôtel qui vise [traduction] « des résultats en matière d'éco-efficacité en faisant usage de pratiques exemplaires dans tous les domaines de son exploitation et de sa gestion, ce qu'il doit prouver ». L'exploitant a l'intention d'apporter d'autres améliorations à l'hôtel pour en arriver à obtenir une meilleure cote ultérieurement.

En plus de protéger des ressources culturelles, Parcs Canada doit également préserver l'intégrité écologique du paysage environnant, y compris le secteur des rives du lac Dalvay. On conserve la plus grande partie de la zone séparant l'hôtel du lac sous forme de pelouses afin de préserver les plans de vue

historiquement importants. Comme les rives du lac Dalvay peuvent changer à la suite de la remise en état prévue de son émissaire, il est possible que des mesures d'atténuation soient nécessaires.

Objectif de gestion :

Veiller à ce que le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea soit exploité de façon qui respecte aussi bien son intégrité commémorative que son intégrité écologique et continue à accueillir les visiteurs du parc pour leur faire connaître ce patrimoine protégé.

Mesures de gestion :

- Continuer à assurer aux visiteurs l'accès aux terrains et au rez-de-chaussée.
- S'assurer, au moyen d'inspections périodiques, que l'exploitation de l'hôtel respecte l'intégrité commémorative du lieu et permet de maintenir les bâtiments et les terrains dans un état acceptable.
- Appuyer, s'il y a lieu, les efforts de l'exploitant de l'hôtel pour améliorer la performance environnementale de ce dernier.
- Faire participer l'hôtelier à la planification de la remise en état des émissaires du lac Dalvay et de l'étang Long.

8.7 MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Le présent plan orientera la gestion du lieu historique national Dalvay-by-the-Sea pendant les cinq prochaines années. On préparera des rapports annuels sur sa mise en œuvre à compter d'un an après son dépôt au Parlement. On utilisera ces rapports, ainsi que les résultats des inspections pour fins d'entretien et des sondages auprès des visiteurs, afin de préparer en 2011 un *rapport sur l'état du lieu historique national Dalvay-by-the-Sea*. Ce rapport appuiera le prochain examen du plan directeur du lieu prévu pour 2012.

Les mesures prioritaires relatives au présent plan directeur Dalvay-by-the-Sea visent principalement à répondre aux questions soulevées dans le cadre de l'évaluation de l'intégrité commémorative du lieu qu'on a réalisée en 2005. Ces mesures incluent l'entretien du porche et de la toiture de l'édifice, l'amélioration des programmes d'interprétation pour y englober des messages nationaux et pour atteindre plus de gens, la vérification de l'efficacité des programmes d'interprétation et l'amélioration également de l'application des principes de gestion des ressources culturelles à l'opération du lieu et des secteurs environnants du parc national. Toutes les mesures définies dans le présent plan directeur du lieu sont réalisables avec les ressources financières et humaines dont l'unité de gestion dispose actuellement.

9.0 Éducation populaire



Randonnée d'interprétation guidée. Barrett et MacKay

Favoriser la compréhension et l'appréciation de l'importance du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard et son patrimoine naturel et culturel constitue un élément essentiel du mandat de Parcs Canada. À cette fin, le parc offre une série d'activités de diffusion externe et de mise en valeur du patrimoine conçues de manière à répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs du parc, de la population canadienne et des différents intervenants. Les activités d'apprentissage contribuent à offrir des expériences enrichissantes aux visiteurs et aident également à sensibiliser le public et à obtenir son appui à l'égard du mandat de Parcs Canada.

9.1 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Le parc offre une variété de programmes de mise en valeur du patrimoine qui permettent aux visiteurs d'en apprendre plus sur les attraits naturels et culturels du parc. On offre notamment des publications comme le guide du parc et des brochures explicatives,

des randonnées et activités d'interprétation guidées, ainsi que des expositions autoguidées sur tout le territoire du parc, de même qu'au Centre d'interprétation de Greenwich et au Centre d'accueil de Cavendish. Le plan de mise en valeur du patrimoine de l'unité de gestion précise les résultats attendus et les clientèles cibles pour le parc.

Résultats attendus

En plus du thème général retenu, soit de faire connaître davantage l'importance du parc, les objectifs éducatifs suivants ont également été définis pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard :

- réduire grâce à l'éducation l'impact des visiteurs sur les dunes et sur le pluvier siffleur;
- accroître l'intérêt des visiteurs à l'égard du parc en suscitant leur participation à l'élaboration des programmes de mise en valeur du patrimoine;
- promouvoir la notion d'intendance auprès des insulaires.

Clientèles cibles

Les principales clientèles visées sont les suivantes : les utilisateurs des plages et autres adeptes d'activités récréatives, les groupes scolaires, les collectivités voisines, l'industrie touristique, les résidants de l'Île et les résidants saisonniers.

Plan et stratégies de mise en valeur du patrimoine

Le *Plan de mise en valeur du patrimoine* (2001) a servi de guide quant au renouvellement des programmes éducatifs dans le parc au cours des cinq dernières années. En avant-propos de ce plan, on précise qu'une meilleure connaissance aidera à intensifier le sentiment d'intendance et à accroître le désir de protéger le parc. Bon nombre des problèmes répertoriés dans ce plan ont été résolus. À titre d'exemples, un nouveau théâtre en plein air portatif a été installé au terrain de camping de Cavendish, des éléments d'exposition portatifs ont été élaborés et l'histoire et la culture des Mi'kmaq ont été présentées dans le parc et dans les écoles.

Le *Plan de mise en valeur du patrimoine* actuel s'articule autour de quatre thèmes : intégrité écologique; connaissance des écosystèmes du parc; conséquences des perturbations naturelles et des différents facteurs de stress; interactions humaines avec le milieu naturel au fil du temps. Quarante-trois messages clés liés à ces thèmes ont été élaborés pour guider la présentation des programmes éducatifs. L'ANNEXE 1 contient un résumé des résultats attendus quant à ce que les visiteurs du parc pourront apprendre, ressentir et faire.

Tout au long de la durée de vie du présent plan directeur, le *Plan de mise en valeur du patrimoine* sera revu et mis à jour en fonction des recherches devant servir à comprendre les attentes et les besoins actuels et futurs des visiteurs ainsi qu'à dresser une liste des nouvelles possibilités d'apprentissage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc. Les nouveaux moyens et programmes destinés à la mise en valeur du patrimoine seront conçus pour atteindre les clientèles cibles de manière intéressante, agréable et informative.

9.2 SENSIBILISATION ET COMMUNICATIONS EXTERNES

L'Agence Parcs Canada offre une variété de ressources et de programmes éducatifs qui sont adaptés aux programmes de sciences, d'études sociales et d'histoire des niveaux primaire et secondaire. Les présentations en classe, les vidéos, les DVD, les ressources offertes sur Internet et les documents imprimés aident les étudiants à découvrir les ressources naturelles et culturelles du parc. Des excursions pédagogiques sont aussi offertes à des groupes scolaires au printemps et à l'automne pour divers niveaux scolaires. Ces excursions fournissent aux étudiants une expérience d'apprentissage active qu'ils pourront par la suite partager avec leur famille et leurs amis, élargissant ainsi la portée des programmes d'interprétation.

Un secteur a été quelque peu négligé, soit la diffusion de messages et de programmes à l'intention des jeunes (de 13 à 18 ans), des résidants de l'Île et des autres groupes



Élément d'exposition didactique, Greenwich. John Sylvester

d'intérêt externes que Parcs Canada souhaite attirer. La diffusion de messages clés sur le parc à ces publics, à l'extérieur des limites du parc, nécessite des communications externes claires et uniformes, et le recours à des moyens de communication et à des options de programmation novateurs. Ces activités de communication sont essentielles pour informer les Canadiens sur le mandat de Parcs Canada et sur les questions de gestion des ressources à l'intérieur et à l'extérieur des limites du parc ainsi que pour faire la promotion des expériences offertes à l'intérieur du parc national.

Parcs Canada élaborera et examinera de nouvelles options afin d'améliorer la diffusion de messages et de programmes sur le parc grâce à des activités de communication externes. Le parc cherchera à accroître sa capacité en matière de diffusion interne et externe de programmes en établissant un réseau de bénévoles et de partenaires communautaires afin d'aider à l'élaboration et à la présentation de programmes et de projets de mise en valeur du patrimoine.

Compte tenu de l'importance du parc national dans l'industrie du tourisme provinciale, de nombreux partenaires participent à sa promotion sur la scène locale et internationale. Parcs Canada continue d'être un membre actif de l'industrie du tourisme de l'Île et collabore avec l'industrie dans la recherche et le développement de produits touristiques appropriés, notamment les messages promotionnels et les outils de communication. Parcs Canada continuera d'affirmer son leadership et sa collaboration avec des partenaires de l'industrie du tourisme comme le Tourism Advisory Council, Tourism PEI, la Tourism Industry Association of PEI, la Cavendish Beaches and Dune Shores Association et d'autres partenaires de l'industrie, afin d'assurer la diffusion de messages uniformes à un public plus vaste.

9.3 INDICATEURS DE RENDEMENT POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE

Les indicateurs de rendement relatifs à l'éducation populaire sont présentés dans le tableau ci-dessous. Parcs Canada s'est fixé comme objectif un taux de participation des

visiteurs de 50 % pour les programmes de mise en valeur du patrimoine. On s'est également fixé comme objectif un taux de satisfaction des visiteurs de 85 %, y compris un objectif de 50 % de visiteurs se disant « très satisfaits ». Le degré de connaissance véhiculé par ces programmes est mesuré en posant six questions simples sur les messages clés du parc. Parcs Canada s'est fixé comme objectif un taux de connaissance de 75 %, fixé d'après la capacité du visiteur de répondre correctement à au moins quatre questions sur six. Des recherches en sciences sociales menées en 2005 indiquent que le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard répond aux objectifs en matière de participation et de satisfaction, mais obtient une note assez faible pour ce qui est de la transmission de la connaissance à de nombreux visiteurs. Il faudra mener d'autres recherches en sciences sociales pour évaluer l'efficacité des programmes de sensibilisation destinés à des clientèles précises de sorte que nous puissions adapter nos méthodes pour atteindre ces clientèles de façon plus efficace.

Indicateurs de rendement	Objectif	Résultats de 2005
Participation aux programmes d'apprentissage	50%	53%
Satisfaction générale relativement aux expériences d'apprentissage (Satisfait ou Très satisfait)	85%	90%
Satisfaction supérieure relativement aux expériences d'apprentissage (Très satisfait)	50%	53%
Niveau de connaissance des visiteurs (Au moins 4 des 6 messages clés ont été compris)	75%	42%

Près de 30 % de ceux qui n'ont pas participé aux programmes de mise en valeur du patrimoine ont indiqué qu'ils n'étaient pas au courant des possibilités offertes. Presque tous ces visiteurs étaient des non-campeurs, et 32 % d'entre eux étaient des insulaires. Les visiteurs ont aussi indiqué que leurs endroits préférés pour des programmes d'interprétation étaient les plages, les centres d'interprétation, les sentiers et les aires de fréquentation diurne. Les sujets qui intéressent le plus les visiteurs sont la nature et la culture, y com-



Programme d'éducation. John Sylvester

pris le patrimoine autochtone. Parcs Canada utilisera ces résultats pour apporter des ajustements à la promotion et à la prestation de ses programmes de mise en valeur du patrimoine dans un effort visant à accroître la participation des visiteurs et à maintenir des taux de satisfaction élevés.

Objectif de gestion relativement à l'éducation populaire :

Faire participer les visiteurs, les Canadiens et d'autres personnes à une variété d'expériences, de programmes et d'activités d'apprentissage portant sur l'importance nationale du parc, pour les amener à comprendre et à apprécier les principaux thèmes du patrimoine naturel et culturel, à cultiver un sentiment d'intendance environnementale et à soutenir les programmes de gestion du parc.

Mesures de gestion :

- Revoir et mettre à jour le Plan de mise en valeur du patrimoine du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.
- Explorer et élaborer de nouvelles options afin d'améliorer la prestation des activités de communication externe d'une manière propre à répondre aux préférences et aux attentes du public cible.
- Accroître la capacité du parc en matière de diffusion externe et interne des programmes, en établissant un réseau de bénévoles et de partenaires communautaires afin d'aider à l'élaboration et à la prestation de programmes de mise en valeur du patrimoine et d'activités de communication externes.
- Continuer à collaborer avec la Mi'kmaq Confederacy of Prince Edward Island afin d'améliorer l'interprétation du patrimoine autochtone à l'intérieur du parc.
- Élaborer des outils et activités de promotion externe afin de mieux faire connaître aux clientèles cibles les programmes de mise en valeur du patrimoine et les expériences d'apprentissage offerts dans le parc.
- Présenter des messages sur la protection des ressources et réaliser d'autres activités d'apprentissage dans les aires récréatives très fréquentées et les endroits préférés des clientèles cibles (p. ex., utilisateurs des plages et autres adeptes d'activités récréatives).
- Continuer à mener des recherches afin de mesurer le taux de satisfaction des visiteurs et de permettre au parc d'ajuster ses programmes d'apprentissage afin de répondre aux motivations et aux attentes des visiteurs.
- Examiner le programme de mise en valeur du patrimoine de Green Gables pour veiller à ce qu'il transmette bien toute l'importance du lieu historique national du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery et favorise la connaissance des principaux thèmes du patrimoine culturel.
- Trouver de nouvelles façons d'informer de manière efficace les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard et de leur transmettre les messages clés.
- Collaborer avec les partenaires de l'industrie du tourisme et les différents médias afin d'influencer la façon dont les autres font la promotion du parc.

10.0 L'expérience du visiteur



Plage de Cavendish. Parcs Canada

Au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, les visiteurs peuvent profiter d'un large éventail d'activités leur permettant d'apprécier et de comprendre le patrimoine naturel et culturel dynamique du parc. Parcs Canada est résolu à solliciter autant le cœur que l'esprit des visiteurs et à offrir des expériences mémorables qui intéressent l'ensemble de la population canadienne. Pour atteindre cet objectif, Parcs Canada doit mettre l'accent sur la compréhension et la satisfaction des besoins et des attentes des visiteurs ainsi que sur la recherche de nouveaux moyens attrayants d'offrir des expériences naturelles et culturelles dignes d'intérêt. La recherche dans le domaine des sciences sociales demeurera un élément clé de cette stratégie.

Les clientèles cibles sont les mêmes que celles qui ont été déterminées pour l'éducation populaire, soit les utilisateurs des plages et autres adeptes d'activités récréatives, les groupes scolaires, l'industrie touristique, les collectivités voisines, les résidents de l'Île et les résidents saisonniers.

10.1 PERTINENCE DE L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR

À compter de 2007, le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard mettra en œuvre une initiative de renouvellement de l'expérience du visiteur. Cette initiative visera à susciter un intérêt fondé sur un sentiment d'attachement relié à l'expérience du visiteur dans le parc et à repositionner le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard comme le lieu par excellence dans la province pour promouvoir la santé et le mieux-être dans un cadre naturel.

Les objectifs stratégiques de l'initiative de renouvellement de l'expérience du visiteur sont les suivants :

- encourager la population, les visiteurs et les collaborateurs à protéger et à préserver l'environnement;
- créer une gamme de nouvelles expériences de grande qualité qui favorisent un mode de vie et un environnement sains;
- offrir de nouvelles possibilités de transport non motorisé dans les limites du parc;

- accroître la sensibilisation, la compréhension et le soutien du public à l'égard du rôle et du leadership de Parcs Canada dans l'élaboration d'initiatives touristiques fondées sur le développement durable.

Afin d'atteindre ces objectifs, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

- élaborer et mettre en œuvre un nouveau concept de l'expérience du visiteur pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard;
- établir une concertation entre la population, l'industrie et le gouvernement en vue d'orienter le renouvellement de l'expérience du visiteur dans le parc;
- développer et mettre en œuvre de nouvelles voies d'accès et de nouvelles activités à l'intérieur d'un cadre adapté au marché afin de résoudre les problèmes liés aux modèles d'utilisation par les visiteurs;
- offrir des programmes éducatifs grâce à la participation de bénévoles et de partenaires, y compris le recours à des artistes professionnels;
- élaborer et mettre en œuvre des activités mettant en valeur la culture et le patrimoine mi'kmaq;
- voir à ce que les mécanismes de surveillance existants soient utilisés pour évaluer les changements en ce qui touche la qualité des expériences offertes aux visiteurs et l'amélioration de l'habitat naturel.

La vocation première du parc national est de préserver et d'améliorer l'environnement naturel dynamique et fantastique du littoral de l'Île-du-Prince-Édouard. Notre compréhension du lien entre vivre l'expérience d'une zone protégée et la passion pour la conservation est essentielle pour que l'expérience du visiteur soit enrichissante. Les nouvelles expériences offertes aux visiteurs leur permettront d'être branchés sur la conservation du patrimoine naturel et culturel du Canada. Les visiteurs reconnaîtront et apprécieront cet endroit exceptionnel et remarquable – richesse naturelle et culturelle qui fait partie de leur identité canadienne – et ils se sentiront concernés par sa conservation à tout jamais.

Parcs Canada continuera de faire preuve de prudence sur le plan financier en investissant sagement dans des infrastructures durables sur le plan environnemental et économique. Les installations et les possibilités pour les visiteurs sont illustrées sur les CARTES 5A, 5B et 5C.

Au cours des cinq prochaines années, le programme de l'expérience du visiteur mettra l'accent sur les aspects qui suivent.

10.2 LE RÉSEAU DE SENTIERS

Le parc compte actuellement onze sentiers qui offrent aux visiteurs un éventail de possibilités de marche et de randonnée et des options restreintes au niveau du cyclisme. Ces sentiers vont du court sentier d'interprétation de 0,5 km dans un milieu humide, en passant par le sentier Homestead d'une longueur de 8 km jusqu'au réseau combiné de sentiers de 10,25 km à Greenwich. Le cyclisme tout terrain est permis sur les sentiers Woodlands et Homestead. À ces sentiers, il faut ajouter de nombreux kilomètres de plage pour les adeptes de la marche et de la randonnée.

Au cours des dernières années, Parcs Canada a observé un accroissement du nombre de visiteurs utilisant la promenade du Golfe pour marcher, courir et faire de la bicyclette. Un système de surveillance vidéo a été mis en place le long de la section de la promenade à Covehead en 2004, 2005 et 2006 afin de dégager les schémas d'utilisation des visiteurs. Entre la fin du mois de juin et le mois d'octobre 2005, 14 851 voyages-personnes ont été enregistrés, ce qui représente une moyenne de 128 voyages-personnes par jour. Les données pour les années 2004 et 2005 indiquent qu'environ 64 % des utilisateurs étaient des cyclistes, 31 % des marcheurs, 4 % des coureurs et 1 % des adeptes du patin à roues alignées. La promenade du Golfe n'est pas vraiment conçue ni entretenue pour ces usages, ce qui a soulevé des préoccupations quant à la sécurité du public et à la piètre qualité de l'expérience du visiteur.

La plupart des sentiers de randonnée du parc sont aménagés selon des normes de haute qualité; leur surface est lisse et ils se

CARTE 5A

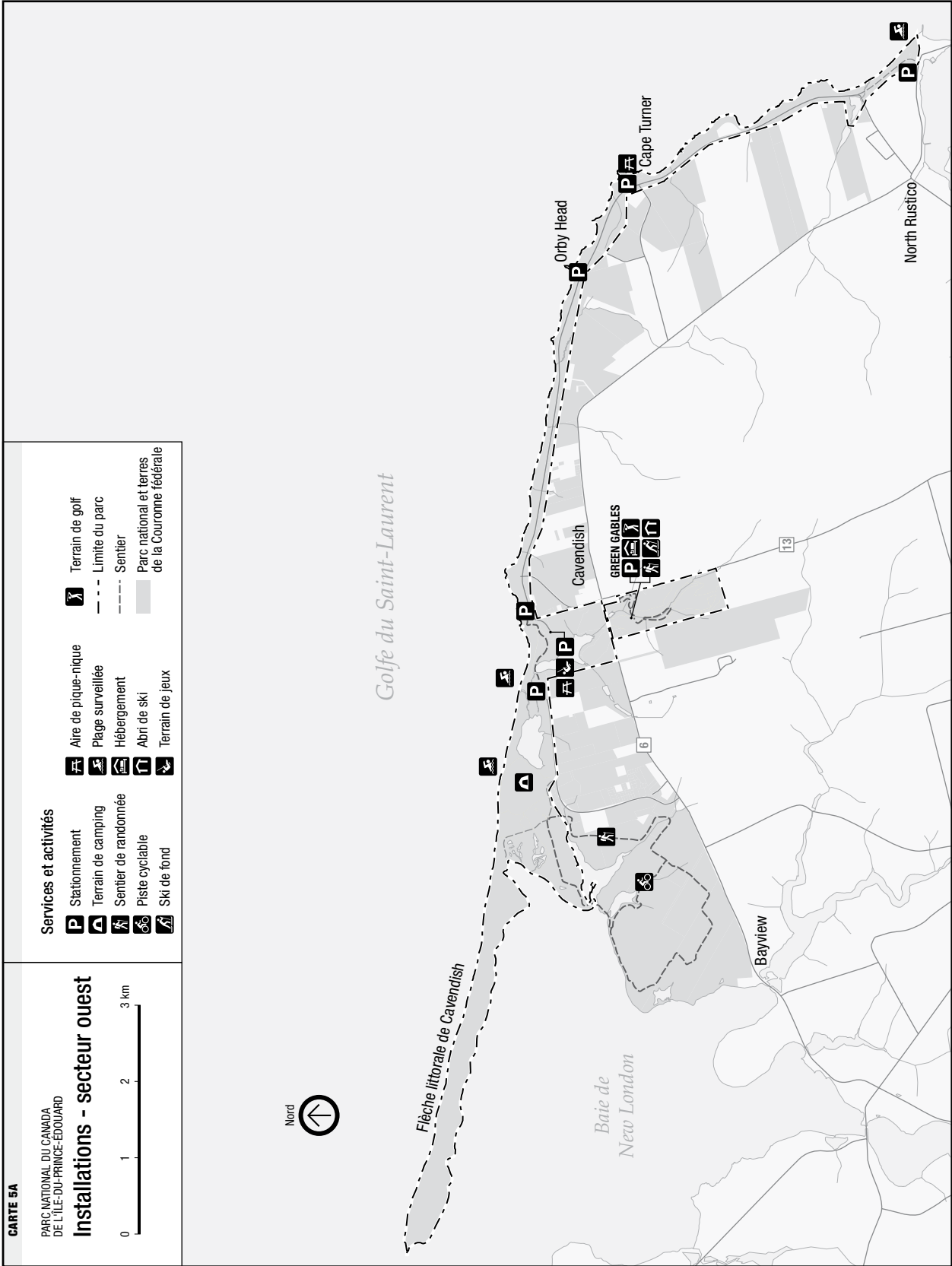
PARC NATIONAL DU CANADA
 DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

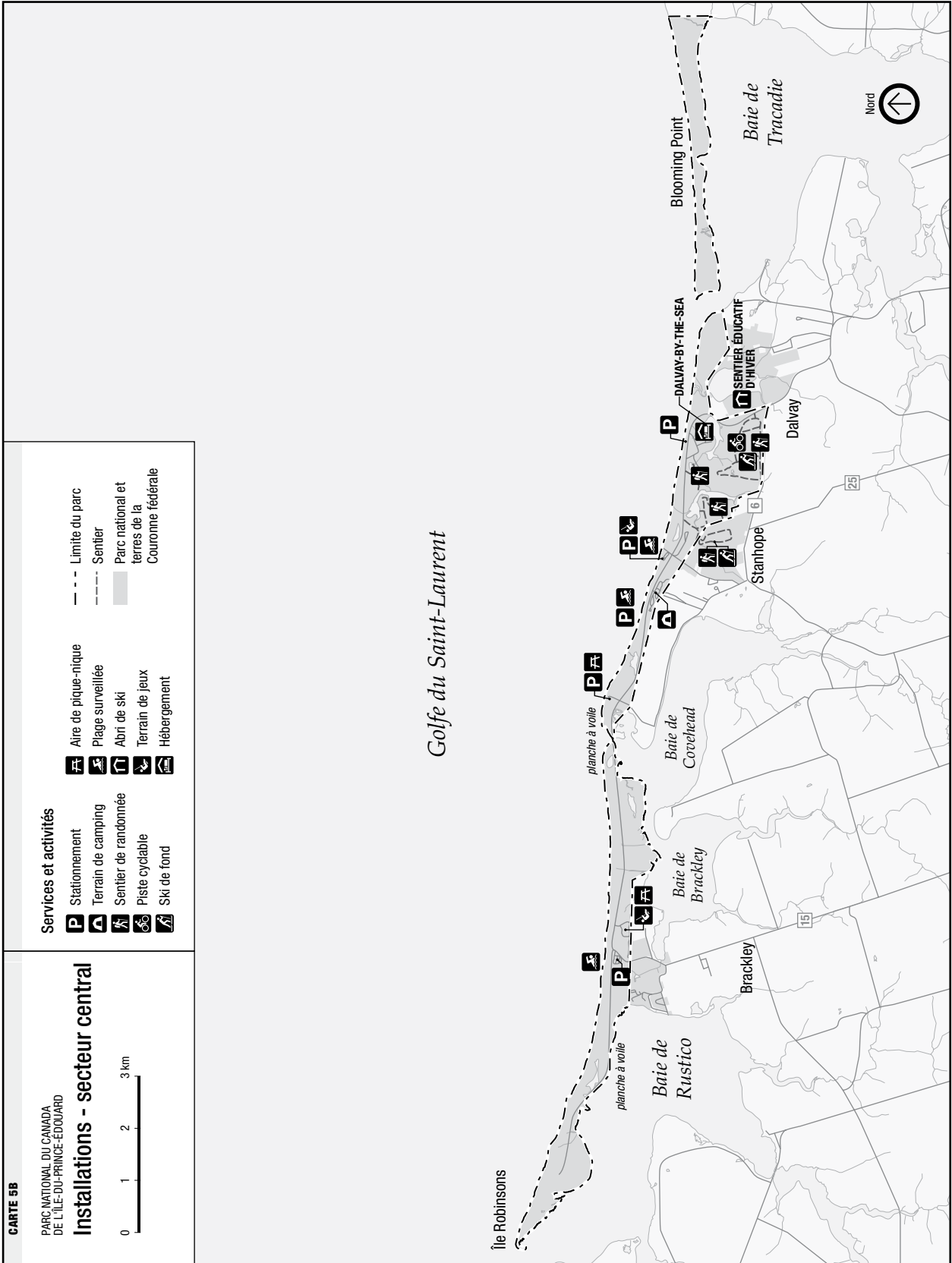
Installations - secteur ouest

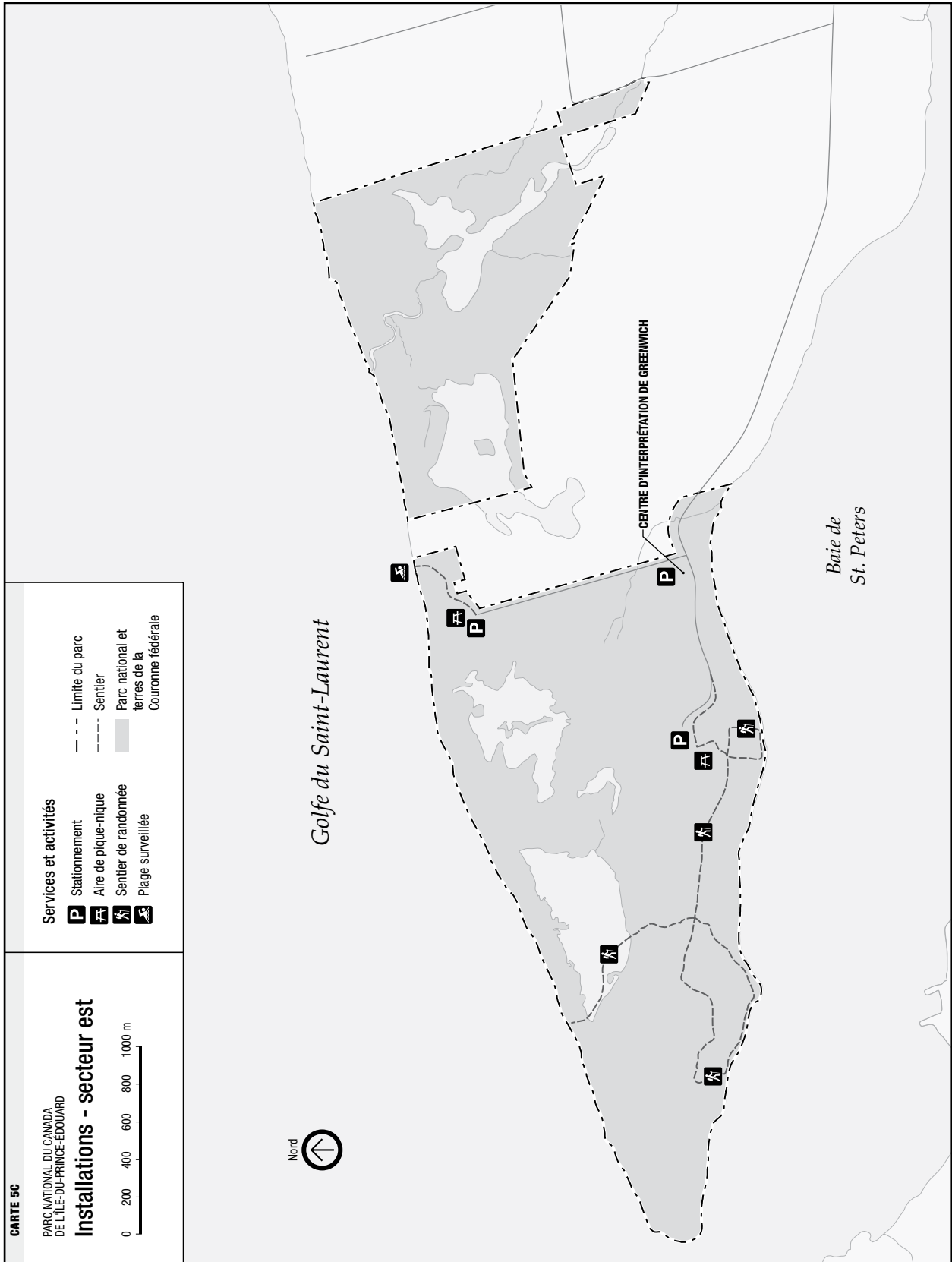


Services et activités

- | | | |
|----------------------|---------------------|---|
| Stationnement | Aire de pique-nique | Terrain de golf |
| Terrain de camping | Plage surveillée | Limite du parc |
| Sentier de randonnée | Hébergement | Sentier |
| Piste cyclable | Abri de ski | Parc national et terres de la Couronne fédérale |
| Ski de fond | Terrain de jeux | |







trouvent en terrain plat. Certains utilisateurs des sentiers ont exprimé le désir d'utiliser des sentiers à surface naturelle plus accidentés et plus exigeants.

L'initiative de renouvellement de l'expérience du visiteur visera à aménager un réseau de sentiers polyvalents de haute qualité qui favorisera le recours au transport non motorisé. Ce réseau de sentiers procurera aux cyclistes, aux amateurs de jogging, aux randonneurs et aux autres visiteurs la possibilité de se familiariser avec les divers habitats du parc et de se déplacer entre les principales installations comme les terrains de camping, les plages et les autres aires d'utilisation diurne. Des efforts seront déployés pour améliorer le réseau de sentiers en y incluant un parcours de transport actif le long de la section côtière du parc à l'intérieur des limites du corridor existant de la promenade du Golfe. Le réseau complet de sentiers comprendra aussi les sentiers de randonnée existants et sera idéalement relié aux sentiers situés dans les collectivités voisines. La faisabilité de l'ajout de sentiers de marche à surface naturelle pouvant offrir un plus grand défi sera aussi explorée. Le plan des sentiers sera développé en collaboration avec les collectivités voisines et répondra aux besoins et intérêts des visiteurs.

Mesures de gestion :

- Un *plan détaillé des sentiers du parc* sera préparé afin d'examiner les besoins et les possibilités pour en arriver à déterminer quels types d'utilisation sont compatibles avec les sentiers existants et à quels endroits des améliorations peuvent être apportées.
- Parcs Canada travaillera de concert avec ses partenaires afin d'appuyer les initiatives communautaires qui peuvent contribuer à étendre le réseau de sentiers au-delà des limites du parc et à aménager des liens avec les sentiers existants, tel le Sentier de la Confédération.

10.3 LA PROMENADE DU GOLFE, LA CIRCULATION MOTORISÉE ET LE TRANSPORT EN COMMUN

La promenade du Golfe a été aménagée à la fin des années 1950 afin d'offrir des vues panoramiques et de faciliter l'accès au parc.



Trottoir de bois, plage de Greenwich. John Sylvester

À l'origine, on prévoyait que la promenade constituerait un trajet continu au bord de la mer, Dalvay à Cavendish. Un pont-jetée a été construit entre Little Harbour et l'île Robinsons, mais il s'est avéré techniquement irréalisable de terminer la route continue en raison des difficultés inhérentes à la construction d'un pont sur le canal reliant l'île Robinsons et North Rustico.

Les processus littoraux dynamiques continuent d'affecter la promenade du Golfe. En 1999, une portion de la promenade a été fermée et supprimée dans le secteur de la plage de Cavendish en raison de l'empiètement progressif des dunes de sable. D'autres tronçons sont maintenant menacés par l'érosion côtière. En outre, au cours des années à venir, les effets des changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer risquent d'exacerber ces problèmes. On a eu recours à l'utilisation de pierres de carapace et à d'autres mesures de protection dans le passé, mais ces mesures se sont avérées coûteuses et inefficaces à long terme. Parcs Canada tente

maintenant de minimiser toute interférence avec les processus littoraux naturels.

Il n'est pas possible de conserver la promenade du Golfe dans sa forme actuelle à long terme. Trois secteurs sont actuellement gravement menacés par l'érosion : Dalvay, Stanhope et le secteur du ruisseau MacKenzie près de Cavendish. De plus, l'avenir du pont-jetée de l'île Robinsons (Little Harbour), qui fait l'objet d'études continues, aura des incidences sur les possibilités d'accès dans le futur.

Sur le plan technique, on peut aussi envisager de modifier le tracé de certains tronçons de la promenade, ce qui serait toutefois une solution coûteuse et de relativement courte durée. Fermer des tronçons de la promenade est une autre possibilité, ce qui rendrait toutefois la circulation motorisée difficile dans le parc. Parcs Canada poursuivra l'évaluation des diverses possibilités avec la participation de la population au cours des cinq prochaines années.

De nombreux terrains de stationnement ont été aménagés dans le parc afin de permettre l'accès à de nombreuses attractions et installations en automobile. Le petit terrain de stationnement de la plage Dalvay commence à s'effondrer en raison de l'érosion côtière. La superficie de stationnement a été réduite, et il sera éventuellement enlevé. Les accotements pavés de la promenade servent également au stationnement pour les baigneurs et les randonneurs dans de nombreuses sections du parc. Ce mode d'utilisation n'est pas sans engendrer des problèmes de sécurité pour les piétons et les cyclistes qui utilisent aussi les accotements de la route. Le stationnement le long de la route sera éliminé en grande partie concurremment avec l'aménagement du réseau de sentiers polyvalents. On maintiendra le stationnement à certains endroits seulement pour permettre l'accès aux plages, aux points de départ des sentiers et aux aires d'interprétation.

Parcs Canada travaillera de concert avec les collectivités locales et d'autres partenaires pour établir de nouvelles solutions relativement à l'accès des visiteurs et à la circulation dans le parc. Ces efforts en vue de réduire la congestion de la circulation et la pollution provenant des véhicules motorisés auront pour but de développer de nouvelles possi-

bilités reliées à l'expérience du visiteur qui accroîtront la capacité d'accueil du parc, tout en améliorant la santé du parc.

Mesures de gestion :

- Parcs Canada consultera les collectivités environnantes, les usagers et d'autres parties intéressées afin de mettre au point des solutions pour contrer la perte éventuelle de segments de la route en raison de l'érosion côtière.
- Le stationnement sur l'accotement le long de la promenade du Golfe sera éliminé progressivement, concurremment avec l'aménagement du réseau de sentiers polyvalents. Des aires de stationnement seront prévues le long du corridor de la promenade là où c'est nécessaire pour faciliter l'accès aux points de départ des sentiers, aux installations secondaires des plages et aux aires d'interprétation.
- Parcs Canada collaborera avec les collectivités avoisinantes et les divers intervenants pour évaluer la faisabilité de diverses options en matière de transport public pour les visiteurs du parc, y compris les besoins futurs en matière de stationnement externe.

10.4 PLAGES

Les nombreuses plages de sable fin sont les attractions les plus populaires auprès des visiteurs, 86 % de ceux-ci s'identifiant comme des baigneurs dans le sondage mené en 2005. Parcs Canada continuera d'encourager les visiteurs à y exercer des activités respectueuses de l'environnement en conservant les installations balnéaires et une série de points d'accès. Certaines des principales installations balnéaires continueront d'accueillir un grand nombre d'automobiles. D'autres plages seront accessibles principalement à la marche ou à bicyclette. Au cours des prochaines années, on évaluera la possibilité d'offrir aux baigneurs une solution en matière de transport en commun.

Sept plages sont surveillées par des sauveteurs certifiés. Il s'agit d'un service important pour assurer aux familles une expérience agréable et sécuritaire. Parcs Canada continuera d'offrir ces services par le biais

d'ententes avec des fournisseurs du secteur privé. Toutefois, afin de conserver ce service à long terme, il faudra probablement rajuster les niveaux de service au cours des prochaines années, par exemple réduire le nombre d'endroits où la baignade est surveillée et diminuer les heures de surveillance.

10.4.1 Plage de la flèche littorale de Cavendish

La flèche littorale de Cavendish est une longue plage non aménagée située à l'ouest du terrain de camping qui constitue une alternative calme et peu développée comparativement à la plage principale de Cavendish, qui est plus fréquentée. Traditionnellement fréquentée par certains résidents locaux, elle l'est de plus en plus par d'autres visiteurs du parc. On peut actuellement s'y rendre à pied ou à bicyclette depuis le sentier Homestead, à pied depuis le terrain de camping ou la plage principale ou en automobile par la route de la flèche littorale de Cavendish, une petite route en gravier non marquée qui mène du début du sentier Homestead à un petit terrain de stationnement situé au pied des dunes.

La flèche littorale et un petit marais salé adjacent font partie de la zone de préservation spéciale, dite Zone I. La flèche littorale compte un important habitat de reproduction pour le pluvier siffleur et d'autres oiseaux de rivage. La route, qui fait l'objet d'un usage dérogatoire, pénètre dans la Zone I et coupe en deux une partie du marais salé, restreignant le flux des marées à la portion supérieure du marais. Les dunes ont commencé à empiéter sur le stationnement, du sable s'accumulant sur tous les côtés. Plusieurs sentiers non autorisés partant de la route et du stationnement pour traverser les dunes ont causé des dommages à la végétation.

Le *plan directeur du parc* de 1998 indiquait que cette route serait fermée en attendant l'aménagement d'une autre voie d'accès. On n'a pas trouvé de solution de rechange appropriée, et la route est demeurée ouverte. Au cours de l'examen de ce plan, des opinions divergentes ont été exprimées à ce sujet. Plusieurs résidents locaux soutenaient qu'il fallait conserver l'accès aux véhicules jusqu'au pied des dunes, alors que certains autres prônaient le retrait de l'accès aux véhi-

cules dans la mesure où l'accès piétonnier à la plage serait permis.

Parcs Canada souhaite préserver l'expérience intéressante que procure cette plage aux visiteurs, sans toutefois négliger les problèmes relatifs à l'intégrité écologique. De nouvelles solutions en matière d'accès nécessiteront que le stationnement soit déplacé et qu'un sentier adapté soit aménagé entre le nouveau stationnement et la plage. Cette solution contribuera à préserver le calme recherché par de nombreux usagers ainsi qu'un faible niveau de fréquentation, ce qui est essentiel pour conserver le caractère distinct de cette expérience par rapport à celle de la plage principale de Cavendish située à proximité. C'est aussi une façon de préserver l'intégrité de la Zone I, de réduire les conséquences sur les dunes et de permettre le rétablissement des flux de marée vers le marais salé, qui est coupé en deux par la route existante.

10.4.2 Plage Dalvay

Le retrait d'installations d'utilisation diurne à la plage Dalvay a commencé il y a une quinzaine d'années en réaction à l'érosion côtière. Depuis, l'accès à la plage Dalvay a été conservé. Elle est utilisée par les clients de l'hôtel Dalvay-by-the-Sea ainsi que par d'autres visiteurs qui utilisent le petit stationnement ou qui garent leur voiture sur l'accotement de la promenade du Golfe. La plage Dalvay continue de subir une érosion importante, et l'on constate que la superficie du stationnement a diminué. Parcs Canada ne fait plus la promotion de cette plage, mais encourage plutôt les visiteurs à utiliser le complexe balnéaire de Stanhope qui est situé à proximité et offre un éventail complet de services pour les baigneurs. Parcs Canada maintiendra l'accès existant à la plage Dalvay aussi longtemps que possible, mais ne construira pas de nouveau stationnement pour contrer les impacts de l'érosion. Lorsque le stationnement sera hors d'usage, la plage sera toujours accessible pour les piétons, les cyclistes, les pagayeurs et, éventuellement, par un service de transport en commun, si c'est faisable.



Terrain de camping de Cavendish. Parcs Canada

Mesures de gestion :

- Aménager un nouveau stationnement et un nouveau sentier pour assurer aux visiteurs un accès continu à la plage de la flèche littorale de Cavendish. Déplacer le terrain de stationnement existant vers un endroit situé hors de la Zone I.
- Promouvoir l'utilisation de la plage Dalvay auprès des cyclistes et des randonneurs, et continuer de promouvoir la plage principale de Stanhope pour les automobilistes dans ce secteur du parc.
- Continuer d'évaluer les possibilités de mettre au point des solutions en matière de transport en commun pour les baigneurs dans tous les secteurs du parc.

10.5 CAMPING

Le camping est une autre activité très populaire auprès des visiteurs, grâce aux terrains de camping avec et sans services de Cavendish et de Stanhope. Un camping de groupe est également situé à côté de l'aire d'utilisation diurne de Brackley. Une gamme complète de services de camping continuera d'être offerte à ces endroits. Un réaménagement majeur du terrain de camping de Cavendish a été entrepris en 2003. Ce projet continuera selon le financement disponible. D'autres idées pour améliorer l'expérience de camping, telle l'introduction d'un programme d'accueil dans les terrains de camping, seront explorées avec des partenaires.

10.5.1 Terrain de camping de l'île Robinsons

Un troisième terrain de camping offre depuis longtemps des possibilités de camping sans services à l'île Robinsons. Une plage sablonneuse située sur la partie nord de l'île qui constituait une attraction naturelle pour les campeurs a disparu sous l'effet de l'érosion côtière provoquant la fermeture de l'aire d'utilisation diurne qui y était associée. Le terrain de camping a été fermé en 2005 en raison de la diminution du nombre de visiteurs et des coûts d'opération élevés.

L'accessibilité de ce site dans le futur est tributaire de l'avenir du pont-jetée de l'île Robinsons. Des options sur les expériences à offrir aux visiteurs à l'île Robinsons seront élaborées en collaboration avec les intervenants du milieu.

Mesures de gestion :

- Poursuivre la modernisation du terrain de camping de Cavendish au cours du présent plan, selon le financement disponible.
- Engager des intervenants dans une discussion sur l'avenir des expériences à offrir aux visiteurs à l'île Robinsons.
- Explorer et mettre en œuvre des solutions viables pour améliorer et soutenir l'expérience de camping dans le parc national en concertation avec les partenaires et les visiteurs.

10.6 ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES HIVERNALES

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard maintient un réseau de pistes damées pour le ski de fond et la raquette ainsi qu'une patinoire sur l'étang Dalvay afin de favoriser l'usage du parc à des fins récréatives en hiver. Un abri pour skieurs est situé au Centre d'activités Dalvay, près du point de départ des pistes Woodlands et de l'étang Campbells. Parcs Canada entend poursuivre la promotion des activités hivernales et collaborer avec des partenaires pour accroître la fréquentation pendant les mois d'hiver.

Mesures de gestion :

- Parcs Canada examinera les exigences de l'utilisation en période hivernale au moment d'élaborer le plan du réseau de sentiers du parc.
- Parcs Canada collaborera avec des partenaires pour améliorer les activités hivernales dans le parc et en faire la promotion.

10.7 ÉVALUATION DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

Parcs Canada met l'accent sur le fait que l'expérience du visiteur soit de haute qualité et respecte le mandat de l'Agence. Pendant l'examen du plan directeur en cours, Parcs Canada a évalué systématiquement les activités récréatives possibles afin de déterminer lesquelles étaient compatibles avec son mandat, avec le cadre naturel du parc et avec le genre d'expérience qu'il veut offrir aux visiteurs. La plupart des activités actuellement pratiquées par les visiteurs ont été jugées convenables et appropriées.

Certaines activités récréatives présentent des risques inacceptables pour l'intégrité écologique ou la sécurité publique ou encore sont incompatibles avec d'autres activités déjà bien établies. Pour ces raisons, les activités suivantes ne sont pas permises dans le parc :

- navigation motorisée sur les étangs;
- accostage d'embarcations à moteur sur les plages du parc (s'applique uniquement à Greenwich où Parcs Canada a juridiction jusqu'au niveau moyen des basses eaux);
- motoneige;
- utilisation de véhicules télécommandés;
- voile sur les eaux intérieures;
- voile sur glace.

Parcs Canada mettra tout en œuvre pour préserver et faciliter l'accès aux sentiers, aux plages et aux rives pour la pratique des activités récréatives compatibles. Parcs Canada demandera aussi la participation des groupes d'utilisateurs pour examiner toute modification aux infrastructures qui pourraient avoir des incidences sur l'accès. L'évaluation de nouvelles activités récréatives sera effectuée lorsqu'elles deviennent manifestes pour la direction du parc, et se fera au moyen du Cadre d'évaluation des activités récréatives de Parcs Canada.

10.8 TERRAIN DE GOLF DE GREEN GABLES

Le terrain de golf de Green Gables a été conçu par Stanley Thompson, architecte de terrains de golf de renom, et mis en service en 1939. Une partie du terrain a été réaménagée en 1982 afin de composer avec le déplacement des dunes de sable près de l'étang MacNeill. Les améliorations apportées au terrain ont été minimales, et il ne répond plus maintenant aux normes auxquelles s'attendent la plupart des golfeurs.

Parcs Canada a retenu les services d'un architecte de terrains de golf pour examiner le terrain et recommander des améliorations qui incluraient un système d'irrigation. Les effets que pourrait avoir l'irrigation sur l'environnement seront réduits grâce à une collaboration avec la municipalité de villégiature de Cavendish qui permettra l'utilisation de l'effluent traité de son réseau d'égouts. Une fois le terrain de golf modernisé, il sera exploité par le secteur privé selon une convention de location avec Parcs Canada. Les conditions du nouveau bail incluront des objectifs en matière de performance environnementale pour assurer que la gestion du terrain aura un impact minimal sur l'intégrité écologique du parc.

Mesures de gestion :

- Mettre en œuvre la modernisation du terrain de golf de Stanley Thompson, et l'achever d'ici 2008.
- Négocier un nouveau bail incorporant des mesures de la performance environnementale afin de réduire au minimum l'impact de l'opération et de la gestion du terrain de golf.

10.9 INDICATEURS DE RENDEMENT DE L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Le tableau qui suit présente les indicateurs de rendement de l'expérience du visiteur. On y trouve certains des indicateurs du *Plan d'entreprise* de l'Agence de même que des indicateurs relatifs aux principaux secteurs de rendement qui sont développés par l'équipe nationale de l'expérience du visiteur. Les résultats découlant des travaux de recherche en sciences sociales réalisés en 2005 indiquent que le parc répond aux attentes des visiteurs et atteint ses objectifs en matière de satisfaction. Certains des autres indicateurs doivent encore être améliorés, et des objectifs sont encore à déterminer pour certains indicateurs. Lorsque le tout sera terminé, ces indicateurs serviront à évaluer de nouveau le programme de l'expérience du visiteur au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

Indicateurs de rendement	Objectif	Résultats 2005
Reconnaissance par les visiteurs du leadership de Parcs Canada en ce qui touche la protection du patrimoine et les loisirs	À déterminer	
Attentes et besoins des visiteurs satisfaits	70 %	90 %
Attentes et besoins des visiteurs dépassés	10 %	ND
Satisfaction des visiteurs quant à la qualité des installations et des services	À déterminer	90 %
L'expérience du visiteur est enrichissante	À déterminer	87 %
Satisfaction des visiteurs quant à l'ensemble de leur expérience dans le parc	85 %	94 %
Décisions de gestion fondées sur des données de recherche pertinentes	À déterminer	

11.0 Collaboration avec les Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard



Étudiants de la Première nation d'Abegweit, fouille archéologique à Greenwich. John Sylvester

11.1 CONTEXTE

L'amélioration des relations avec les communautés des Premières nations constitue une priorité pour Parcs Canada. L'article 354 (1) de la *Loi constitutionnelle de 1982* confirme les droits ancestraux et issus des traités des peuples autochtones du Canada. Dans cette loi, « peuples autochtones du Canada » s'entend notamment des Indiens, des Inuit et des Métis du Canada. Les peuples autochtones indigènes de l'Île-du-Prince-Édouard sont des « Indiens » mi'kmaq.

L'Île-du-Prince-Édouard compte deux Premières nations mi'kmaq – la bande de Lennox Island et la bande Abegweit. La Mi'kmaq Confederacy of PEI représente les bandes de Lennox Island et d'Abegweit sur les questions d'intérêt commun et, plus particulièrement, sert de tribune pour les

questions liées aux droits autochtones. Afin de s'acquitter de la responsabilité fiduciaire du gouvernement fédéral, l'unité de gestion de l'Île-du-Prince-Édouard de Parcs Canada travaille en collaboration avec la Mi'kmaq Confederacy of PEI pour encourager et renforcer les consultations et la concertation en vue d'élaborer des programmes d'intérêt mutuel.

11.2 CONSULTATIONS SUR LE PLAN DIRECTEUR ET PROJETS CONCERTÉS

Dans le cas de la *Nation Haïda* et celui de la *Première nation Tlingit de Taku River*, la Cour suprême du Canada a confirmé l'obligation pour les gouvernements de consulter les Premières nations sur les questions qui peuvent avoir des incidences sur les droits – ancestraux et issus des traités – des peuples

autochtones. L'examen du plan directeur du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard a fourni à Parcs Canada et à la Mi'kmaq Confederacy of PEI l'occasion de remplir cette obligation de consultation et de collaboration. Un dirigeant de la Mi'kmaq Confederacy of PEI a fait partie de l'équipe de planification pendant l'élaboration du plan directeur. Au début de 2005, Parcs Canada a tenu des portes ouvertes à Lennox Island et à Scotchfort, les deux plus importantes communautés mi'kmaq dans la province, afin d'obtenir les commentaires des bandes de Lennox Island et d'Abegweit et des communautés. Les questions importantes soulevées sont les suivantes : les possibilités d'emploi pour les Autochtones et les Mi'kmaq au sein de Parcs Canada; l'accès aux parcs pour des utilisations de nature traditionnelle; la protection des ressources culturelles autochtones; la construction d'un centre culturel Mi'kmaq; l'accroissement des activités d'interprétation de la culture et de l'histoire des Mi'kmaq; et les tarifs dans les parcs.

À la suite de ces discussions, Parcs Canada et la Mi'kmaq Confederacy of PEI ont signé un protocole d'entente le 29 juillet 2005. Ce protocole porte sur divers champs de concertation, mais ce qui est le plus important, c'est qu'il crée le *Processus relatif au partenariat Parcs Canada – Mi'kmaq Confederacy of PEI*. Ce processus se veut un cadre pour la concertation en vue d'améliorer la protection et la mise en valeur du patrimoine historique et culturel dans le parc national et les lieux historiques de l'Île-du-Prince-Édouard. Le protocole comporte également un *Plan d'emploi stratégique* visant à favoriser l'élargissement de la main-d'œuvre autochtone. Cette initiative est mise en œuvre grâce à l'*Entente sur le développement des ressources humaines autochtones*, programme d'emploi et de formation au service de l'ensemble de la collectivité autochtone de l'Île-du-Prince-Édouard dont les bureaux sont situés à la Mi'kmaq Confederacy of PEI.

Parmi les projets de concertation en cours, notons le *Projet de préservation culturelle des toponymes d'origine mi'kmaq*. Ce projet, financé par Parcs Canada grâce au programme de financement découlant du jugement Marshall, permettra de rassembler

des données sur les toponymes mi'kmaq traditionnels à l'Île-du-Prince-Édouard et aidera à interpréter comment ces noms sont le reflet des modes de vie traditionnels des Mi'kmaq dont ils proviennent. Ces données seront mises à la disposition de Parcs Canada par la Mi'kmaq Confederacy of PEI afin de contribuer à la mise en valeur du patrimoine mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard.

Un autre projet de coopération est financé par le Fonds de mise en valeur du patrimoine autochtone de Parcs Canada. L'objectif de ce projet est de mener des recherches en vue de déterminer ce qu'on peut intégrer de l'histoire des Mi'kmaq dans les programmes de mise en valeur du patrimoine au parc national et au lieu historique national de Port-la-Joye – Fort-Amherst situé près de Charlottetown, conformément aux protocoles établis.

Mesures de gestion :

Au cours des prochaines années, Parcs Canada collaborera aux initiatives suivantes avec la Mi'kmaq Confederacy of PEI.

- Améliorer la mise en valeur du patrimoine historique et culturel autochtone se rapportant au parc et aux secteurs environnants.
- Développer la formation des compétences et élaborer de l'information pour permettre à des Mi'kmaq de se préparer à des carrières à Parcs Canada.
- Améliorer la communication au sujet des possibilités de carrière dans le parc national.
- Poursuivre des projets de recherche d'intérêt mutuel.
- Explorer avec la Mi'kmaq Confederacy of PEI et d'autres partenaires les possibilités d'établir un centre culturel Mi'kmaq/ autochtone sur une partie des terres de la Couronne ou dans une communauté adjacente.
- Élaborer une entente pour faciliter l'utilisation du parc par les peuples mi'kmaq à des fins spirituelles et cérémoniales traditionnelles. Cette entente sera conforme à la politique de Parcs Canada en matière d'*Utilisation des parcs nationaux par les peuples autochtones à des fins spirituelles ou cérémoniales traditionnelles* (2003).

12.0 Collaboration et participation de la population

À titre de composantes de la famille nationale des aires protégées, le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard et le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea appartiennent à l'ensemble de la population canadienne. Tous les citoyens devraient avoir l'impression qu'ils peuvent participer à la gestion de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada mettra tout en œuvre pour offrir aux individus et aux intervenants intéressés des occasions de participer aux activités de planification et de gestion en toute équité, transparence et cohérence. La collaboration et la participation de la population sont un aspect essentiel pour mener à bien la vision commune décrite dans le plan.

12.1 PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Les collectivités voisines jouent un rôle vital dans la fourniture de produits et de services essentiels pour enrichir l'expérience du visiteur et permettre au public de profiter davantage du parc. De même, les activités offertes dans le parc national accroissent de façon significative la qualité de vie et la valeur des aménagements pour les collectivités voisines. Le maintien et l'amélioration d'une relation symbiotique est un objectif important pour Parcs Canada.

Divers mécanismes ont été déployés pour faire en sorte que la population participe à la recherche de solutions aux problèmes rencontrés dans les parcs et que Parcs Canada participe au développement des collectivités. Deux conseils consultatifs communautaires ont été créés : le conseil consultatif de l'Ouest réunit des représentants de la municipalité de villégiature de Cavendish et de la communauté de North Rustico; le conseil consultatif de l'Est compte des représentants de St Peters et de la région de St Peters Bay. Parcs Canada a participé à l'élaboration du Plan communautaire durable de Cavendish. Un

représentant du parc siège au Conseil consultatif sur le tourisme et entretient un dialogue avec la Cavendish, Beaches and Dune Shore Tourism Association. Parcs Canada a aussi mis sur pied un Conseil consultatif ayant pour but de contribuer à la planification et à l'organisation de nouvelles expériences pour les visiteurs, ce qui comprend l'éventuelle mise en place d'un nouveau point d'accès dans le secteur de Cavendish. Parcs Canada demandera aussi l'avis de la collectivité et de la population à l'occasion de l'examen annuel du présent plan directeur.

Parcs Canada poursuivra ses démarches pour établir des partenariats solides et durables dans les secteurs clés suivants : interconnexion entre les sentiers régionaux, le réseau de sentiers dans le parc national, le Sentier de la Confédération et d'autres sentiers communautaires; amélioration de la protection du bassin hydrographique et de la qualité de l'eau potable dans le parc et les localités avoisinantes; et mise en valeur des produits touristiques durables dans la région de la côte nord.

Mesures de gestion :

- Examiner et actualiser le processus des conseils consultatifs afin de s'assurer d'une participation efficace de la population.
- Collaborer avec les collectivités, les groupes de sentier et le gouvernement provincial afin d'améliorer l'interconnexion entre les sentiers et la diversité du réseau de sentiers dans la région.
- Accroître les occasions de communication avec les groupes d'utilisateurs du parc et les autres intervenants.
- Préparer, à compter du premier anniversaire du dépôt du plan directeur, des rapports annuels de mise en œuvre du plan en donnant au public la possibilité de se prononcer.

12.2 COLLABORATION AVEC LES PROPRIÉTAIRES ET LES GESTIONNAIRES DES TERRES ADJACENTES

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard se compose d'un petit territoire côtier entouré d'un vaste réseau hydrographique très développé. Parcs Canada ne peut gérer efficacement l'intégrité écologique du parc sans tenir compte de l'influence des initiatives en matière d'utilisation et de conservation des terres au-delà des frontières du parc. Dans la gestion des écosystèmes, on reconnaît les interrelations qui existent dans le paysage et, de ce fait, on tente de trouver des solutions aux problèmes importants par une collaboration avec des intervenants au-delà des limites du parc.

En 2002, le partenariat du Réseau de forêts modèles de l'Île-du-Prince-Édouard a été instauré. Parcs Canada est un partenaire de cette initiative et compte des représentants au comité de gestion et au comité de partenariat. La vision du partenariat se définit ainsi : « un groupe diversifié qui travaille en collabora-

tion à l'épanouissement des collectivités forestières selon des principes écologiques, sociaux et économiques sains ». Parcs Canada a aussi une relation de collaboration de longue date avec le Island Nature Trust pour effectuer des projets de recherche, de suivi et de diffusion externe dans le domaine écologique.

Parcs Canada aimerait mettre sur pied un groupe de travail sur l'ensemble des écosystèmes pour enrichir les initiatives existantes et améliorer la qualité de l'environnement dans les bassins hydrographiques avoisinants. Ceci pourrait inclure l'instauration d'une collaboration avec le milieu agricole dans le secteur nord-côtier.

Mesures de gestion :

- Continuer de participer à titre de partenaire actif au programme Réseau de forêts modèles de l'Île-du-Prince-Édouard et de collaborer avec le Island Nature Trust.
- Créer un groupe de travail sur l'ensemble des écosystèmes d'ici 2008.

13.0 Administration et opérations

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard est administré en vertu des dispositions de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, et selon les *Principes directeurs et les politiques de gestion de Parcs Canada*. Dans les limites de ce cadre politique et législatif, Parcs Canada s'efforce d'exécuter son mandat quant à la protection, à la fréquentation des visiteurs et à l'éducation du public tout en faisant preuve d'une gestion environnementale rigoureuse et d'une gestion financière prudente.

13.1 BUREAUX DE L'ADMINISTRATION DU PARC

L'ancien bureau de l'administration de Dalvay a été fermé en 2001. Jusqu'à récemment, un local à bureaux temporaire a été utilisé à Charlottetown. Les bureaux du parc ont dorénavant été regroupés à deux endroits : le bureau de l'administration d'Ardrigan à Charlottetown et le nouveau centre d'opérations à Dalvay. Le centre d'opérations à Dalvay, achevé en juin 2006, héberge toutes les fonctions de gestion du parc, y compris la Conservation des ressources, la Mise en valeur du patrimoine, les Travaux généraux et les Services aux visiteurs.

13.2 BLOCS DE SERVICES D'ENTRETIEN

Il existe dans le parc trois blocs de services d'entretien, soit un pour chaque secteur. Un certain nombre de problèmes en rapport avec le *Code canadien du travail* ont été répertoriés dans ces blocs d'entretien. Des correctifs y seront apportés au cours des quelques années à venir.

On trouve dans les blocs de services de Cavendish et Dalvay de petits sites contaminés. Ceux-ci ont été évalués et des mesures correctives ont été prises. Un petit site de faible priorité à Dalvay nécessite encore cer-

tains travaux. Parcs Canada va continuer de prendre les mesures nécessaires pour corriger les problèmes résiduels.

13.3 QUALITÉ DE L'EAU

Au cours des dernières années, à quelques reprises, on a dû demander que l'on fasse bouillir l'eau potable en raison de problèmes inhérents au vieillissement du réseau de distribution de l'eau dans les vieux secteurs du parc. Parcs Canada apporte régulièrement des améliorations pour corriger ces problèmes, notamment par l'installation de systèmes de chloration et de désinfection aux rayons uv dans la plupart des installations du parc. L'Atelier du pro de Green Gables est la seule installation où ces correctifs n'ont pas été mis en place. Ces systèmes de désinfection de l'eau éliminent les risques pour la santé humaine, mais ne règlent pas le problème sous-jacent, à savoir un réseau de distribution de l'eau qui se détériore. Parcs Canada demeure préoccupé par les problèmes en matière de qualité de l'eau liés à l'utilisation des terres dans le bassin hydrographique avoisinant.

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard se conforme aux lignes directrices de *Parcs Canada sur la qualité de l'eau*. On y trouve des directives sur un plan d'échantillonnage adéquat ainsi que sur les procédures à suivre concernant l'eau potable advenant que l'on détecte de nouveau des anomalies dans la qualité de l'eau. Tous les employés du parc responsables des réseaux d'eau potable ont obtenu leur certificat en gestion des eaux et des eaux usées du gouvernement provincial comme le commandent les lignes directrices.

Mesures de gestion :

- Parcs Canada corrigera les problèmes inhérents au réseau de distribution de l'eau au cours de la période que couvre le présent plan directeur.
- Au cours des cinq prochaines années, Parcs Canada élaborera un plan de gestion de l'eau potable, qui comprendra également les mesures nécessaires pour assurer la protection des champs d'alimentation en eau et du bassin hydrographique.

13.4 INTENDANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard continuera de promouvoir la gestion de l'environnement en intégrant des technologies et des pratiques rigoureuses dans l'opération du parc. On a fait la démonstration de cette approche avec l'installation d'aérogénérateurs à l'installation balnéaire de Greenwich et au camping de Cavendish. Le générateur de Cavendish permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 20 tonnes par année. Pendant les mois d'hiver, l'électricité sera vendue au réseau énergétique provincial. Parcs Canada poursuivra l'élaboration des composantes du Plan d'action pour le système de gestion de l'environnement de l'unité de gestion en vue de promouvoir davantage l'intendance environnementale.

Parcs Canada examinera également la possibilité de réduire les activités de fauche le long des routes et autour des installations dans les parcs, et de remplacer le gazon dans certains secteurs par des plantes indigènes à croissance lente. On renforcerait ainsi la protection de la biodiversité tout en réduisant la consommation de carburant et les émissions de polluants associées à l'utilisation de tondeuses à gazon. La fréquence des tontes peut être réduite pour contribuer à cet effort. Une meilleure gestion du parc automobile entraînerait aussi une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Mesures de gestion :

- Préparer un plan de tonte du gazon qui prévoit une réduction des secteurs de tonte le long des routes et autour des installations dans les parcs. Des efforts seront consentis pour aménager la promenade du Golfe comme un corridor routier écologique en utilisant des espèces indigènes dans la mesure du possible.
- Les nouvelles installations ou celles qui seront rénovées intégreront des technologies environnementales et une conception écologique visant à maximiser l'efficacité énergétique et la conservation de l'eau.
- Élaborer les composantes du Plan d'action pour le système de gestion de l'environnement de l'unité de gestion.

14.0 Sommaire de l'évaluation environnementale

Il incombe à Parcs Canada d'évaluer et d'atténuer l'impact de ses mesures sur les écosystèmes et sur les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* préparée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale impose une évaluation environnementale des plans et politiques soumis au Cabinet fédéral ou à un ministre à des fins d'approbation, y compris les plans directeurs pour les parcs nationaux.

En conséquence, une évaluation environnementale stratégique des objectifs, des programmes et des mesures de gestion décrits dans le présent plan directeur a été effectuée. Les objectifs de l'évaluation environnementale étaient les suivants :

- s'assurer que les orientations stratégiques, les objectifs et les propositions contenus dans le plan sont conformes aux buts et aux objectifs d'intégrité écologique pour le parc national de même que les buts et les objectifs en matière d'intégrité commémorative pour le lieu historique national;
- s'assurer que le plan contient des mesures pour s'attaquer adéquatement aux facteurs d'agression de l'écosystème et aux préoccupations majeures concernant les effets cumulatifs qui ont des répercussions sur les écosystèmes du parc;
- évaluer les incidences des propositions comprises dans le plan pour s'assurer qu'elles ont pour effet d'améliorer les effets positifs sur l'environnement, et d'éviter ou de diminuer les effets négatifs potentiels.

L'évaluation comportait une évaluation des effets cumulatifs de toutes les propositions sur l'environnement. Elle tenait aussi compte de l'ensemble des répercussions potentielles sur les ressources naturelles et culturelles du

parc, découlant tant des opérations en cours que des projets proposés.

Les politiques environnementales fédérales concernées, y compris celles de Parcs Canada, ont été examinées dans le cadre de l'examen des politiques. Les orientations stratégiques proposées décrites dans le plan directeur sont conformes à ces politiques. La mise en œuvre des orientations stratégiques et des mesures précises qui sont proposées devrait permettre une amélioration de l'intégrité écologique pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les défis auxquels fait face le parc en matière d'environnement sont reconnus dans les orientations et les initiatives décrites dans le plan. Les intervenants et la population ont eu la possibilité de participer à l'examen tout au long du processus de planification entre 2002 et 2005. Les points de vue et les commentaires de la population, y compris les préoccupations écologiques, figurent dans le plan.

Le plan propose plusieurs mesures de gestion qui pourraient entraîner certains effets négatifs. Cependant, ces effets devraient être atténués lorsqu'on les examinera de plus près au cours des évaluations environnementales à l'égard des projets particuliers.

Une évaluation environnementale stratégique sera nécessaire pour procéder au projet d'élaboration d'un plan directeur pour le lieu historique national du Canada du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery.

Les initiatives suivantes feront l'objet d'évaluations environnementales à l'égard de projets particuliers :

- modifications à l'emplacement d'une infrastructure en raison de l'érosion côtière;
- restauration des émissaires du lac Dalvay et de l'étang Long;

- améliorations au réseau de sentiers et aménagement d'un sentier polyvalent;
- aménagement d'aires de stationnement le long de la promenade du Golfe;
- construction de nouvelles installations, et améliorations possibles d'installations existantes;
- correction des problèmes liés au réseau de distribution de l'eau;
- utilisation possible de pesticides pour contrôler les espèces envahissantes;
- restauration du flux des marées au marais salé de la flèche littorale de Cavendish;
- déplacement du stationnement de la flèche littorale de Cavendish, et aménagement d'un nouveau sentier et d'un nouveau trottoir vers la plage de la flèche littorale de Cavendish;
- rénovation du terrain de golf Green Gables.

Plusieurs modifications ont été apportées au plan pour donner suite aux recommandations contenues dans l'évaluation environnementale. Ces modifications avaient pour but d'éclaircir les mesures proposées et de maximiser les bienfaits de ce plan directeur pour l'environnement. Ces modifications de même que l'évaluation environnementale stratégique et les évaluations à l'égard de projets particuliers énumérées précédemment permettront de veiller à ce que la mise en œuvre du présent plan directeur ne se traduise pas par des répercussions négatives importantes sur l'environnement. Collectivement, les orientations stratégiques et les mesures de gestion décrites dans le présent plan devraient contribuer à une amélioration globale de l'intégrité écologique du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'intégrité commémorative du lieu historique national Dalvay-by-the-Sea.

15.0 Stratégie de mise en œuvre

La mise en œuvre du plan directeur relève du directeur de l'unité de gestion de l'Île-du-Prince-Édouard. Les mesures de gestion proposées dans le présent plan directeur seront mises en œuvre dans le cadre du plan d'affaires viable, et sont tributaires de la disponibilité des ressources financières. Dans le Plan d'affaires viable, on dresse la liste des mesures du plan directeur qui seront mises en œuvre chaque année, assorties du coût et de l'échéancier.

Un sommaire des projets et des mesures prévus figure dans le tableau ci-dessous. Les activités normales de gestion ne figurent pas dans ce tableau. Un ordre de priorité a été établi pour déterminer quels projets et mesures seraient mis en œuvre immédiatement, et lesquels le seraient à moyen et à long terme. Les rapports sur l'avancement des travaux seront présentés dans les rapports annuels de mise en œuvre du plan directeur. Ce plan directeur sera mis à jour d'ici cinq ans.

MESURES	PRIORITÉS		
	Cette année 2007- 2008	Moyen terme 2008 - 2011	Long terme 2011 - 2016
Intégrité écologique			
Peaufiner les objectifs et les mesures de surveillance écologique		•	
Préparer un rapport sur l'état du parc			•
Inventaire de la végétation		•	
Plan de gestion de la végétation		•	
Plan de gestion du feu	•		
Plan de restauration des sites perturbés		•	
Appliquer l'initiative de renouvellement de l'expérience du visiteur	•	•	
Analyser la fragmentation et l'évaluation des terres de la Couronne		•	
Évaluer les pratiques de gestion sur les terres agricoles			•
Élaborer un plan de restauration aquatique			•
Évaluer la pression de pêche et le rôle de la pêche sportive			•
Appliquer une politique de quarantaine pour l'étang Schooner (myriophylle en épi)	•		
Élaborer (avec le gouvernement provincial) des protocoles sur la propriété des bancs de sables émergents			•
Restaurer le débit des marées aux marais salants de Cavendish		•	
Plan de restauration pour les émissaires du lac Dalvay et de l'étang Long		•	
Ajouter Greenwich au plan de la sécurité du public	•		
Revoir et mettre à jour le plan de la sécurité du public		•	
Préparer les plans cartographiques administratifs de la réserve intégrale (avec RNCAN)	•		
Constituer une réserve intégrale		•	

MESURES	PRIORITÉS		
	Cette année 2007- 2008	Moyen terme 2008 - 2011	Long terme 2011 - 2016
Gestion des ressources culturelles			
Examiner la faisabilité d'établir des heures d'opération plus souples pour Green Gables durant la saison morte	•		
Élaborer, avec des partenaires, un énoncé d'intégrité commémorative et un plan directeur pour le lieu historique national du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery			•
Collaborer avec d'autres pour mieux faire connaître les ressources culturelles		•	•
Lieu historique national Dalvay-by-the-Sea			
Préparer un plan d'entretien pour fins de conservation		•	
Élaborer des normes d'architecture paysagiste pour les terrains			•
Améliorer les produits d'interprétation actuels			•
Effectuer des sondages auprès des visiteurs			•
Éducation populaire			
Créer un réseau de bénévoles et de partenaires communautaires		•	•
Améliorer l'interprétation du patrimoine autochtone			•
Accroître la promotion des programmes d'interprétation		•	
Présenter des messages sur la protection des ressources dans les aires fortement utilisées		•	
Améliorer les sondages effectués auprès des visiteurs			•
Examiner les programmes de mise en valeur du patrimoine à Green Gables (afin de refléter le nouveau lieu historique national)			•
Revoir et mettre à jour le Plan de mise en valeur du patrimoine		•	
Expérience du visiteur			
Préparer un plan des sentiers du parc		•	
Collaborer avec d'autres pour relier les sentiers du parc aux sentiers à l'extérieur du parc			•
Consulter les intervenants intéressés sur d'éventuels changements à la promenade du Golfe			•
Éliminer graduellement le stationnement le long de la route		•	
Collaborer avec d'autres à la mise au point de solutions efficaces en matière de transport public		•	
Aménager un nouveau sentier et un nouveau trottoir vers la plage de la flèche littorale de Cavendish et déplacer le stationnement		•	
Poursuivre la modernisation du terrain de camping de Cavendish		•	
Faire participer des intervenants aux discussions sur l'expérience du visiteur à l'île Robinsons		•	
Moderniser le club de golf de Green Gables		•	

MESURES	PRIORITÉS		
	Cette année 2007- 2008	Moyen terme 2008 - 2011	Long terme 2011 - 2016
Collaboration avec les Mi'kmaq			
Développer la formation des compétences et élaborer de l'information à l'intention des communautés mi'kmaq		•	
Améliorer la communication au sujet des possibilités d'emploi	•		
Étudier les possibilités d'établir un centre culturel mi'kmaq/autochtone			•
De concert avec la MCPEI, élaborer une entente sur l'utilisation du parc à des fins spirituelles et cérémoniales traditionnelles.		•	
Collaboration et participation de la population			
Examiner et actualiser le processus des conseils consultatifs		•	
Préparer des rapports annuels de mise en œuvre du plan directeur avec l'apport du public	•	•	•
Créer un groupe de travail sur l'ensemble des écosystèmes		•	
Administration et opérations			
Corriger les faiblesses du réseau de distribution d'eau			•
Préparer un plan de gestion de l'eau potable		•	
Préparer un plan de tonte du gazon		•	

16.0 Références

- Apropos Planning. 2001. *Plan de mise en valeur du patrimoine 2001-2006*, Unité de gestion de l'Île-du-Prince-Édouard. Parcs Canada, 107 p.
- Keith, Todd. 1998. *Plan de conservation des écosystèmes du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard*. Rapport préparé par des consultants pour Parcs Canada. 79 p.
- Parcs Canada. 2006. *Étude par surveillance vidéo du phare Covehead, sommaire des résultats de 2004 et de 2005*. Rapport interne, Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique.
- . 2005. *Évaluation de l'intégrité commémorative du lieu historique national Dalvay-by-the-Sea – 2005-2006*. Rapport préliminaire, 29 p.
- . 2005. *Agence Parcs Canada – Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010*. Parcs Canada, 87 p.
- . 2005. *Prince Edward Island National Park of Canada Visitor Information Program Final Report*. Rapport interne, Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, 23 p.

ANNEXE 1 :

Objectifs de la mise en valeur du patrimoine pour les visiteurs

À l'issue de leur participation aux programmes d'interprétation...

...les visiteurs du parc auront appris que...

- les plages et les systèmes dunaires du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard sont exceptionnels dans l'Est du Canada.
- le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard assure la protection d'un exemple représentatif de la région naturelle de la plaine Maritime du Canada.
- le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard fait partie du réseau canadien de parcs et de lieux historiques nationaux.
- le milieu naturel du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard est menacé par des facteurs humains et naturels.
- l'objectif primordial de Parcs Canada est de préserver l'intégrité écologique de ses parcs.
- le pluvier siffleur qui niche dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard est une espèce en voie de disparition sur le plan international.
- divers règlements (régis par la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*) ont été adoptés pour protéger les ressources du parc.
- des gens de diverses cultures ont interagi avec le milieu naturel du parc au fil du temps.
- Green Gables et le paysage naturel et culturel environnant ont servi de cadre et d'inspiration pour l'œuvre romanesque de Lucy Maud Montgomery, *Anne... la maison aux pignons verts*.
- Lucy Maud Montgomery, écrivaine native de l'île, s'est acquis une réputation nationale et internationale grâce à ses romans, et son œuvre constitue l'une des contributions les plus durables dans la littérature canadienne.
- Green Gables fait partie du lieu historique national du Canada du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery.

...les visiteurs du parc...

- auront acquis un sentiment de fierté et s'identifieront aux éléments du patrimoine du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.
- seront préoccupés par la fragilité des écosystèmes du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, et par ce qui les menace.
- seront déterminés à faire en sorte que les répercussions inhérentes à leur présence soient maintenues au minimum dans le parc.
- auront compris que les activités de gestion de Parcs Canada aident à préserver et même à restaurer les écosystèmes de l'Île-du-Prince-Édouard.
- auront constaté que les présentations dans le parc sont instructives, agréables et divertissantes.
- sauront que les parcs nationaux sont précieux car ils sont des endroits extraordinaires pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine canadien.
- auront un sentiment de fierté à l'idée que la romancière canadienne qui a tiré son inspiration de cet endroit a connu autant de succès sur la scène internationale avec son histoire.
- auront un sentiment de profonde satisfaction et de rapprochement à l'égard de cette histoire qu'ils affectionnent.
- seront enchantés par la beauté des lieux et la qualité de la mise en valeur.
- approuveront la nécessité de préserver les paysages naturels et culturels d'importance nationale.

...les visiteurs du parc voudront...

- faire un effort concerté pour porter attention à la signalisation et aux directives en ce qui concerne les endroits où les visiteurs peuvent aller ainsi que les activités qu'ils peuvent pratiquer dans les diverses zones du parc.
- appuyer des projets destinés à protéger les espèces menacées et en voie de disparition ainsi que les habitats dans le parc.
- en apprendre davantage sur Parcs Canada et sur les efforts consentis pour restaurer et préserver l'intégrité écologique.
- devenir responsable en matière d'intendance de l'environnement.